

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR
FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)



CONFERENCE DES INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT ET DE
RECHERCHES ECONOMIQUES ET
DE GESTION EN AFRIQUE



PROGRAMME DE TROISIEME CYCLE
INTERUNIVERSITAIRE
(DEA-PTCI)

Neuvième Promotion

MEMOIRE DE DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA)

Spécialité : Economie des Ressources Humaines

Option : Economie du Travail

Thème :

CROISSANCE ECONOMIQUE
ET PAUVRETE
AU SENEGAL

Présenté par :
Alima NDIAYE

Sous la Direction de :
Professeur Birahim Bouna NIANG
Agrégé des Sciences Economiques

Année Universitaire 2003-2004

DEDICACES

- ✦ A mon Père
- ✦ A ma mère
- ✦ A mes frères et sœurs
- ✦ A Monsieur Aliou Faye
- ✦ A Monsieur Modane Touré

REMERCIEMENTS

Je rends grâce à DIEU le clément, le miséricordieux, puis à son messager MOUHAMED.

Je remercie chaleureusement mon encadreur le professeur Birahim Bouna NIANG qui a dirigé ce travail avec rigueur.

Ma reconnaissance va aux initiateurs et aux professeurs du campus de Dakar et du Campus Commun des Cours à Option (CCCO) de Niamey 2003 pour l'enseignement de qualité qu'ils ont su nous donner.

Je tends une main chaleureuse à tous les étudiants de la neuvième promotion du PTCI de Dakar et ceux des autres campus.

Je ne saurais oublier mes amis qui m'ont encouragé durant toute la formation. Je veux nommer : Monsieur Mbaye DIENE, Fatou NIANG, Abdoulaye BATHILY, Mouhamed DIARRA, Papa DIBO, Ousmane NDOYE, Pape THIOUNE, Mactar DIOUF, Moustapha KANE, Nourou NIANG, Modou NGOM.

Je profite de l'occasion pour rendre un vivant hommage à Mademoiselle Mauren, notre professeur d'anglais qui nous a quitté, que le tout puissant l'accueille dans son paradis, Amen.

Je témoigne ma profonde gratitude à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travail.

RESUME

Cette étude s'inscrit dans le débat actuel sur la relation entre la croissance économique et la pauvreté. Elle aborde la question de l'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté au Sénégal.

A la suite de la dévaluation du F CFA en Janvier 1994, l'Economie Sénégalaise a renoué avec la croissance. Cependant, les performances économiques enregistrées n'ont pas conduit à réduire substantiellement la pauvreté, ce qui anime le débat dans la littérature sur la relation entre les deux phénomènes.

La présente étude s'inscrit dans cette perspective, elle se propose à décomposer la variation de la pauvreté en une composante croissance et en une composante inégalité selon la méthode statique de **Kakwani** (1993). De plus une analyse de l'évolution de la pauvreté est faite en utilisant les méthodes de **Datt** et **Ravallion** (1992) et de **Kakwani** (1997).

Nous montrons que la croissance a un impact positif à la réduction de la pauvreté alors que l'inégalité a un impact négatif.

Les résultats nous ont permis de formuler des recommandations de politiques axées sur une croissance durable et redistributrice.

Sigles et Abréviations

ASS	Afrique au Sud du Sahara
CREA	Centre de Recherches Economiques Appliquées
DPS	Direction de la prévision et de la Statistique
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EPPS	Enquêtes Auprès des Ménages sur la perception de la pauvreté au Sénégal
ESAM-I	Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (1994)
ESAM-II	Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (2001)
ESP	Enquête sur les Priorités
FMI	Fonds Monétaire International
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAMLT	Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme.
PGF	Productivité globale des facteurs
PIB	Produit Intérieur brute
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PREF	Programme de redressement Economique et financier
QUID	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement de l'ESAM

TABLEAUX

- Tableau 1 : Taux de croissance moyen du Sénégal de 1960-2000 (%)
- Tableau 2 : Principaux résultats des enquêtes pour la fonction publique.
- Tableau 3 : Ménage pauvre et incidence de la pauvreté selon l'occupation du chef de ménage.
- Tableau 4 : Ménage pauvres et incidence de la pauvreté selon le secteur d'activité du chef de ménage.
- Tableau 5 : Taux de croissance moyen annuel en % : la période 1960-1990.
- Tableau 6 : Contribution des facteurs à la croissance du PIB.
- Tableau 7 : Ménage pauvre et incidence de la pauvreté selon la région administrative.
- Tableau 8 : Ménage pauvre et incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence
- Tableau 9 : Mesure de la pauvreté et de l'inégalité au Sénégal, 1994-2002
- Tableau 10 : Ligne de pauvreté ESAM I et ESAM II.
- Tableau 11 : Répartition des épisodes de la croissance selon leurs effets en termes d'inégalité et de revenus.
- Tableau 12 : Tableau de contingence et de classification
- Tableau 13 : Evolution simultanée de la pauvreté absolue selon plusieurs scénarios de croissance.
- Tableau 14 : Taux de croissance de la consommation par tête nécessaire à l'accomplissement de l'objectif...
- Tableau 15 : Modification de l'élasticité du taux de pauvreté absolue à la consommation moyenne sous une hypothèse de croissance de la consommation agrégée par tête égale à 3.7% par an
- Tableau 16 : Valeur théorique de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen pour une sélection de pays.

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>CHAPITRE I : CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE</u>	6
Section 1 : contexte Socioéconomique.....	6
Section 2 : Analyse de la pauvreté au Sénégal.....	16
<u>CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE</u>	29
Section 1 : Les aspects théoriques.....	29
Section 2 : les aspects empiriques.....	38
<u>CHAPITRE III : METHODOLOGIE ET RESULTATS</u>	86
Section 1 : Analyse économétrique.....	85
Section 2 : Recommandations.....	89
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	95
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	97
<u>ANNEXE</u>	105

Introduction Générale

Plus de cinquante ans après l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme, un tiers de la population du monde en développement vit encore en dessous du seuil de pauvreté. Le principal objectif des efforts de développement est de réduire celle-ci. Le Sénégal de son côté s'est engagé au début des années 1980 dans des programmes successifs d'ajustement structurel soutenus par la Banque Mondiale (B.M) et le Fonds Monétaire International (FMI), comme stratégie de recherche de solutions aux déséquilibres aussi bien Economiques que financiers.

Les réformes ont été mené dans les différents programmes que sont : le Programme de Redressement Economique et Financier (PREF) en 1979, qui est un programme de stabilisation des tendances lourdes à la crise. Ce dernier sera suivi par d'autres dont le plus notable est le Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme (PAMLT) (1985-1992), autour des objectifs de stabilisation des déséquilibres et de relance de la croissance par la mise en œuvre de politiques sectorielles notamment les NPI et NPA (Nouvelle politique Industrielle et Nouvelle Politique Agricole) qui devaient opérer une libéralisation totale de l'Economie et également le désengagement de l'Etat dans les secteurs productifs. Ces réformes sont accompagnées par bien d'autres au niveau de la fiscalité et au niveau des politiques commerciales. Malgré l'ampleur des réformes, le PAMLT n'a pas atteint ses objectifs majeurs de relance de la croissance et de résorption des déséquilibres économiques et financiers. C'est dans ce sens qu'un plan d'urgence a été élaboré en 1992 qui n'empêchera pas la dévaluation du F CFA en Janvier 1994.

Dès lors, d'importantes réformes structurelles destinées notamment à contrôler les bases d'une croissance durable vont être entreprises au Sénégal.

Le taux de croissance prés-dévaluation est passé de 2,9% à 5,02% entre 1985 et 1993 avec toutefois un taux négatif (-2,2%) en 1993. Entre 1996 et 2000, le taux moyen a fluctué autour de 5%, cette évolution positive est la conséquence d'un gain des compétitivités suite à la dévaluation qui a notamment bénéficié aux secteurs

secondaires et tertiaires avec une hausse totale de la part de ces secteurs dans le PIB de plus de 3% par rapport à la première moitié de la décennie des années 1990.

Cette croissance s'est accompagnée au plan social par une légère diminution de la pauvreté.

Sur la base d'une ligne de pauvreté correspondant à une consommation de 2400 calories par personne et par jour, la première enquête budget consommation (ESAM-I) de 1994/1995 a permis d'évaluer la proportion des ménages en dessous du seuil de pauvreté à 57.9%. Les premiers résultats du QUID, (Questionnaire Unifié des Indicateurs de développement de l'ESAM-II) évaluent cette proportion à 53.9% en 2001. Cependant, ces taux sont largement en dessous des résultats de l'EPPS, (Enquête Auprès des Ménages sur la Perception de la Pauvreté au Sénégal) en 2001 ou 65% des ménages interrogés se considèrent comme pauvres et 23% se considèrent même comme très pauvres. Par ailleurs, 64% des ménages considèrent que la pauvreté s'est aggravée ces dernières années, ce qui est contradictoire avec ce qui a été énoncé, résultant certainement de critères différents d'appréciation de la pauvreté.

L'un des défis majeurs du développement est de promouvoir des politiques économiques et sociales susceptibles de combattre la pauvreté.

Certes, l'objectif d'éradication de la pauvreté n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, c'est l'importance qu'on lui accorde aujourd'hui, notamment au niveau international¹.

En particulier, le paradigme dominant du développement, mettant en lumière plusieurs changements quant à la conception de la pauvreté, les acteurs de la lutte contre cette dernière, et l'identification du ciblage des groupes pauvres, s'efforce d'impulser une stratégie axée autour de trois éléments.

Tout d'abord, une croissance économique intensive en travail visant à accroître les actifs productifs, l'emploi et les mouvements des pauvres. Ensuite, un meilleur accès aux services sociaux afin que les pauvres bénéficient d'une plus grande sécurité et réalisent pleinement leur potentiel.

¹ Lipton, Maxwell (1992).

Enfin, la mise en place de filets de sécurité efficace pour protéger les pauvres contre les chocs soudains, garantir la sécurité alimentaire et prévenir leur destitution. Ces trois orientations sont relativement expliquées dans les approches de la Banque Mondiale (voir particulièrement BM, [1990], [1993]).

En réalité, malgré la prise en considération de ces trois dimensions dans la mise en œuvre des politiques, l'aspect croissance économique demeure privilégié.

L'expérience des pays Asiatiques tend à mettre en évidence une corrélation étroite entre croissance économique et réduction de la pauvreté (par exemple en Asie de l'Est, le PIB a augmenté annuellement de 8% au cours de la période 1985-1994, et l'incidence de la pauvreté devrait passer de 11,3 à 4,2% entre 1990 et 2000) (BM. 1990, 1996a). En fait, en Afrique Subsaharienne, malgré l'existence d'une certaine croissance économique, certes faible, au cours des dernières années, la pauvreté demeure une caractéristique majeure du système social Africain (entre 1985 et 1994, la croissance annuelle du PIB n'a été que de 1,9%, et l'incidence de la pauvreté au cours de la période 1990-2000 devrait passer de 47,8 à 49,7%, BM (1990), (1996 a).

Dans le document de stratégie économique du Ministère de l'Economie des Finances et du plan (Avril 2000), on enregistre un taux de croissance du PIB qui est resté supérieur à 5% et un taux d'inflation contenu à 0,8% en 1999, 1,1% en 1998 et 1,8% en 1997.

La croissance économique, relativement satisfaisante sur la période considérée, est essentiellement portée sur le secteur tertiaire et le secteur secondaire. Les performances économiques enregistrées, bien qu'appréciables, n'ont pas fait reculer le chômage et améliorer les conditions de vie des populations. Dans ce contexte, il serait instructif de nous demander si la croissance a un impact sur la pauvreté au Sénégal ? Et que la composition sectorielle de celle-ci détermine t-elle dans quelle mesure les couches les plus pauvres de la population bénéficient de la croissance ? Ainsi, on voit que la répartition des richesses et des revenus dans un pays détermine dans quelle mesure les pauvres bénéficient de la croissance.

Certes, la croissance est bonne pour les pauvres, pour paraphraser le titre de l'étude fréquemment citée de la banque Mondiale (Dollar et Kraay, 2000), à quelques exceptions près : rappelons-nous l'exemple de la révolution industrielle Britannique caractérisée au début du XIX^{ème} siècle par une croissance exceptionnellement rapide, accompagnée d'une forte paupérisation de la population pendant plusieurs décennies.

Cependant, même en considérant comme exceptionnel les schémas de croissance « appauvrissante » et en acceptant l'existence d'une corrélation positive entre croissance et pauvreté (thèse du strickle down), il est nécessaire pour se prononcer dans ce débat d'évaluer plus finement l'élasticité de la pauvreté à la croissance : « si celle-ci est élevée, alors les stratégies de réduction de réduction de la pauvreté exclusivement basées sur la croissance économique sont probablement justifiées. Si celle-ci est faible, toutefois, des stratégies ambitieuses de réduction de la pauvreté devraient combiner croissance économique et certaines formes de redistribution » (Bourguignon, 2000).

Des études récentes tentent à montrer qu'il n'existe pas de lien systématique entre croissance rapide et augmentation des inégalités contrairement à l'hypothèse avancée par Kuznets dans les années cinquante.

D'après Goudie et Ladd (1999) la croissance modifie la distribution des revenus mais pas de manière systématique. Ainsi en l'absence d'une relation claire, ils préconisent la poursuite de politiques économiques axées essentiellement sur une croissance rapide.

De nombreuses autres études mettent en avant l'existence d'une forte relation entre croissance et réduction de la pauvreté (Bigsten et Levin (2000) De janvry et Sadoulet (1996)).

Cette présente étude a pour objectif principal de mesurer la part de l'effet de la croissance dans l'explication de l'atténuation de la pauvreté au Sénégal.

Plus précisément il s'agira d'explorer les bases de données existantes afin :

- d'estimer l'impact de la croissance sur la pauvreté.
- d'estimer la sensibilité de ses impacts aux choix alternatifs du déflateur.
- de formuler les recommandations de politiques économiques.

Cette étude s'articulera autour des trois chapitres suivants :

- Chapitre I : Contexte socio-économique et analyse de la pauvreté au Sénégal.
- Chapitre II : Revue de la littérature.
- Chapitre III : Méthodologie et résultats.

Chapitre I

Contexte socio-économique et Analyse de la pauvreté

Au début des années 1980, le Sénégal s'est engagé dans des programmes successifs d'ajustement structurels soutenus par la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International (FMI), comme stratégie de recherche de solutions aux déséquilibres aussi bien économiques que financiers.

Les soutiens financiers furent assortis de fortes conditionnalités et des critères de performances budgétaires. L'ajustement s'est réalisé au détriment de la croissance, il est aujourd'hui évident aux dires de la majorité d'experts que ses programmes ont échoué. Et d'ailleurs une étude commanditée par la Banque Mondiale, les pays « bénéficiaires » et certains ONG le témoignent (BM,1993). Cette étude montre qu'aucun objectif poursuivi par les plans n'a été atteint, et qu'ils ont au contraire contribué à diminuer le niveau de l'emploi et le pouvoir d'achat, à augmenter le chômage et à provoquer l'effondrement du système éducatif.

Ce qui fait dire aux détracteurs du consensus de Washington que : « L'ajustement structurel avait oublié les hommes ». le but de toute politique économique étant avant tout le bien être social.

Pour ce faire, nous présenterons le contexte socio-économique sénégalais avant d'analyser la situation de la pauvreté au Sénégal.

Section 1 : Contexte socio-économique

Après la dévaluation du FCFA en 1994, l'économie Sénégalaise a renoué avec la croissance, le PIBR ayant crû de 2,9 % en 1994 et de plus de 6 % par an en moyenne entre 1995 et 2000. Les performances économiques bien qu'appréciables n'ont pas fait reculer le chômage et améliorer les conditions de vie des populations. On constate une dégradation de la situation sociale et une accentuation de la pauvreté (ESAM-I).

1.1 L'évolution de la croissance

Au lendemain de la proclamation de son indépendance le Sénégal disposait de réels atouts, son PIB par tête était équivalent à celui de la Corée du Sud.

Cependant, ces conditions propices au développement n'ont pas été suivies de performances économiques satisfaisantes. De 1960 à 1980 le taux annuel moyen du PIB par tête a été de -0.3 %. Il a ensuite baissé à -0,8% entre 1981 et 1994².

² « Le Sénégal en quête d'une croissance durable » Diagne. A et Daffé. G, CREA-KHARTHALA

Le taux de croissance post dévaluation est passé de 2,9 % à 5,02 % entre 1985 et 1993 avec toutefois un taux négatif (-2,2 %) en 1993. Entre 1996 et 2000, le taux moyen a fluctué autour de 5%.

La croissance économique relativement satisfaisante sur la période considérée, est essentiellement portée sur le secteur tertiaire et le secteur secondaire. En effet le secteur primaire a connu une évolution très différenciée, avec les replis en 1997 et en 1998 et d'une reprise en 1999. La demande intérieure reste dominée par des dépenses en biens et services. Le taux d'épargne intérieure s'est redressé en passant de 12,3 % en 1997 à 14,3% en 1999. Celui-ci demeure toujours faible et ne peut atténuer le besoin de financement extérieur ni soutenir un programme d'investissement à long terme.

Compte tenu d'une bonne politique de gestion de la demande, les prix à la consommation ont faiblement varié sur la période 1997-1999.

Le taux d'inflation n'a augmenté en moyenne annuelle que de 1,8% en 1997, 1,1% et 0,8% en 1999. La décélération en 1998 est favorisée par la réduction des tarifs douaniers intervenue au courant du deuxième trimestre de l'an 2000.

La situation budgétaire de l'Etat s'est nettement améliorée grâce aux actions visant l'amélioration des recettes, la limitation de la hausse des dépenses et leur restructuration au sein du profit des secteurs prioritaires. Les recettes fiscales ont progressé de près de 8% en moyenne entre 1996 et 1998 pour atteindre 16,7 % du PIB en 1998. Bien que les dépenses aient aussi fortement augmenté, l'écart de leur progression avec celle des recettes s'est nettement rétréci. La progression des dépenses est surtout liée aux dépenses d'investissement sur ressources budgétaires.

La progression de la masse monétaire a été compatible avec la croissance moyenne du PIB nominal. Conformément aux orientations de la politique de la monnaie et du crédit, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires continuent de se redresser passant de -155,3 milliards de FCFA en 1994 à 15,6 milliards de FCFA en 1997 puis à 51,4 milliards de FCFA en 1998. Cette évolution témoigne de l'impact de la mobilisation d'importantes ressources au titre de l'assistance budgétaire extérieur, de prêt-projets et de la privatisation d'entreprises publiques à partir de 1997.

L'amélioration de la trésorerie de l'Etat qui en a résulté a ainsi permis à ce dernier de poursuivre son désendettement vis à vis du système bancaire. La politique monétaire est donc restée prudente contribuant ainsi à la consolidation des réserves de change et à la stabilité des prix.

Des critiques ont été faites à propos de la nature de la croissance économique qu'a connu le Sénégal ces dernières années. Elle aurait bénéficié à un secteur réduit de la population, et ses effets n'ont pas été répartis de façon égalitaire. Cette croissance n'est pas encore de qualité. On note une variabilité de près de 1,6 pour une croissance moyenne de 2,7 sur la période 1960-1993. cette croissance est par ailleurs largement tirée par des sous secteurs qui n'ont pas été suffisamment pourvoyeurs d'emploi (huileries, traitement de produits halieutiques, phosphates, ciment, tourisme et télécommunication). La croissance s'est avérée fragile du fait de la faible productivité

de l'agriculture de la compétitivité insuffisante des secteurs d'offre et de leur vulnérabilité aux chocs exogènes (sécheresse, fluctuations des cours des matières premières). La situation du secteur primaire, restée précaire, combinée à une atonie du secteur secondaire, insuffisamment compétitif, a été une contrainte forte à la création d'emploi et à l'amélioration des revenus, induisant une dégradation continue des conditions de vie des ménages. Par ailleurs, la faiblesse et la diversification encore insuffisante des exportations en termes de produits (3 produits représentent près de 60% du total) continuent à inhiber substantiellement le potentiel de croissance. Ainsi, depuis le changement de parité, la croissance paraît moins erratique que par le passé, mais semble tout de même marquée par un tassement. Son niveau est encore inférieur au seuil minimal reconnu comme le minimum nécessaire pour apporter une réponse appropriée à la préoccupante question de pauvreté.

tableau 1 : Taux de croissance moyen du Sénégal de 1960-2000 (%)

Années	1960-1969	1970-1979	1980-1984	1985-1993	1994-2000
Indicateurs					
PIB	2,2	3,0	1,8	2,2	4,9
PIB par tête	-0,5	0,3	-0,9	-0,4	2,1

Source : Calculs effectués par A.Diagne et al à partir des données de la DPS/MEFP et de la BCEAO

1.2 la situation de l'emploi

Le cadre macroéconomique actuel, bien qu'assaini n'a pas garanti un accès plus large des pauvres aux ressources financières et productives permettant la création d'emplois productifs et rémunérateurs. On constate une insuffisance dans la promotion de la micro-entreprise et du secteur informel qui du reste, est le principal pourvoyeur d'emplois du fait que les effectifs de la fonction publique soient maintenus constants depuis plusieurs années et que le recrutement dans le secteur structuré n'a progressé que très lentement. Toutefois, la précarité qui y prévaut n'a pas favorisé une amélioration des revenus des pauvres. Le marché du travail informel va habituellement de pair avec de faibles salaires, des travaux peu productifs, des activités temporaires, un emploi parfois clandestin, des conditions de travail peu sûres et l'absence de protection au titre de la législation du travail. L'effectif (en milieu d'année) de la fonction publique est passé de 65 954 emplois en 1999 à 65 696 emplois en 2000, soit une baisse de 39%. L'effectif (en fin d'année) se chiffre à 66 478 en 1999 contre 65 887 en 2000, soit une baisse de 591. Au plan national, le taux d'encadrement administratif (nombre fonctionnaire pour 1000 habitants) reste égal à 7,1 pour 1000 entre 1999 et 2000. Ce taux est estimé à environ 17,3 pour 1000 en milieu urbain.

Tableau 2 : Principaux résultats des enquêtes pour la fonction publique.

Enquêtes	Pop.Active	Pop.Active Occupée	Chômeur	Pop. Totale	T.B.A	T.S.A	T. O	T. C
RGPH 1988 (Sénégal)	2231085	2049052	182033	6900000	32	47,1	91,8	8,2
RGPH 1988 (Dakar)	407301	309186	98115	1488941	27	42	75,9	24,1
ESP 1991 (Sénégal)	3056000	2741500	314500	7499095	41	64	89,7	10,3
ESP 1991 (Dakar)	564124	411847	152277	1566657	36	50,5	73	27,0
ESMU 1991 (Dakar)	585222	442132	143090	1566657	37,4	53,4	75,6	24,4
ESAM 1994 (Sénégal)	2915002	2695385	219617	7884257	37	56,2	92,5	7,5
ESAM 1994 (Dakar)	577687	483039	94648	1659514	34,8	49,5	83,6	16,4
EDMC 1996 (DAKAR)	531058 (sens strict)	481482	49576 (sens strict)	2012303	26.4 s.strict	56 s.strict	90.7 s.stri ct	9.3 s.stri ct
EDMC 1996 (DAKAR)	554385 (sens élargi)	481482	72903 s.élargi	2012303	27.5 s.élarg	58.5 s.élargi	86.8 s.élar	13.2 s.élar

source : RGPH / ESP / ESMU / ESAM.

NB : Pour l'EDMC, la population cible est âgée de 15 ans et plus alors que pour les autres enquêtes c'est celle de 10 an et plus qui a été retenue.

T.B.A : Taux brut d'activité

T.S.A : Taux Spécifique d'activité

T.C : Taux de Chômage

T.O : Taux d'Occupation

Comme attendu, en se référant au tableau 3, les ménages dont le chef est occupé ont une incidence de pauvreté plus faible (44,5%) que celle des ménages dont le chef est chômeur (59%) et ou inactif autre que retraité (63,0 %)

Tableau 3 : Ménages pauvres et incidence de la pauvreté selon l'occupation du chef de ménage

Occupation	Ménages pauvres	Taux de pauvreté	Contribution
Occupé	242806	44,5	51,2
Chômeur	20829	59,9	4,4
Etude/Formation	2419	53,1	0,5
Personne au foyer	38078	41,3	8,0
Retraité	28243	47,6	6,0
Autre inactif	127333	63,0	26,9
Total	...	48,5	...

Source : Direction de la prévision et de la statistique et banque Mondiale : (ESAM II, 2001/2002). **NB** : Les colonnes de total ne prennent pas en compte les non déclarés et de ce fait ne peuvent se rapporter à l'ensemble.

Tableau 4 : Ménage pauvre et incidence de la pauvreté selon le secteur d'activité du chef de ménage

Secteur d'activité	Ménages pauvres	Taux de pauvreté	Contribution
Administration	8041	18,9	3,3
Société parapublique	3019	32,0	1,2
Société privée	16249	31,5	6,7
Individu ou ménage	205909	49,2	84,8
Autre	9588	41,3	3,9
Total	...	48,5	...

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque Mondiale : (ESAM II, 2001/2002) **NB** : Les colonnes de total ne prennent pas en compte les non déclarés et de ce fait ne peuvent se rapporter à l'ensemble.

La pauvreté est aussi plus répandue parmi les ménages dont le chef est employé par un individu ou un ménage (49,2 %) tandis que celle-ci est plus faible dans les ménages dont le chef travaille dans l'administration (18,9 %). Les ménages dont le chef travaille pour le compte d'une société parapublique ou privée occupe une position intermédiaire (32%). Ces résultats ne surprennent guère si l'on sait que les Entreprises individuelles constituent l'essentiel du secteur informel, d'où une certaine vulnérabilité et une instabilité liées à la faiblesse et à l'irrégularité des revenus (tableau 4).

Ces résultats viennent confirmer l'idée selon laquelle il n'est pas possible de venir à bout de la pauvreté si l'économie n'engendre pas de possibilité d'investir, d'entreprendre, de créer des emplois et des moyens d'existence durables.

1.3 La productivité globale des facteurs

Sur le mémorandum économique publié par la Banque Mondiale intitulé : « politiques et stratégies pour une croissance accélérée et une pauvreté réduite » (2004), on note que la dévaluation a certes permis de faire répartir la croissance économique à la hausse mais elle n'a pas su provoquer ni une modification de la structure de l'économie ni une relance des exportations.

Ainsi l'industrie manufacturière se caractérise par sa forte concentration, nonobstant l'émergence de plusieurs petites industries, évoluant faiblement en poids économique et privilégiant les investissements de maintenance au détriment des investissements de capacité et des nouvelles créations d'usines. Malgré les efforts faits au lendemain de la dévaluation pour désengager l'Etat et libéraliser les activités économiques, le Sénégal demeure marqué par plusieurs contraintes qui bloquent sa compétitivité. C'est le manque de transparence qui cause le plus de tort à l'économie. Le sentiment des investisseurs potentiels et des consommateurs est que les décisions publiques ne sont pas encore suffisamment neutres et isolées des influences corporatistes et des intérêts individuels. Leur confiance dans le système concurrentiel s'effiloche, ce qui induit un cercle vicieux « recherche de rentes, méfiance des acteurs, faible dynamisme économique ».

Parmi les facteurs de non compétitivité au Sénégal, on note : les infrastructures inadaptées, les procédures juridiques lourdes et aléatoires, la qualification de la main d'œuvre qui demeure en deçà des normes internationales, les difficultés d'accès à la terre, l'inefficacité des dépenses publiques et l'insuffisante offre de financement bancaire pour les investissements des Petite et Moyenne Entreprises (PME).

Le bas niveau du taux de croissance résulte de l'insuffisance de la productivité globale des facteurs (PGF). Une décomposition du taux de croissance du PIB en termes de contribution du facteur travail, du stock de capital et de la PGF montrent la contribution du capital à la croissance du PIB n'a été que de 22%, alors que celui-ci est de 56% pour l'ensemble sub-saharien et de 49% pour l'ensemble des pays en développement. Deux raisons fondamentales expliquent la faible contribution du facteur capital dans la croissance : le faible niveau d'accumulation du capital et la qualité moyenne des investissements réalisés.

Selon Diagne et Daffé (2000), la productivité totale des facteurs (PTF) est liée à l'assimilation du progrès technique et à l'amélioration de l'environnement dans lequel opèrent les unités de productions. En recourant à cette démarche, ils distinguent cinq tendances majeures:

1. Le taux de croissance de l'économie Sénégalaise est plus faible que le taux moyens des pays d'Afrique Subsaharienne (ASS) et celui des pays en développement.
2. La contribution de la productivité apparente du travail a été la même que dans les deux groupes de pays de comparaison, aussi ne joue t elle pas un rôle important dans les différences observées.

3. Le stock de capital total a varié entre 1,7 % et 1,1 %, selon la valeur retenue du coefficient de capital, et sa contribution à la croissance du produit n' a été que de 22 %, alors qu'elle est de 56 % pour l'ASS prise dans son ensemble.
4. La PTF a enregistré une croissance moyenne variant entre 0,5 % et 0,75 % selon les hypothèses retenues sur les valeurs respectives du coefficient de capital en 1960 et l'élasticité du produit au capital. Quoique sa contribution à la croissance du PIB au Sénégal soit plus élevée (20 %) que pour l'ensemble des pays de l'ASS (6%), elle demeure tout de même inférieure à la moyenne des pays en développement (26 %). On ne peut imputer la totalité de l'augmentation de la PTF ni à un progrès technique qui se serait diffusé dans l'économie, ni à une plus grande efficacité dans l'utilisation des facteurs de production. Cette augmentation provient essentiellement du déplacement de la main-d'œuvre du secteur primaire vers les secteurs secondaire et tertiaire – particulièrement les services – qui ont une productivité plus élevée. Les gains, très modestes en PTF comparativement à la moyenne des pays en développement, reflètent plutôt un manque de compétitivité internationale.
5. Le stock de capital par actif a connu une baisse par an, variant de 0,2 % (pour un coefficient de capital de 2,5), résultat d'une croissance du taux de l'emploi plus rapide que celle du stock de capital par actif. Ce désinvestissement est l'une des principales causes de la faiblesse de l'économie Sénégalaise. La même tendance s'observe pour les autres pays de l'Afrique au Sud du Sahara. En revanche, la moyenne des pays en développement a rapidement augmenté son stock de capital par travailleur.

Le tableau suivant retrace, sous différentes hypothèses du coefficient de capital, les taux de croissance annuels moyens du stock de capital, de la productivité travail et de la productivité globale des facteurs.

Tableau 5 : Taux de croissance moyen annuel en %
La période 1960-1990

PIB	
Stock de capital	2,3
- Coefficient de capital = 2 en 1960	1,7
- Coefficient de capital = 2,5 en 1960	1,1
Emploi/population active	1,9
Productivité du travail	
Stock de capital par actif	0,4
- Coefficient de capital = 2 en 1960	-0,2
- Coefficient de capital = 2,5 en 1960	-0,8
Productivité globale des facteurs	
- Coefficient de capital = 2 en 1960 et Elasticité du produit au capital = 0,3	0,5
- Coefficient de capital = 2,5 en 1960 et Elasticité du produit au capital = 0,3	0,7
- Coefficient de capital = 2 en 1960 et Elasticité du produit au capital = 0,4	0,5
- Coefficient de capital = 2,5 en 1960 et Elasticité du produit au capital = 0,4	0,75

Source : J.-C. Berthélemy, A.Seck, A. Vourc'h, 1999

Tableau 6 : Contribution des facteurs à la croissance du PIB.

	Sénégal (1)		ASS (2)		Ensemble des pays en développement (3)	
	Points	Part	Points	Part	Points	Part
Points de pourcentage						
Tendance de la Croissance du PIB	2,30	100%	3,40	100%	5,10	100%
Contribution du Travail	1,33	58%	1,30	38%	1,30	25%
Contribution du Capital	0,51	22%	1,90	56%	2,50	49%
Contribution de la PGF	0,46	20%	0,20	6%	1,30	25%

Source : (1) J-C Berthelemy, A. Séck, A. Vourch'h, 1996. le taux de croissance annuel du PIB est calculé sur la période 1960-1990. (2) et (3) P. Collier et J.W. Gunning, 1997.

Latreille et Varoudakis (1990) ont cherché à expliquer le niveau de la PGF dans l'industrie manufacturière en retenant comme déterminants le stock de capital public, la puissance disponible de production d'électricité et l'indicateur de développement humain (mesuré par le ratio rémunération de la main d'œuvre / SMIG par secteur) et l'indicateur de protection commerciale. Ils montrent que seul le capital humain a un effet significatif sur les variations de la PGF.

1.4 Répartition inégale des revenus

L'augmentation du PIB est d'abord profitable aux producteurs tant propriétaires du capital qu'apporteurs de travail. On pourra donc admettre que l'ensemble de la collectivité verra sa situation s'améliorer, sauf si une modification importante de la répartition prend place. Cela peut être dû à une baisse des termes de l'échange, par exemple entre la ville et la campagne, qui viendrait pénaliser les producteurs de vivriers domestiques, ou à des prélèvements plus importants sur la rente agricole.

Dans l'ensemble cependant, il faut s'intéresser à la répartition des fruits de la croissance qu'à la production.

Les analyses du surplus montrent que, en règle générale, trois catégories participent au partage : Le capital, par l'augmentation des revenus du capital des revenus du capital (profit et rentes), le travail, par l'augmentation des salaires unitaires et/ou de la masse salariale (la réduction du temps de travail ne semble pas d'actualité dans les pays en développement), les consommateurs, par la baisse des prix (absolus ou relatifs), l'amélioration de la qualité et de la variété des produits ; un quatrième agent, l'Etat, peut bénéficier d'une augmentation des recettes fiscales directes et indirectes. A priori donc, la croissance économique, définie comme l'augmentation matérielle de la

production (à structure inchangée) ne devrait pas créer de perdants parmi ceux qui participent à la production.

Tous cependant ne participent pas au partage du surplus. Des groupes sont exclus, qui sont généralement pauvres au départ. Leur exclusion vient de ce qu'ils ne peuvent participer à la production ou à la répartition, souvent pour des raisons matérielles : infirmes, personnes malades ou temporairement handicapées, femmes chargées de famille, agents ne pouvant obtenir le capital minime nécessaire au démarrage d'une activité de tablier ou simple vendeur ambulant, chômeurs...

La faible croissance du PIB par tête s'est accompagnée d'une concentration des revenus et d'une extension de la pauvreté³ :

1. La répartition des revenus est marquée par de fortes inégalités. Le coefficient de Gini qui mesure le degré d'inégalité dans la répartition des revenus a une valeur de 0.51 en 1992 (Diagne 1997). Ainsi, 40 % des ménages les plus pauvres reçoivent à peine 17 % des revenus tandis que les 10 % les plus riches en reçoivent 44 %. Le Sénégal se place parmi les pays où les différences dans les conditions de vie sont les plus marquées. Un autre indicateur qui témoigne des fortes inégalités sociales est l'accès des différents groupes de ménages au service de l'éducation. Diagne et al (1999) ont montré, à partir des données de l'Enquête Sur les Priorités (ESP), qu'en 1992 les taux de scolarisation sont d'autant plus faibles que les ménages sont pauvres. C'est ainsi qu'on passe d'un taux de scolarisation primaire de 26 % pour les ménages les plus défavorisés (quintile 1) à 101 % pour les ménages les plus riches (quintile 5). Les mêmes calculs effectués pour les données de l'ESAM en 1995 font apparaître des taux bruts de scolarisation de 40 % pour le quintile le plus pauvre et de 99 % pour le quintile le plus riche, ce qui traduit une amélioration. L'écart entre les ménages riches et les ménages défavorisés se creuse au fur et à mesure que le niveau d'enseignement s'élève.
2. La forte inégalité dans la répartition du revenu s'est accompagné d'une paupérisation croissante de la population. L'incidence de la pauvreté mesure la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté tel que celui-ci a été défini. Ce seuil de pauvreté a été évalué par l'ESP par 111 F CFA par jour et par équivalent adulte en 1992, et par l'ESAM à 392 F CFA en 1995. Alors que selon le seuil de pauvreté défini par l'ESP, le Sénégal comptait 33 % de ménages pauvres en 1992, selon celui défini par l'ESAM, la pauvreté touchait 58 % des ménages en 1995. ce dernier taux signifie que sur les 778 000 environ de ménages que comptait le Sénégal en 1995, 450 000 vivaient au dessous du seuil de pauvreté. Entre les deux enquêtes, la pauvreté s'est amplifiée. Nous allons en revenir en détail à la section suivante.

³ opcit. Page 5.

3. Le bien-être des personnes et des ménages ne se mesure pas seulement par les revenus et les dépenses alimentaires. En effet, l'accès aux Services Sociaux de Base (SSB) revêt aussi une importance cruciale. Mais les considérations financières de court terme qui ont dominé les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel jusqu'au début des années 1990 ont conduit à une diminution des dépenses publiques d'investissement et les dépenses ordinaires non salariales. Des secteurs comme la santé, l'éducation et les infrastructures ont le plus souffert des restrictions budgétaires, car l'augmentation ou le maintien de l'offre et de la qualité des services délivrés exigent des dépenses récurrentes et d'investissement à un niveau approprié. Les populations les plus démunies sont les premières victimes de toute réduction des dépenses dans ces secteurs, étant donné leur accès limité aux biens et services offerts par le secteur privé.

Section II : L'analyse de la Pauvreté

Depuis la dévaluation du FCA en 1994, le Sénégal a renoué avec la croissance. En dehors du taux de 2,9% enregistré en 1994, tous les taux annuels observés ou estimés depuis 1995 sont supérieurs ou égaux à 5%, soit bien au dessus du taux de croissance démographique qui est de 2,7% par an. Nonobstant cette réalité, la pauvreté continue de faire l'objet d'une préoccupation centrale compte tenu de son ampleur et de son extension.

Analyser la pauvreté, revient à étudier la nature et les caractéristiques de celle-ci mais aussi d'essayer de donner quelques mesures de la pauvreté, ces dernières seront traitées dans le deuxième chapitre II.

Pour ce faire, nous allons successivement essayer de proposer quelques définitions de la pauvreté, la répartition et tendance de la pauvreté et enfin les caractéristiques.

2.1 Définition de la pauvreté

La littérature sur le concept de pauvreté est extrêmement abondante, plusieurs définitions et approches existent pour la cerner qui conduisent évidemment à une identification différente des pauvres. En particulier l'on distingue trois principales écoles : l'école **Welfarist**, l'école **des besoins de base** et l'école **des capacités**.

➤ L'école Welfarist

Pour les Welfarists, la « chose » en question est le bien être économique. Certains font parfois référence au bien être économique sous le terme anglais *economic welfare*⁴. Les Welfarists ramènent le concept de bien être soit directement au concept d'utilité commun en économie⁵, soit indirectement via le terme bien être économique compris comme un état mental, tel que le bonheur, le plaisir ou la satisfaction du désir procuré à une personne par la consommation (ou la possession) de biens et services. Le terme

⁴ Michael Lipton et Martin Ravallion "poverty and policy"

⁵ Jean Tinbergen, "On the measurement of Welfare"

« niveau de vie » est un autre terme quelques fois utilisé pour référer au bien être économique.

➤ L'école des besoins de base

Cette école considère que la « chose » manquante dans la vie des pauvres est un petit sous ensemble de biens et services spécifiquement identifiés et perçus comme rencontrant les besoins de base de tous les être humains. Ils sont dits « de base » car leur satisfaction est considérée comme un préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie ; ils ne sont pas perçus comme contribuant nécessairement au bien-être. Comme Lipton le dit, on doit « être » avant « d'être bien »⁶. Au lieu d'être sur l'utilité, l'accent est mis sur les besoins individuels relativement à des commodités de base.

Dans l'approche traditionnelle des besoins de base, les commodités de base comprennent : de la nourriture, de l'eau potable, des aménagements sanitaires, un logement, des services de santé et d'éducation de base, et un service de transport public. Ces besoins vont au delà des besoins nécessaires à l'existence, généralement appelés les besoins minimaux, qui n'incluent qu'une nutrition adéquate, un logement et un habillement décent. Les sous-ensemble de commodités de base est compris comme variant avec l'âge et le sexe.

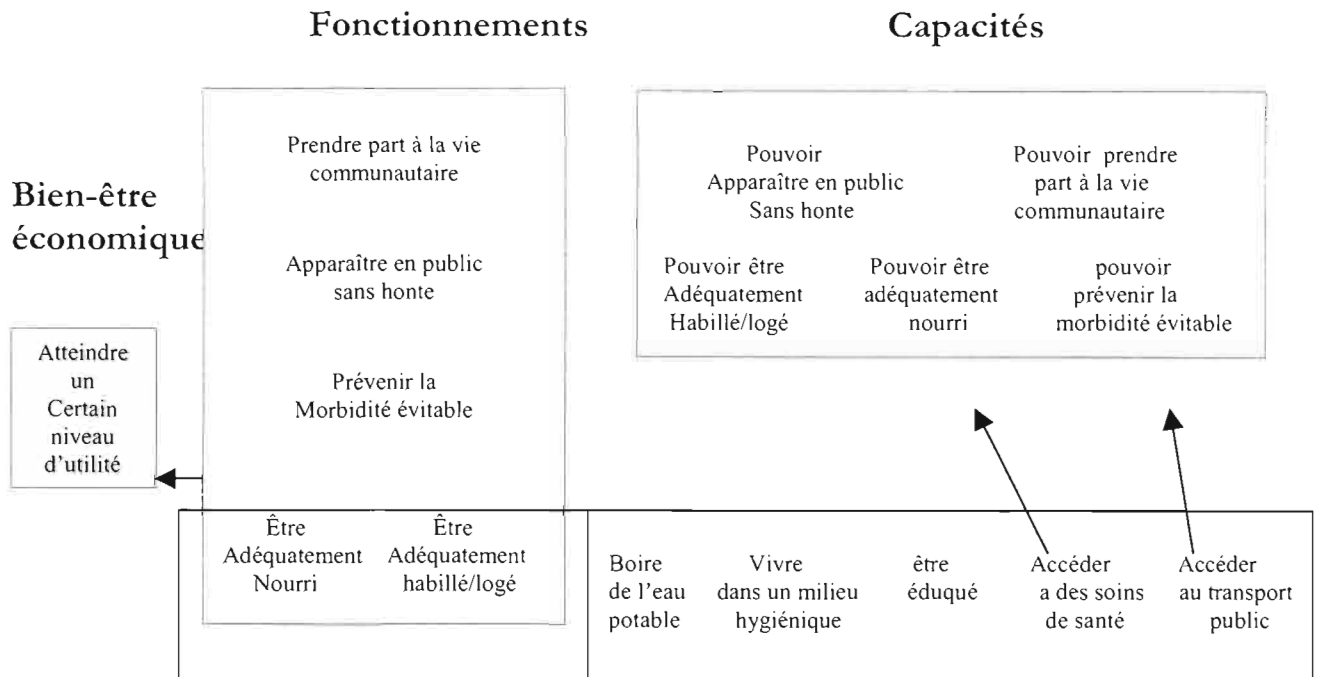
➤ L'école des capacités

Pour cette école, la « chose » qui manque n'est ni l'utilité ni la satisfaction des besoins de base, mais des habiletés ou capacités humaines. L'école des capacités considère donc comme pauvre, une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous-ensemble de fonctionnements. En conséquence, ce qui manque n'est pas l'utilité ou les besoins de base satisfaits, mais certaines capacités vues comme raisonnablement minimales.

La considération des capacités et des fonctionnements plutôt que des commodités, oblige à prendre en compte les caractéristiques personnelles des individus.

⁶ cité par N. Kabeers, " Beyond the poverty lines : Measuring poverty and impoverishing Measures"

Synthèse des trois approches



Quatre points ressortent de ce diagramme. Premièrement, seuls les besoins de base et les fonctionnements ont des éléments en commun (être adéquatement nourri, habillé et logé). Deuxièmement, les fonctionnements et les besoins peuvent procurer de l'utilité. Troisièmement, certains besoins de base formulés en terme « d'accès » sont générateurs de capacités. Quatrièmement, contrairement aux deux autres approches, le concept de pauvreté **Welfarist** est uni-dimensionnel.

L'utilisation du bien-être économique par l'école welfarist pour caractériser la pauvreté peut être critiquée sous deux aspects. Premièrement, l'identification des pauvres dans une société sous-entend inévitablement des comparaisons interpersonnelles. Or, le fait d'interpréter le bien-être économique comme un concept subjectif laisse croire à plusieurs économistes que les comparaisons interpersonnelles de bien-être économique n'ont aucun sens.

La deuxième critique adressée à cette école qui est plutôt d'ordre éthique se trouve au cœur de l'argument, au plan conceptuel, des deux autres écoles. L'approche Welfarist, en supposant réglé le problème soulevé par la première critique, nous dicterait de classer comme pauvre un individu très favorisé matériellement mais toujours non comblé et comme non pauvre un individu très peu favorisé financièrement mais néanmoins comblé. Cela pour les autres écoles est inconcevable.

A son tour l'école welfarist adresse deux critiques d'ordre conceptuel aux deux autres approches. La première s'attaque à la place accordée aux préférences. Selon les Welfarists, comme nous l'avons mentionné précédemment, les individus sont les

mieux placés de juger de ce qui est bon pour eux-même. C'est pourquoi il est préférable de se fier aux choix des individus.

La première critique se rapporte à l'aspect multidimensionnel de ces approches. Le problème est le suivant : Supposons deux individus dont tous les besoins de base sont remplis sauf un : Pour l'un c'est l'éducation et pour l'autre il s'agit de la nutrition. Lequel des deux est le plus pauvre ? Ce type de question reçoit communément l'appellation de problème d'agrégation. C'est à dire, de quelle façon les différents éléments doivent-ils être agrégés de façon à ramener l'analyse à une dimension ?

Il a été supposé par exemple que les besoins immatériels soient considérés comme des besoins de base. Par cette inclusion, l'école des besoins de base chevaucherait l'école des capacités. D'autres ont proposé de voir les besoins de base ce qui rapprocherait plutôt les écoles Welfarist et des besoins de base.

Pour certains le débat porte tout d'abord sur le sens qu'il faut donner au terme de pauvreté. Si la signification immédiate du terme de pauvreté fait référence à un manque de ressources (matérielles), son interprétation est multiple, il convient de ne pas étendre le sens premier du concept de pauvreté au-delà de son aspect matériel. Selon Serge Milano, "la pauvreté absolue évoque un niveau de vie minimum, identique en tous lieux et en tous temps. La pauvreté relative évoque, au contraire, un niveau de vie normal ou courant, variable avec l'époque et avec la société". Mais la distinction entre pauvreté absolue et pauvreté relative n'est pas seulement conventionnelle. Le débat n'a pas pour seul effet une différence de dénombrement des personnes concernées, mais renvoie à des perceptions différentes du phénomène et donc des politiques sociales à conduire. Cette approche de la pauvreté absolue considère le minimum alimentaire comme indispensable au maintien de la vie.

Le minimum alimentaire est singulièrement plus varié et est donc relatif au temps mais aussi à l'espace. Les aliments considérés comme indispensables ne sont pas les mêmes au Sénégal, aux Etats-Unis, ... Cependant cette "relativité" de la pauvreté absolue ne doit pas se confondre avec la pauvreté relative. Celle-ci considère non seulement le minimum vital, mais également les manques indispensables pour une vie "normale", relativement à une société donnée (à son niveau de développement et à son époque). Cette conception, Peter Townsend l'a développée, préférant le mot "déprivation", c'est-à-dire à la fois manque et défaut d'accès, à "privation". Cette approche a le mérite de considérer que le minimum vital n'est pas exclusivement réduit à la seule satisfaction des besoins alimentaires et qu'il y a d'autres manifestations de la pauvreté.

B. Ames, W. Brown et Deverajan (2000) définissent la pauvreté comme : «la privation inacceptable du bien-être de l'être humain », ils poursuivent « ceci peut inclure aussi bien la privation physiologique que la privation sociale. La privation physiologique implique que les besoins matériels et biologiques fondamentaux ne sont pas satisfaits ce qui comprend ce qui comprend un niveau inadéquat d'alimentation, de santé, d'éducation et de logement. La privation sociale élargit le concept de privation pour inclure le risque, la vulnérabilité, le manque de respect en soi ».

Cette privation sociale peut parfois être plus important, si l'on prend l'exemple de l'étude intitulée « La parole est aux pauvres », une femme en Lettonie affirme : « la pauvreté est une humiliation, c'est le sentiment de dépendance des autres et d'être obligé de subir les grossièretés, les insultes et l'indifférence quand on demande de l'aide ».

2.2 répartition et tendance de la pauvreté

La répartition des ménages pauvres à travers le pays laisse apparaître un contraste entre les villes et les zones rurales et cache de fortes disparités.

TABLEAU 7 : Ménage pauvre et incidence de la pauvreté selon la région administrative

Région	Ménages pauvres	Taux de pauvreté	Contribution
Dakar	94714	33,6	18,4
Ziguinchor	33678	67,1	6,5
Diourbel	65476	61,5	12,7
Saint-Louis	44341	41,2	8,6
Tambacounda	34779	56,2	6,8
Kaolack	68230	65,3	13,2
Thiès	65567	48,6	12,7
Louga	26087	36,2	5,1
Fatick	30398	46,3	5,9
Kolda	51968	66,5	10,1
Total	515238	48,5	100

Source: Direction de la prévision et de la statistique et Banque Mondiale : Enquête Sénégalaise Auprès de Ménages (ESAM II, 2001/2002). NB : Les colonnes de total ne prennent pas en compte les non déclarés et de ce fait ne peuvent se rapporter à l'ensemble.

Les données observées montrent que la pauvreté est loin d'être uniforme d'une région à l'autre. Avec un ménage pauvre sur trois en 2001, la région de Dakar jouit d'une situation nettement plus favorable que les autres régions du pays, même si elle contribue le plus à la pauvreté (18,4% de l'ensemble des ménages pauvres). A l'opposé c'est les régions de Ziguinchor et Kolda que la pauvreté des ménages est la plus répandue (2 ménages sur 3), ce qui peut s'expliquer comme une conséquence de l'insécurité qui sévit dans cette zone. Globalement les régions de l'intérieur peuvent être regroupées en trois grandes zones homogènes selon l'incidence de la pauvreté observée.

- . très forte (plus de 60%) à Ziguinchor, Kolda et Diourbel
- . forte(entre 33 et 40%) à Tambacounda, Thiès, Saint-louis et Fatick
- . moyennement forte (entre 33 et 40%) à Dakar et Louga.

Dakar qui jouit d'un développement longtemps inégal au dépend des autres régions, privilège que lui confère son statut de capital. La région de Louga qui connaît un investissement par tête parmi les plus faibles du pays, est aujourd'hui le lieu d'important flux migratoires vers l'étranger. Les transferts d'argent effectués par les ressortissants de la région sont à prendre en compte comme un apport substantiel dans le relèvement significatif du niveau de vie de ces populations. Les régions de Dakar (18,4%), Kaolack (13,2%), Diourbel (12,7%), et Thiès (12,7%) contribuent pour plus de la moitié à la pauvreté (57%). Il faut dire que ces régions représentent presque 60% de la population. La contribution de la région de Louga à la pauvreté reste la plus faible (5%).

Cependant la pauvreté est localisée pour une large part dans les zones rurales et plus singulièrement dans les zones rurales du centre, du Sud et du Nord Est. Cette concentration de la pauvreté en milieu rural est également confirmée par l'EPPS (2000) : en effet, l'incidence de la pauvreté varierait en zone rurale entre 72% et 88% alors qu'en zone urbaine, elle varie entre 44% et 59%. Dans les deux cas l'incidence de la pauvreté demeure forte. En appliquant aux données collectées par l'ESAM I (1994-1995), on remarque que le niveau de pauvreté et l'ampleur des disparités entre milieu de résidence ne tendent pas à s'atténuer dans le temps. En 1994-1995 par exemple, l'incidence de la pauvreté ajustée serait de 61,4% pour l'ensemble du pays (contre 48,5% en 2001-2002), soit une baisse de 21 %. En milieu rural, 65,9% des ménages serait pauvres contre 57,5 % en 2001-2002, soit une baisse de près de 13% dans la période 1994/2002. Cette baisse est nettement plus importante à Dakar (près de 33%) et dans les autres villes (31%).

Ainsi, la contribution du milieu rural dans la pauvreté devient plus importante : le poids des pauvres ruraux a augmenté dans la période passant de 61,7% en 1994-1995 à 64,9% en 2001-2002, soit une augmentation de près de 5%.

TABLEAU 8: Ménages pauvres et incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence

Année	Dakar			Autres Villes			Milieu rural			Total	
	Pauvres	Taux	cont.	Pauvres	taux	cont.	Pauvres	Taux	cont.	Pauvres	Taux
2001	91736	33,3	17,8	89370	43,3	17,3	334132	57,5	64,9	515238	48,5
1994	91099	49,7	19,1	92160	62,6	19,3	294692	61,4	61,7	477952	61,4
Ecart	637	-16,4	-1,3	-2790	-19,3	-2,0	39440	-3,9	3,2	37286	-12,9
Ecart%	0,7	-32,9	-6,8	-3,1	-30,8	-10,3	13,4	-6,3	5,1	7,8	-21,0

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique et Banque Mondiale, (ESAM II, 2001/2002, ESAM I, 1994/1995).

Les mesures de la pauvreté obtenues pour le Sénégal sont représentées dans le tableau 10 ci-dessous. La première ligne du tableau donne la valeur de la consommation

normalisée, qui n'est autre que le niveau de consommation du ménage divisé par la ligne de la pauvreté. Une valeur unitaire signifie qu'en moyenne les ménages ont des ressources égales au seuil de pauvreté. On peut relever qu'en 2001-2002, les niveaux de consommation normalisée (à laquelle on pouvait s'attendre puisqu'il y a eu croissance du PIB et de la consommation par habitant en termes réels au cours de la même période tel qu'il en ressort des comptes nationaux).

La seconde ligne du tableau présente l'indice de la pauvreté⁷. Au niveau national, la part de la population en situation de pauvreté a diminué de 67,9% en 1994-1995 à 57,1% en 2001-2002, ce qui représente une réduction de 10.8 points, soit une baisse en termes relatifs de l'incidence de la pauvreté de 16%. De façon similaire, la part des ménages en pauvreté a diminué de 61,4% à 48,5%. D'après les travaux du Centre de Recherche en Economie Appliquée (CREA), l'élasticité de l'incidence de la pauvreté par rapport au revenu par tête serait de l'ordre de -1 sous réserve de la constance des inégalités. Or entre les deux enquêtes EASM I et ESAM II, l'indice de Gini⁸ est resté relativement stable au niveau national (du moins si on considère tant l'inégalité entre ménage que l'inégalité entre individus), et la croissance des revenus par tête est de l'ordre de 17%.

Le tableau reprend aussi l'évolution de l'inégalité telle que mesurée par le coefficient de Gini.

Même si l'inégalité a relativement peu changé entre les deux périodes, l'évolution est cependant différente selon que l'inégalité est estimée au niveau des individus ou au niveau des ménages.

Au niveau des ménages l'inégalité a légèrement diminué tandis qu'au niveau individuel elle a légèrement augmenté.

⁷ L'indice de la pauvreté représente la part des ménages ou de la population en situation de pauvreté.

⁸ L'indice de Gini est un indicateur qui mesure l'inégalité ; plus il est élevé, plus la répartition est inégalitaire.

TABEAU 9 : Mesure de la pauvreté et de l'inégalité au Sénégal 1994-2002, ESAM I et ESAM I

	Estimation au niveau Des ménages				Estimation au niveau Des individus			
	national	Dakar	Autre urbain	Rural	national	Dakar	Autre urbain	Rural
	1994-1995							
Consommation normalisée	1,18	1,61	1,20	0,99	0,99	1,23	1,00	0,90
Incidence de la pauvreté (%)	61,4	49,7	62,6	65,9	67,9	56,4	70,7	71,0
Ecart de pauvreté (%)	20,5	15,4	21,4	22,3	23,6	17,7	24,4	25,3
Sévérité de la pauvreté (%)	9,1	6,4	9,5	10,0	10,6	7,4	10,8	11,7
Coefficient de Gini	38,6	45,8	39,7	31,7	32,6	36,7	34,0	29,4
	2001-2002							
Consommation normalisée	1,36	1,86	1,45	1,08	1,15	1,49	1,24	0,99
Incidence de la pauvreté (%)	48,5	33,3	43,3	57,5	57,1	42,0	50,1	65,2
Ecart de pauvreté (%)	14,8	9,5	13,4	17,8	18,3	12,0	16,1	21,4
Sévérité de la pauvreté (%)	6,2	3,7	5,7	7,5	7,9	4,7	6,9	9,4
Coefficient de Gini	37,4	41,9	38,3	29,9	34,2	37,3	35,2	30,1

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique et Banque Mondiale, Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002, ESAM I, 1994-1995)

2.3 Caractéristique de la pauvreté

La pauvreté ne peut plus être perçue comme un phénomène résiduel, marginal. Bien au contraire, il s'agit manifestement d'un phénomène aujourd'hui caractérisé par une inquiétante ampleur et qui requiert non seulement que l'on parvienne à mieux comprendre les mécanismes qui l'entretiennent pour mieux les prévenir. Cerner les manifestations du phénomène, c'est mieux armé pour définir les politiques viables de lutte contre la pauvreté. On peut citer quelques facteurs qui caractérisent la pauvreté au Sénégal :

■ L'habitat :

Dans l'étude intitulée « la parole est aux pauvres » dans le rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 publié par la Banque Mondiale: Un Kenyan affirme : « la pauvreté ? ne me demandez pas ce que c'est : vous l'avez rencontré devant ma porte. Regardez ma maison, compter les trous. Regardez mes affaires et les vêtements que je porte...c'est ça la pauvreté ». Les caractéristiques de l'habitat dans les quartiers pauvres ne peuvent être que le résultat d'un condensé de situation parfois extrême. Des

constructions en dur côtoient invariablement des baraques, produit des écarts internes de niveau de vie.

Une grande proximité et pauvreté sévissent dans ces baraques où vivent des familles très larges d'environ 13 personnes contre 6 dans les zones moins défavorisées de Dakar.

L'occupation sauvage résultante entre autre des migrations et de l'amplification de la pauvreté est devenue légion à Dakar : maladies, malnutrition, chômage et violence de toute sorte s'y côtoient au quotidien.

■ L'alimentation

Dans un contexte de pauvreté et de chômage généralisé, l'alimentation devient problématique pour les populations, en particulier les plus démunies.

La dévaluation du FCFA et l'inflation consécutive des prix des denrées de premières nécessité ont exacerbé les difficultés de ravitaillement des populations en vivres.

La chute du pouvoir d'achat a entraîné des réajustements, des changements de certaines habitudes. Ainsi certains produits sont considérés comme un luxe. Donc la ration alimentaire qui est de 2400 calories par jour et par personne n'est pas atteinte par la majorité de la population.

La consommation totale, même chez les ménages les plus pauvres, inclut toujours la consommation de biens non alimentaires et de certains services. Pour en tenir compte, la ligne de pauvreté totale correspond à la ligne de pauvreté alimentaire majorée d'un montant pour couvrir les dépenses non alimentaires. Pour estimer ce montant, le principe est d'examiner ce que les ménages dont les dépenses sont proches du seuil alimentaire dépensent en biens non alimentaires. L'approche choisie, consiste à calculer la moyenne des dépenses non alimentaires par équivalent adulte pour tous les ménages dont les dépenses alimentaires par équivalent adulte sont proches de la ligne de la pauvreté alimentaire. Ce montant moyen est rajouté au seuil alimentaire et on obtient ainsi un seuil de pauvreté global. Le terme « proche » a été défini comme un intervalle de consommation alimentaire de plus ou moins 5 % autour du seuil alimentaire. L'estimation est faite séparément pour chaque strate, chaque passage et chaque enquête⁹. Le tableau 11 donne les lignes de pauvreté extrême/alimentaire et total obtenues pour chaque période et chaque strate.

⁹ « la pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002 » Version préliminaire, janvier 2001 : Direction de la Prévision et de la Statistique, Banque Mondiale.

TABLEAU 10 : Ligne de pauvreté, ESAM I et ESAM II

	Seuils de pauvreté alimentaire			Seuils de pauvreté totaux		
	Dakar	Autre urbain	Rural	Dakar	Autre urbain	Rural
Seuil ESAM I	251,3	238,2	236,7	743,2	662,5	384,7
Premier passage ESAM II(Z1)	333,3	312,7	276,5	950,1	799,5	514,3
Deuxième passage ESAMII(Z2)	347,0	320,3	298,2	843,5	669,5	489,7
Seuil ESAMII(1/3*Z1+2/3*Z2)	342,4	317,8	290,9	879,0	712,8	497,9

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique et Banque Mondiale, Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001/2002, ESAM I, 1994/1995)

■ La santé

Du fait de l'absence des moyens financiers, des drames entiers se jouent au niveau des quartiers pauvres. Le prix élevé des médicaments poussent les populations à recourir à l'automédication.

Le secteur de la santé se caractérise par une insuffisance notable des infrastructures sanitaires et sociales et en prestation de services, avec un personnel de santé très insuffisant, certes de plus en plus mal réparti, mais surtout peu motivé à exercer ses activités sur l'ensemble du territoire national ainsi que des moyens d'évacuation limités, en particulier au niveau des zones pauvres et reculés. Les résultats de l'étude sur la perception des populations en terme d'accès aux services de santé et de qualité des soins confirment ce constat.

Une proportion de 50,4 % (EPPS, 2001) des ménages ont accès à un dispensaire (moins d'un kilomètre). Toutefois, ce taux est inférieur ou comparable à 35 % dans les régions de Kolda (23,2%), Diourbel (25,5%), Fatick (35,3%) et Louga (35,6%). Par ailleurs, seuls 39,0% des ménages ont accès à une maternité et 31,8% à une case de santé. Ces faibles résultats sont également confirmés par les données du QUID (2001) où le taux d'accessibilité aux services médicaux (moins de 30 minutes) est estimé à 57,6% avec un niveau de satisfaction¹⁰ de 59,4%.

Ces résultats se traduisent par des résultats assez alarmants pour le secteur : sur 100 000 femmes qui donnent naissance à un enfant, 510 meurent (450 en zone urbaine et 950 en zone rurale). Le paludisme constitue la première cause de morbidité avec presque 25% des cas déclarés dans les formations sanitaires, en particulier chez les femmes enceintes et les enfants. Le taux de mortalité infantile se situe à 58⁰/₀₀ et le taux de mortalité infanto-juvénile situé à 113⁰/₀₀ présente de fortes disparités entre les régions. La prévalence de la diarrhée demeure élevée chez les enfants puisqu'elle touche 26% des enfants âgés de moins de cinq ans.

¹⁰ le taux de satisfaction pour la santé est défini à partir des personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des quatre semaines précédant l'enquête et qui ont été satisfaites.

L'infection VIH/SIDA progresse malgré une faible prévalence. Les cas déclarés ne reflètent pas la réalité de l'épidémie. A la fin de l'année 2000, le nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA est estimé à 80 000 dont 77 000 adultes. Le niveau de prévalence au sein de la population âgée de 15 à 49 ans (considérée comme sexuellement active) est ainsi estimé à 1,4 %.

La malnutrition des enfants de moins de 5 ans continue d'être un problème de santé publique.

■ L'éducation

Elle reste le laissé pour compte dans les milieux pauvres ou l'absence de moyens financiers et de matériels oblige les populations à opérer des choix.

D'importants progrès ont été réalisés pour le renforcement du système éducatif qui est un axe central de la lutte contre la pauvreté. Toutefois, les résultats restent encore à améliorer. Au niveau national, le taux d'accessibilité à l'école primaire (moins de 30 minute) est estimé à 81,4 %. Les régions de Diourbel et Louga enregistrent les plus faibles taux avec des niveaux respectifs de taux d'accessibilité de 60,5% et 61,7% (QUID,2001). ces résultats sont également confirmés par l'EPPS (2001) ou le taux d'accessibilité (moins d'un km) est estimé au niveau national à 80,8%. Diourbel et Louga enregistrent également les plus faibles taux (68,2% et 60.1%). les niveaux de satisfaction¹¹ des élèves sont faibles et se situent à 55,1% au niveau national et 43,0% en milieu rural (QUID, 2001). les principales raisons expliquant cet assez faible niveau sont liées à l'accès déficient aux livres et fournitures (89,9 % des non satisfaits).

Au total, le taux brut de scolarisation (TBS) se redresse dans l'élémentaire, mais reste insuffisant. Entre 1989/1990 et 2000/2001, le taux de scolarisation primaire est passé de 57% à 70%. Toutefois, ce qui peut être considéré comme une avancée représente pour d'autre une contre performance. Le taux brut de scolarisation dans l'élémentaire est au Sénégal de 70% en 2000/2001, alors qu'il atteint en moyenne 75% en Afrique au Sud du Sahara. Les faibles taux de scolarisation peuvent s'expliquer en parti par l'importance du travail des enfants. Selon les résultats de l'enquête MICS (2000), la proportion d'enfants de 5 à 15 ans qui travaillent serait de 37,6%.

La scolarisation des filles dans l'élémentaire demeure encore relativement faibles. Les taux de scolarisation sont de 73,9 % chez les garçons et 64,8 % chez les filles en 2000/2001 reflétant un faibles accès de ces dernières à l'école. Les filles représentent 46,5 % des élèves de l'enseignement élémentaire en 2001 contre 42,4 % en 1992.

Le taux d'alphabétisation pour les personnes de 15 ans et plus sachant lire et écrire, se situe à 39,1% (QUID, 2001). Toutefois, ce taux cache d'énormes disparités entre les hommes (51,1%) et les femmes (28,9%) et également entre régions pauvres et régions moins pauvres. En effet, ce taux se situe à 60,0% à Dakar, 48,1% à Ziguinchor, 41,4% à Thiès et environ 30 % à Fatick, Louga, Kaolack et Saint-louis contre 20,0% à Tambacounda, 23,7% à Diourbel et 27,9% à Kolda. Par ailleurs, le taux d'alphabétisation serait particulièrement faible en milieu rural ou il est estimé à 24,1%

¹¹ le taux de satisfaction pour l'éducation est défini à partir des élèves fréquentant actuellement l'école et satisfaits.

contre 57,2% en milieu urbain. Il convient également de souligner que ce taux est relativement élevé pour les moins de 30 ans (un peu plus de 50,0 %), mais reste relativement faible pour les tranches d'âge supérieures (30-39 ans : 41,5 % ; 40-49 ans : 35,6 % ; 50-59 ans : 24,6 % ; 60 ans et plus : 14,4 %).

■ La fécondité

La pauvreté et la forte fécondité semblent se renforcer mutuellement. Les pauvres sont en effet le secteur de la population où l'on fait le plus d'enfants.

L'indice synthétique de fécondité était de 5,6 en 1997 (Rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale (2000)). Cette forte fécondité peut se comprendre parce qu'elle vient compenser les pertes causées par la mortalité infantile qui est très élevée dans les familles pauvres.

Les facteurs d'ordre socio-culturel et religieux guident toujours, les comportements démographiques de ces populations globalement analphabètes, manifestent des réticences dès fois ouvert vis à vis de la planification.

■ L'environnement

La population du Sénégal est caractérisée par un taux d'analphabétisme très élevé 64% (ESP, DPS 1991/1992), en particulier les populations rurales qui sont très peu scolarisées, ce facteur limite la capacité des hommes et des femmes dans les tentatives de maîtrise du milieu physique et dans les autres aspects de la vie

Le croît démographique élevé et les longues années de sécheresse ont fortement contribué à la fragilisation de l'environnement. En milieu rural, la faible qualité de vie des populations continue de faire pression sur les ressources naturelles expliquant ainsi le rythme inquiétant de déforestation malgré les efforts fournis dans ce domaine. En effet la pauvreté par ces effets induits, constitue aussi une cause importante de la perte de la biodiversité.

Dans les villes les conditions de vie des couches défavorisées ne sont guère améliorées. L'environnement dans lequel elles évoluent a comme règle promiscuité et absence d'infrastructures publiques.

■ L'accès à l'eau potable

D'important efforts restent à faire dans ce secteur pour la réalisation de l'objectif de 35 litre d'eau par habitant et par jour visé par le Sénégal (recommandation de l'organisation Mondiale de la Santé, (OMS)). Le taux actuel est de 28 litres par habitant et par jour.

En milieu rural, les ménages pauvres qui n'ont pas accès à l'eau potable, s'approvisionnent essentiellement à partir de sources d'eau non protégées. Ils s'exposent ainsi aux maladies hydriques qui sont une des causes principales de la mortalité infantile. Les moyens de conservation de l'eau potable sont également responsables du développement de certaines maladies. Les résultats de l'enquête MICS (2000) ont montré qu'en général, l'eau destinée à la consommation humaine est stockée dans des canaris traditionnels surtout en milieu rural où 90,3 % de la population s'alimentent à partir de ces canaris contre 47,7 % en milieu urbain.

En ville, les pauvres paient plus cher l'eau potable que les riches. En effet, les ménages pauvres, qui s'approvisionnent essentiellement en eau potable à partir des bornes fontaines, payent trois à quatre fois plus cher que le prix payé par les ménages disposant de branchements privés à domicile.

Avec le Projet Sectoriel Eau (PSE), l'accès à l'eau potable s'est beaucoup amélioré à Dakar. Les résultats du QUID (2001) révèlent que plus de 87,9 % des ménages interrogés font moins de 15 minutes pour accéder à l'eau potable. Ces résultats sont confirmés par l'EPPS (2001) qui révèle un taux d'accessibilité à l'eau potable (moins d'un kilomètre) de 95,6 %.

L'analyse montre que quelle que soit la région considérée, l'eau potable est accessible (moins de 15 kilomètre) à plus de 70 % des ménages. Par rapport aux autres régions, l'eau potable est de loin plus accessible pour les habitants des régions de Dakar, Ziguinchor et Thiès. Les régions de Louga et Diourbel qui se caractérisent par une faible pluviométrie connaissent les plus faibles taux d'accessibilité.

Nous retenons dans ce chapitre que la croissance rencontrée au Sénégal n'est pas encore appropriée pour une réduction substantielle de la pauvreté. Elle est par ailleurs tirée par des sous-secteurs qui n'ont pas été suffisamment pourvoyeurs d'emplois.

Toutefois, il demeure que la pauvreté au Sénégal est importante et il importe à cet égard de retenir que l'élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a été une occasion pour les acteurs de la vie économique et sociale à travers leurs représentants d'évaluer les efforts déjà accomplis et d'échanger sur les stratégies mesures les plus efficaces pour l'éradication du phénomène.

Les enquêtes réalisées permettent de conclure que la pauvreté est plus concentrée en milieu rural qu'en milieu urbain, cependant une pauvreté absolue (niveau de vie inférieur à une norme retenue comme minimal) sévit dans les bidonvilles et dans certaines contrées sujette à la sécheresse ; le niveau d'instruction est très faible parmi les chefs de ménage pauvres et la prévalence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage et varie avec le sexe du chef de ménage.

Chapitre II

Revue de la littérature

Le lien entre la croissance économique et la pauvreté a fait l'objet d'important travaux et d'interprétation diverses dans la littérature économique. Sur le plan théorique, la croissance économique est le moyen qui permet d'augmenter directement et indirectement les ressources réelles des ménages et de l'État. Cette augmentation permet à ce dernier de maintenir ou d'accroître ses transferts vers les catégories nécessiteuses en particulier, sans réduire le revenu disponible des autres classes de la société.

Cependant, plusieurs études empiriques nuancent ces affirmations. En effet, si la croissance économique semble être indispensable à une plus grande réduction de la pauvreté, elle lui est cependant nécessaire mais pas suffisante. Les gains de la croissance ne sont en fait jamais répartis de façon uniforme et encore moins en faveur des plus pauvres ce qui a conduit plusieurs auteurs à poser la question « do rising tides lift all boats. ? » ou encore les marées hautes soulèvent-elles toutes les barques?.

La revue de la littérature sera structurée en deux sections: les aspects théoriques et les aspects empiriques.

Section I : Les aspects théoriques

1.1 La croissance économique, moteur de la lutte contre la pauvreté ?

Selon **Edwards** (1995), la croissance semble a priori le remède miracle à la pauvreté pour deux raisons : l'emploi augmente et la productivité s'accroît. Certains pays ont une réduction importante de leur pauvreté avec un taux de croissance relativement modeste, d'autres à l'inverse, connaissent une réduction modeste de leur pauvreté avec une croissance plus substantielle. L'efficacité de la croissance sur le niveau de la pauvreté dépend à priori de plusieurs paramètres. Les deux premiers concernent le taux de croissance et son caractère durable d'une part, l'ampleur de la pauvreté (H_0), sa profondeur (H_1) et la distribution de la pauvreté entre les pauvres (H_2) ; d'autre part, plus la croissance est élevée, toute chose étant égale par ailleurs, plus l'ampleur de la pauvreté aura tendance à baisser ; moins la profondeur de la pauvreté et son degré d'inégalité seront importants, plus la pauvreté diminuera pour un même taux de croissance. Pour ces auteurs, la croissance peut affecter la revenu absolu et relatif des pauvres lorsqu'elle est par exemple particulièrement inflationniste, mais elle peut aussi ne pas accroître les inégalités parmi les pauvres, augmenter la part des premiers déciles et le dernier décile.

Ames, Brown et Deverajan (2000), ont analysé l'examen des faits tirés des publications récentes sur les faits de la croissance et de la pauvreté a été proposé : on peut en conclure principalement que la croissance est le facteur déterminant de la lutte contre la pauvreté de revenus et que la composition sectorielle de la croissance détermine dans quelle mesure les couches les plus pauvres de la population bénéficient de la croissance. On voit aussi que la répartition des richesses et des revenus dans un pays détermine dans quelle mesure les pauvres bénéficient de la croissance.

Toujours dans cette version, la croissance économique est considérée comme le facteur ayant le plus d'influence sur la pauvreté. En outre la croissance est une condition nécessaire mais pas suffisante à la lutte contre la pauvreté.

De nombreuses études statistiques montrent un lien étroit entre le revenu national par habitant et les indicateurs nationaux sur la pauvreté, fondés aussi bien sur les mesures de revenus que sur les mesures non monétaires de la pauvreté. Ces études examinent les fluctuations selon les pays à différents niveaux de revenus par habitant, ainsi que les fluctuations dans le temps pour un pays donné, à mesure que le revenu par habitant augmente. Par exemple, il existe un lien entre les taux de mortalité infantile et le revenu par habitant, entre le taux d'alphabétisation et le revenu par habitant, entre la consommation moyenne et l'indice de la pauvreté de revenu.

Ces indicateurs nationaux s'améliorent quand le revenu par habitant augmente. Une étude sur 80 pays¹², menée sur 40 ans, montre qu'en moyenne, le revenu de la plus basse des cinq couches de la population augmente parallèlement à la croissance totale de l'économie, telle qu'elle est définie par le PIB par habitant. Elle montre aussi que l'effet de la croissance sur le revenu des pauvres est le même dans les pays pauvres que dans les pays riches, que le lien entre la pauvreté et la croissance n'a pas changé dans les dernières années et la croissance déclenchée par les politiques est aussi bénéfique aux pauvres qu'à l'économie en général.

Ce qui revient à leur conclusion que : La croissance économique est le moteur de lutte contre la pauvreté.

Néanmoins, il peut exister de grandes variations entre les mouvements de revenus par habitant et les changements d'indicateurs nationaux de pauvreté. Une étude dans « problèmes macroéconomiques » montre qu'il existe peu de fluctuation de l'impact de la croissance économique sur la pauvreté et que plus de 80% de la fluctuation des indicateurs de pauvreté selon les pays et dans le temps était due aux fluctuations du revenu général par habitant.

Une autre étude toujours dans « problèmes macroéconomiques », Ames, Brown et Deverajan(2000), montrent que bien qu'il ait un lien étroit entre l'augmentation de la consommation moyenne et la diminution du nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté, le taux de croissance peut avoir un impact cinq fois plus important sur la pauvreté dans un pays plutôt qu'un autre¹³. Il semble qu'il existe également de grandes fluctuations dans l'impact de la croissance économique sur les indicateurs de pauvreté

¹² Dollar et Kraay, 2000.

¹³ Ravallion et Chen, 1997.

non monétaire. Différentes études montrent qu'à tous les niveaux de revenu par habitant, on enregistre des fluctuations importantes sur l'amélioration des aspects non monétaires, tels que la mortalité infantile et la malnutrition. On remarque aussi que dans certains pays, les changements dans la pauvreté ne reflètent pas forcément la situation économique. En outre, il devient de plus en plus clair que les chocs à court terme touchant les dimensions non monétaires, tels que l'éducation et la santé peuvent avoir des conséquences à long terme. Dans le cas où elle crée l'incertitude, la versatilité des processus de croissance peut aussi toucher la croissance elle-même, qui a son tour a un effet négatif sur la pauvreté¹⁴.

Pour **S. Guillaumont Jeanneney et K. R. Kpodar** (2004), on pourrait craindre que l'instabilité du taux de croissance n'accroisse la pauvreté, du fait d'une asymétrie entre les périodes de baisse et de hausse des revenus, les premiers réduisent les revenus des pauvres plus que les secondes ne l'améliorent. Cette hypothèse a été testée par **Dollar et Kraay** (2000), qui, à cette fin, ont introduit une variable multiplicative du revenu moyen par tête égale à 1 dans les pays qui avaient connu une baisse de leur revenu dans les cinq années précédentes mais le coefficient de cette variable n'est pas apparu significativement différent de 0. En revanche, **De Janvry et E. Sadouley** (2000) ont montré, à partir de données concernant 12 pays d'Amérique Latine entre 1970 et 1994, que la croissance du revenu a réduit la pauvreté urbaine et rurale, mais qu'il a existé un effet d'asymétrie dans l'impact de la croissance sur la pauvreté en raison de l'effet (négatif) plus fort des récessions sur la pauvreté.

Pour **Brown et Deverajan** (2000), bien que la croissance soit le moteur de la lutte contre la pauvreté, il semble qu'elle puisse avoir plus ou moins d'efficacité selon les situations. Quand le revenu national moyen augmente, l'impact de cette augmentation sur la pauvreté dépend de la manière dont elle est répartie dans la population. Il est vrai que la croissance accompagne presque toujours l'allègement de la pauvreté de revenu et que la croissance négative implique une augmentation de la pauvreté. Cependant, selon les auteurs, l'impact de chaque mouvement de croissance sur la pauvreté peut beaucoup varier. Deux facteurs clés semblent déterminer cet impact : la répartition sectorielle et les tendances de répartition de la croissance.

La répartition sectorielle de la croissance peut déterminer l'impact de la croissance sur la pauvreté. Traditionnellement, on sait que la croissance a un impact plus important dans les secteurs de l'économie où les pauvres sont concentrés, que dans d'autres secteurs, c'est presque une tautologie. Par exemple, on remarque souvent dans les pays où le gros de la plupart de la population vit dans les zones rurales, la croissance agricole fait reculer la pauvreté. Différentes études par pays ou plusieurs pays montrent que la croissance du secteur agricole et tertiaire a un effet marqué sur l'allègement de la pauvreté, alors que la croissance dans l'industrie n'en a pas (Datt et Ravallion, 1998 ; Thorbecke et Jung, 1996 ; Bourguignon et Morrisson, 1998). Une

¹⁴ Ramey et Ramey, 1995.

économie plus diversifiée ayant une industrie dynamique est plus à même de mener une augmentation durable du niveau de vie à long terme. Toutefois, selon l'opinion générale, les politiques qui influencent des déformations pour influencer la croissance dans un secteur particulier peuvent avoir un impact négatif important sur la croissance en général. Au contraire, des stratégies destinées à la croissance d'un secteur en particulier doivent se concentrer sur la suppression des déformations qui mettent obstacle à la croissance dans ce secteur.

Pour ces auteurs, la croissance dans les activités à fort coefficient de main d'œuvre a un plus grand impact dans le recul de la pauvreté que la croissance des activités à forte densité de capitaux. Si la croissance mène à l'augmentation des emplois peu qualifiés, les pauvres auront plus de chance d'être les bénéficiaires de la croissance. Une étude sur plusieurs pays (Fallon et Hon (1999), citée dans « problèmes macroéconomiques (2000)»), montre que plus les tendances de la croissance implique l'emploi de main d'œuvre, plus l'incidence de la pauvreté diminue rapidement¹⁵. En outre, les pays qui ont des tarifs élevés sur les biens d'équipement mais qui ne réforment pas leur marché du travail dans le même temps, connaissent de grandes oscillations de prix, ce qui augment le chômage et le niveau de la pauvreté.

Quand les avantages de la croissance se traduisent par le recul de la pauvreté sans changer la répartition des revenus, les sociétés qui sont plus égalitaires transforment plus facilement la croissance en une diminution de la pauvreté. Un certain nombre d'études concrètes montre que la capacité de réaction de la pauvreté de revenu à la croissance est d'autant plus grande que l'inégalité est réduite¹⁶. Cette idée est renforcée par une étude sur plusieurs pays qui montre que plus la répartition des revenus est équilibrée dans un pays, plus grand sera l'impact de la croissance sur le nombre de personnes vivant dans la pauvreté (**Ravakkuib**, 1997a).

Le degré d'inégalité peut en soi avoir une influence sur le taux de croissance économique. Il est avéré qu'une plus grande égalité peut donner lieu à une plus grande croissance mais il arrive un point où elle devient incompatible avec la promotion des entreprises et de l'emploi, ce qui pourrait nuire à la croissance. Néanmoins, un grand nombre d'études récentes montrent que les inconvénients ne sont pas inévitables et que l'égalité dans ses différents aspect peut en fait promouvoir la croissance¹⁷. Donc si le processus de croissance mène en soi à des changements dans l'inégalité, le lien entre la croissance et la lutte contre la pauvreté devient alors plus complexe.

Pour **Henner** (2002), la question qui se pose immédiatement est : suffit-il de modifier la répartition des revenus en faveur des pauvres, ou est-il nécessaire d'augmenter auparavant (de manière concomitante) le niveau du produit intérieur ? un PIB plus élevé peut en effet être réparti entre les agents économiques et conduire à une

¹⁵ Fallon et Hon (1999), cité dans « problèmes macroéconomiques ».

¹⁶ Alesina et Rodrik 1994, Deninger et Squire 1998, Birdsall et Londono 1997.

¹⁷ Deninger 1999, Thomas et Wang 1998, Easterly et Rebelo 1993.

réduction de la pauvreté. L'autre solution est celle de la modification de la répartition du PIB constant, si elle peut paraître à priori par ses effets immédiats, et peut constituer un substitut à la croissance, conduit très rapidement à des troubles sociaux et à une diminution de la richesse nationale, tant par la fuite des cerveaux que par la désincitation au travail. Si l'on admet, contrairement à **Marshall**, que l'utilité marginale de la monnaie et du revenu est décroissante, une politique de répartition semble conforme à l'équité et devrait tendre à améliorer le bien-être. Cependant, si l'on réduit les revenus des entrepreneurs, des innovateurs et des investisseurs, il en résulte une réduction de la croissance future, et la diminution du surplus que peuvent se partager les agents. Donc on est ainsi réduit à accepter l'idée selon laquelle seule la croissance économique peut permettre à terme de dégager de manière soutenable un PIB permettant de lutter contre la pauvreté : Il en conclut qu'une société riche peut plus facilement qu'une société pauvre prendre en charge les coûts de la solidarité, et définir des politiques de lutte contre la pauvreté.

Dans un autre ordre d'idées, la croissance et le développement sont les objectifs primordiaux implicites ou explicites de toute politique économique. Il ressort dans tous les programmes des différents gouvernements à travers le monde. La croissance réalisée a cependant plusieurs formes. Il y a en particulier des croissances qui n'intègrent que le sous-groupe de privilégiés de la société et qui laissent de côté une grande partie de la population. Dans ce contexte, une bonne croissance doit se soucier des pauvres et des populations vulnérables. Pour qu'une croissance soit ainsi, elle doit être réductrice de la pauvreté et doit être accompagnée de correctifs aux multiples défaillances des marchés qui portent préjudice à ces sous-groupes de population. Autrement dit, l'intervention de l'État est incontournable pour que les fruits de la croissance économique échoient et touchent tout le monde, les populations pauvres en particulier.

Pour **V. Thomas, M. Dailami, A. Dhareshwar, D. Kaufmann, N. Kishor, R. López** et **Y. Yang** (Banque Mondiale 2000), le principal actif des gens pauvres réside dans leur capital humain. La relation entre un taux de croissance donné et la réduction de la pauvreté dépend des sommes investies dans le capital humain. Plus ses investissements sont équitables, plus l'impact de la croissance est important sur l'abaissement de l'incidence de la pauvreté, comme le prouve une étude comparative consacrée aux divers États de la Fédération indienne (Ravallion et Datt 1999). Pour ces auteurs, à supposer que les capacités individuelles soient normalement réparties au sein de la population, la répartition faussée du produit de la croissance en matière d'éducation et de santé représente apparemment une perte importante de bien-être social pour la société, dans la mesure où une part non négligeable de la population se voit privée de la possibilité d'utiliser de nouvelles techniques et d'échapper à la misère.

L'étude du réseau des connaissances sur l'atténuation de la pauvreté¹⁸ (PNUD,1998) examine l'expérience de pays spécifiques afin d'étudier en profondeur les différents types de relation entre croissance et réduction de la pauvreté. Trois pays peuvent servir d'exemples :

- le Ghana, qui, depuis le début des années quatre vingt, connaît l'un des taux de croissance les plus élevés d'Afrique, mais où la pauvreté n'en demeure pas moins largement répandue ;
- la Chine, où, en dépit d'une croissance économique très rapide ces dernières années, le rythme de croissance de la pauvreté s'est ralenti ;
- la Tunisie, qui a mené à bien une réduction spectaculaire de la pauvreté avec des taux de croissance modérés.

Ces différents résultats peuvent s'expliquer :

Malgré ce bilan de croissance , la pauvreté demeure largement répandue au Ghana¹⁹. La persistance de la pauvreté est due en partie à la fragilité de la croissance ; elle résulte aussi d'une grande dépendance à l'égard des emprunts extérieurs, ce qui a contribué à maintenir le pays dans un endettement profond. Dans le même temps, l'investissement étranger direct n'a pas créé beaucoup d'emplois. L'agriculture n'a pas non plus réalisé son potentiel de croissance.

A la fin des années quatre vingt, cependant, le rythme de réduction de la pauvreté a commencé à se ralentir en Chine. Ce fléchissement correspond à un changement d'orientation de la stratégie de développement : l'accent jusqu'alors mis sur les régions rurales de l'intérieur, s'est déplacé au profit des industries d'exportation et des zones urbaines et côtières riches. Ainsi, durant la période 1990-1994, la chine a connu un taux de croissance extraordinaire (supérieur à 10% par an), mais la pauvreté n'a pas reculé au même rythme.

Et enfin, des politiques à la fois diverses et complémentaires expliquent la réussite Tunisienne. En premier lieu, le pays a contrôlé l'inflation tout en maintenant la croissance. Celle-ci, a été stimulée par l'investissement public. Ensuite, la Tunisie a encouragé l'emploi. Si les investissements sont d'abord allés à l'industrie lourde, ils ont été dirigés par la suite vers les industries à forte intensité de main d'œuvre. Ce choix a favorisé une forte croissance de l'emploi dans les zones urbaines et dans les activités non agricoles. Troisièmement, la Tunisie a beaucoup investi dans le développement humain. Enfin, le gouvernement a poursuivi une stratégie active de réduction de la pauvreté, en finançant un large éventail de programmes.

Cependant, depuis la fin des années 1960, il apparaissait qu'il ne suffisait pas d'accélérer la croissance économique pour réaliser le développement économique et social. Ce point est admirablement souligné par **D. Seers** (1970) : « pour tous ce qui se sont occupés de ces questions pendant des années, il est particulièrement difficile de se persuader que le rythme de la croissance a, en soi, une signification limitée. Même les partisans de l'emploi en tant qu'objectif privilégié estiment que le meilleur moyen

¹⁸ Les travaux sont coordonnés par la division du développement social et de l'élimination de la pauvreté (PNUD). Cette étude analyse la relation entre croissance et pauvreté dans 38 pays.

¹⁹ Comme le fait remarquer le rapport sur le développement humain au Ghana 1997.

d'en augmenter le volume d'une manière suffisante est d'accélérer la cadence de la croissance économique. Et pourtant, il est maintenant établi qu'un développement économique rapide ne suffit pas à accroître le volume de l'emploi. Au contraire, un tel développement laisse de côté une partie de la population, et accentue les inégalités entre les citoyens. En réalité, lorsque la croissance se concentre sur un petit nombre d'industries exigeant peu de capitaux, comme c'est le cas lorsqu'elle est vraiment rapide, c'est la productivité plutôt que l'emploi qui a des chances d'augmenter » (Seers 1970). De même, pour Lachaud²⁰, ce qui importe, ce n'est pas le rythme, mais le processus de croissance car, «étant donnée une certaine composition de la production, les relations techniques de production, les prix relatifs et la répartition de la propriété des ressources, il ne peut y avoir qu'une répartition du revenu, à moins que les autorités n'agissent dans le domaine fiscal ou monétaire » (Thorbecke 1973). Par ailleurs, il se peut que la croissance rapide augmente la pauvreté. En particulier, un mécanisme de « croissance appauvrissante » peut prévaloir lorsque l'accentuation de l'inégalité est si forte que l'impact positif de la création de richesse est plus que contrebalancé par l'effet négatif de l'augmentation de l'inégalité (Bhagwati, 1988).

1.2 croissance, inégalité et pauvreté

La relation entre croissance, inégalité et pauvreté est un thème récurrent en économie. Traditionnellement, le débat a principalement porté sur la nature du lien entre croissance et inégalités, mais la focalisation sur les stratégies de lutte contre la pauvreté a conduit à ajouter ce troisième terme à la discussion. Aujourd'hui, la grande question qui se pose est comment accélérer le rythme de réduction de la pauvreté.

De nombreuses approches se sont attachées à développer des instruments de mesure et d'analyse de ces liens, les premiers travaux de référence se sont dus à Kuznets. A partir de l'analyse de l'évolution historique des inégalités au cours du processus de développement de deux économies industrielles (Allemagne et Royaume-Uni), Kuznets a proposé une loi générale qui a structuré, et structure encore aujourd'hui, le débat et le champs d'analyse des liens entre croissance et inégalités. Cette loi peut se résumer comme suit : dans les premières étapes du développement, les inégalités augmentent pour diminuer dans les étapes suivantes.

De nombreux modèles théoriques ont été mobilisés pour donner des fondements théoriques à cette loi. Le modèle le plus souvent retenu est dérivé du modèle d'économie dualiste de Lewis : Le processus de développement suppose la transformation d'une économie où le secteur agricole (synonyme dans ce contexte de traditionnel et de rural), constitue la principale source d'emploi en une économie dominée par le secteur industriel (synonyme de moderne et d'urbain). Au cours de ce processus, le déplacement de la main d'œuvre qui quitte le secteur traditionnel pour aller dans le secteur moderne contribue en une augmentation des inégalités (puisque le taux de salaire moderne est supérieur au taux de salaire traditionnel) jusqu'à ce que 50% de la population ait migré dans le secteur moderne. Ensuite, l'inégalité globale

²⁰ La croissance économique est-elle « pro-pauvres » ?, une investigation appliquée au Burkina Faso.

peut diminuer à condition que les inégalités dans le secteur moderne ne soient pas sensiblement plus élevées que dans le secteur traditionnel.

Dans les pays en développement, la réduction de la pauvreté constitue un objectif majeur des stratégies de développement. Cette volonté actuelle de réorienter le cheminement du développement n'est pas nouvelle. Par exemple, dès le début des années 1970, **Ahluwalia** et **Chenery** affirment que la gravité de la pauvreté des pays en développement rend nécessaire « l'élaboration d'un nouveau cadre d'analyse permettant d'appréhender explicitement les processus par lesquels les revenus des pauvres sont générés, et les instruments politiques susceptibles d'affecter ces processus » (**Chenery, Ahluwalia, Bell, Duloy et Jolly** 1974).

De même, le Rapport sur le développement dans le monde 1990 souligne que le « plus sûr moyen d'améliorer rapidement la vie des pauvres est de poursuivre une stratégie à deux volets : pratiquer, tout d'abord, un type de croissance qui mette à profit ce qui est la plus abondante des ressources du pauvre, à savoir sa force de travail ; lui donner, ensuite, largement accès aux services sociaux de base... » (Banque mondiale 1990). D'ailleurs, pour la plupart des pays en développement, notamment ceux du continent africain, l'ampleur et la persistance des privations rendent difficile toute distinction entre une « stratégie de développement » et une « stratégie de lutte contre la pauvreté ». Quoiqu'il en soit, ces options de développement, ainsi que les décisions des institutions de **Bretton Woods** de septembre 1999, selon lesquelles les modalités d'allègement de la dette sous l'Initiative PPTE renforcée et les opérations de prêts futurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international dépendaient d'une « Stratégie de réduction de la pauvreté » – généralement décrite dans le document de « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » –, ont suscité récemment un vif intérêt pour le concept de « croissance pro-pauvres ». En d'autres termes, il s'agit de spécifier les relations qui prévalent entre la croissance, l'inégalité et la pauvreté, une tâche complexe compte tenu des multiples questionnements sous-jacents : (i) la croissance est-elle toujours bonne pour les pauvres ? (ii) est-ce que davantage de croissance est plus profitable aux pauvres que moins de création de richesses ? (iii) est-ce que la croissance contribue à réduire l'inégalité ? (iv) est-ce que l'inégalité joue un rôle quant à l'impact de la croissance sur la pauvreté ? Bien que les réponses à de telles questions dépendent à la fois des conditions initiales – en particulier, le niveau des revenus et le niveau et le type d'inégalité, ainsi que le type de croissance –, des définitions et des méthodes de mesure, et des options idéologiques (**Eastwood et Lipton** 2000), l'exécution d'un programme de lutte contre la pauvreté exige de pouvoir apprécier la configuration de la croissance économique et de l'inégalité par rapport à la dynamique des privations.

Il y a déjà quelques années les économistes remarquaient que "la croissance ne suffit pas". Un consensus de plus en plus large commençait alors à se manifester. Selon celui-ci la croissance économique doit s'accompagner d'une répartition plus équitable des revenus afin de satisfaire les besoins les plus élémentaires des populations vivant

dans une pauvreté absolue et qui sont longtemps restées à l'écart de tout mouvement de croissance. Les taux moyens de croissance obtenus dans plusieurs pays en développement ne pouvaient en aucun cas y dissimuler l'accroissement de la pauvreté. Certains pays tenants d'une croissance rapide prennent aujourd'hui la réduction de la pauvreté comme objectif et l'intègrent dans leurs programmes de développement et de politiques économiques.

Dans le contexte du débat qui accompagne ces options, en particulier pour soutenir ou s'opposer à ces programmes à caractère social, plusieurs questions importantes se sont posées, la croissance économique dans les pays en développement se traduit-elle effectivement par : une distribution de revenu plus inégale et par plus de pauvreté? La croissance économique est-elle plus lente lorsque l'inégalité et la pauvreté sont plus grandes? L'inégalité et la pauvreté baissent-elles à partir d'un certain niveau de revenu par habitant? Une première base théorique de réponse à certaines de ces questions fût l'hypothèse bien connue de **Kuznets**. Selon celle-ci, à des niveaux de revenu par habitant faibles, l'inégalité entre les individus d'une population commence par augmenter et s'accroître à mesure que le revenu moyen par habitant augmente. Cette inégalité diminue par contre lorsque le niveau de développement atteint un seuil plus avancé. Cette description fait de la relation entre le niveau de revenu moyen par habitant et la mesure de l'inégalité dans la distribution des revenus une fonction croissante puis décroissante (une forme de *U* inversé). Cette forme s'explique à partir des conditions générales de croissance et de migration d'un milieu rural pauvre, à revenu moyen faible et à inégalité réduite dans un milieu urbain moins pauvre, à revenu moyen plus élevé et à inégalité plus grande. Cette hypothèse théorique a fait l'objet de plusieurs tests empiriques. Ces tests et études ont largement soufferts de la disponibilité et de la qualité des données utilisées d'une part mais aussi du cadre conceptuel sur lequel ils ont été conduits d'autre part. En effet, cette hypothèse est naturellement formulée sur une évolution temporelle et historique sur un même pays. Cependant, et faute de données en séries chronologiques suffisamment longues, elle a fait l'objet de tests presque toujours à partir d'observations en coupes transversales sur plusieurs pays qui ont des niveaux de développement et d'inégalités différents. Dans ce sens et selon une étude de la Banque Mondiale (**Deininger et Squire (1997)**) conduites sur 91 cas, il ressortait que les périodes de croissance économique se sont accompagnées par des augmentations des inégalités et de pauvreté pour 43 cas et avec des diminutions de celles-ci pour 45 cas. Selon les auteurs, cette étude montre aussi que même lorsque l'inégalité s'accroît son effet négatif sur le quintile le plus pauvre de la population est généralement compensé par l'effet positif de la croissance globale.

Pour **J. P. Cling, P. De Vreyer, M. Razafindrakoto et François Roubaud**²¹, la baisse de la pauvreté absolue dépend mécaniquement de deux facteurs : d'une part, l'augmentation du revenu moyen de la population, à distribution relative des revenus inchangés, conduit à une réduction de la pauvreté ; d'autre part, à revenu moyen

²¹« La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités ».

inchangé, toute redistribution des revenus en direction des pauvres produit le même effet. De plus, si potentiellement la croissance et la baisse des inégalités peuvent jouer sur la réduction de la pauvreté, il semble que le premier facteur l'emporte largement sur le second. De façon évidente et en combinant ces deux facteurs, une croissance positive accompagnée d'une augmentation de la part du revenu national détenue par les pauvres, labellisée depuis peu sous le terme de croissance **pro-pauvres**, conduira nécessairement à une réduction de la pauvreté plus forte que si le revenu des pauvres augmente moins ou aussi vite que celui du reste de la population.

Section II : les aspects empiriques

la croissance du PIB semble liée au recul de la pauvreté. Statistiquement, la croissance de la consommation réelle ou du PIB par habitant est corrélée avec 35 à 50% de la variance dans l'incidence de la pauvreté. Par ailleurs l'incidence des séries temporelles rendant compte de l'évolution de la croissance et de la pauvreté sur une même période révèle que dans 85% des cas, l'une augmente lorsque l'autre diminue (PNUD, Rapport Mondiale sur le développement Humain 1997).

En général, on considère que cette double tendance signifie que la croissance favorise la diminution de la pauvreté, mais qu'elle n'explique qu'environ la moitié de cette diminution.

A cet égard, l'étude empirique de **Dollar** et **Kraay** (2000) qui présente un intérêt particulier étudie le rapport entre croissance économique et la pauvreté au niveau mondial et fait une comparaison au niveau des revenus et une comparaison au niveau des croissances. En effet, à partir d'un échantillon de 80 pays, industrialisés et en développement, il a été montré qu'au cours des quatre dernières décennies le revenu moyen des pauvres a augmenté dans la même proportion que le Produit Intérieur Brut (PIB) par tête. Les écarts de revenus moyens expliquent près de 90 % des écarts de revenus entre pauvres de différent pays et que la dispersion est plus grande au niveau des croissances. Cela signifie que la croissance « est bonne pour les pauvres », quelle que soit sa nature. Ainsi selon cette recherche, la croissance économique inhérente aux quatre dernières décennies n'a pas altéré l'inégalité relative, et aurait engendré des gains proportionnellement identiques pour les pauvres et les non pauvres. Pour ces auteurs, plus un pays est riche, plus ses pauvres sont riches. Dans l'ensemble, quand le revenu augmente, le revenu des pauvres augmente dans la même proportion et même un peu plus vite. Dans ces conditions, **Dollar** et **Kraay** suggèrent qu'il n'est pas nécessaire que les gouvernements poursuivent des politiques de croissance pro-pauvres, il suffit de maximiser la croissance économique dans le cadre des programmes de réformes visant à promouvoir la stabilité économique et les ajustements structurels nécessaires, une augmentation susceptible de renforcer la thèse de l'effet de diffusion de la croissance. Dans ce sens des travaux empiriques (voir par exemple **Danziger** et **Gottschalk** (1986), **Roemer** et **Gugerty** (1997)) ont vérifié que la relation entre la croissance et la pauvreté n'est pas linéaire et il y a même assez souvent un phénomène de rendements décroissants à l'échelle de la croissance pour les pauvres. En effet, si on suppose que le revenu moyen (ou la dépense moyenne)

double en dix ans, période qui sépare deux enquêtes de consommation par exemple, ce qui fait diminuer le taux de pauvreté de 30% à 15% pour la même période, un nouveau doublement du revenu moyen (ou de la dépense moyenne) ne produirait pas un taux nul de pauvreté. Dans un premier temps les pauvres les plus proches du seuil de pauvreté se retrouvent du côté des non-pauvres et ceci moyennant un effort plus faible que celui nécessaire dans un deuxième temps pour faire passer les autres qui se trouvent loin en bas du seuil de pauvreté.

A partir des données de la première Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM I) et de l'Enquête Sur les Priorités (ESP), le Centre de Recherches Economiques Appliqués (CREA) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a établi que l'élasticité de l'incidence de la pauvreté par rapport au taux de croissance du revenu réel par tête, sous l'hypothèse que l'inégalité des revenus ne change pas, était de -0.9%. Une croissance robuste et mieux répartie est donc un pré-requis fondamental pour une réduction significative de la pauvreté. (voire encadré)

Sénégal : Élasticité des indices décomposables de pauvreté par rapport au revenu moyen par équivalent adulte, à l'indice de Gini et aux taux marginaux de substitution
 Seuil de pauvreté $z = 143\,08$ FCFA/an/équivalent adulte et
 $i =$ revenu moyen $= 204\,118.10$ FCFA/an/équivalent adulte

Indices De pauvreté	Mesures de la pauvreté	*Elasticité /revenu moyen par équivalent adulte	Elasticité/indice de Gini	Taux marginaux substitution
P_0	0.5785	-0.89	1.02	1.14
P_1	0.2160	-1.6	2.54	1.51
P_2	0.1051	-2.11	4.37	2.07

P_0 , P_1 et P_2 sont les indices de Foster, Greer et Thorbecke de mesure respectivement de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté.

Il ressort de l'examen du tableau ci-dessus, trois conclusions majeures :

- Sous l'hypothèse que l'inégalité de revenu n'augmente pas, une hausse de 1% du PIB par tête entraîne une baisse de l'incidence de la pauvreté de 0,9%, alors que la profondeur et la sévérité diminuent plus fortement, respectivement de 1,% et 2,1%.
- Dans le cas où une augmentation de l'inégalité des revenus est observée au cours de la période d'expansion, la pauvreté s'aggravera. En effet, une augmentation de 1% de l'indice de Gini qui mesure l'ampleur de l'inégalité des revenus dans l'économie, entraîne une hausse de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté comprise entre 1,02% et 4,37%.
- Les taux marginaux de substitution entre la croissance et l'inégalité sont relativement faibles bien que croissants avec l'indice de pauvreté. Ainsi la revenu par équivalent adulte doit croître de 1,14% pour compenser une augmentation 1% de l'indice de Gini pour les moins pauvres, alors que cette compensation sera de l'ordre de 2,07% lorsque la sévérité de la pauvreté est choisie comme mesure.

Source : Estimation du CREA à partir des données de l'ESP (1991) et de l'ESAM-I (1994).

* Ces élasticités ont été déterminées grâce à l'estimation des paramètres de la courbe de Lorenz comme suggéré par Kakwani (1993)

En définitive, dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), une stratégie de réduction de la pauvreté doit reposer sur un scénario de croissance qui augmente les revenus des pauvres, c'est à dire une croissance qui favorise les secteurs et les régions où les pauvres vivent et utilisent les facteurs de production qu'ils possèdent. Puisque la majorité des pauvres sont localisés en milieu rural et dépendent en majeure partie directement de l'agriculture et des facteurs de production qu'ils possèdent et qu'ils utilisent le plus se résument à la terre, au travail et très rarement au capital. Une croissance favorable aux pauvres devra donc mettre l'accent sur les zones

rurales, la hausse de la productivité et des revenus de l'agriculture et être très intensive en travail.

Si la croissance semble ainsi la condition nécessaire d'une réduction de la pauvreté, on est conduit à s'interroger sur les moyens de l'action publique, qui peuvent avoir des effets induits, sur les canaux de transmission de la croissance vers la population, sur la répartition de la croissance entre les gagnants et les perdants.

Des tests économétriques effectués principalement par les institutions internationales, et de récentes formalisations donnent un rôle important à la distribution des revenus pour expliquer la croissance. Moins les inégalités de revenu, mesurées par le rapport entre les deux premiers (ou les quatre premiers) déciles et les deux derniers, sont importantes, plus la croissance est vive et durable et inversement (**Birdsall** et **Alli**). Ces conclusions s'opposeraient ainsi à la thèse développée par **Kuznets** la distribution des revenus suivrait une courbe de U inversée. Ou encore aux analyses de **Kaldor** mettant en rapport le degré d'inégalité et l'importance de l'épargne.

Des inégalités de revenu faibles constitueraient ainsi un facteur positif pour la croissance et celle-ci agirait à terme sur la diminution de la pauvreté, d'abord faiblement si les pauvres sont éloignés de la ligne de pauvreté, puis massivement si les inégalités parmi les pauvres sont faibles. Inversement, des inégalités élevées ne favoriseraient pas la croissance.

Il semble ainsi que pour certains pays en développement comme le Maroc, toute croissance aggraverait les inégalités dans la répartition du revenu tout en augmentant sa moyenne. Il est par ailleurs naturel de penser que la croissance économique, qui se traduit par l'augmentation du revenu disponible moyen ou de la dépense moyenne, n'est pas seulement un déplacement vers la droite d'une distribution, c'est aussi un changement de sa forme. Il est en effet clair que toute croissance répartie de façon non-uniforme modifie la moyenne, la variance et d'autres moments de la distribution. En décomposant l'impact d'une telle croissance sur les mesures de la pauvreté, il peut s'avérer que l'effet des autres caractéristiques l'emporte sur celui de l'augmentation de la moyenne. Il n'y a donc a priori aucune justification à croire qu'une croissance (de la moyenne du revenu ou de la consommation par tête par exemple) réduirait l'effectif des pauvres. On peut même croire, ou du moins chercher à tester l'inverse.

Lachaud, dans une étude comparative, a essayé d'appréhender le lien entre la croissance économique, la pauvreté et l'inégalité des revenus dans quelques capitales ou pays d'Afrique Subsaharienne : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali et Mauritanie. Cette étude a permis de formuler plusieurs observations :

- La valeur absolue des élasticités par rapport à la dépense par tête est sensiblement supérieure à l'unité pour toutes les mesures de la pauvreté dans la plus part des pays du présent échantillon, surtout en milieu urbain. De ce fait, si la pauvreté est susceptible de diminuer plus rapidement que le taux de croissance du niveau de vie, pourvu que ce dernier ne génère pas une élévation

de l'inégalité, elle peut également augmenter dans le cas où la croissance économique serait négative. Par ailleurs, la valeur des élasticités étant sensible aux transferts de revenus parmi les plus pauvres, une croissance économique qui ne génère pas une inégalité accrue des revenus est en mesure d'avoir un impact plus important sur les très pauvres que sur les non pauvres.

- Au niveau de l'ensemble des économies, les mesures de la pauvreté réagissent beaucoup plus à la variation de l'inégalité des revenus qu'à la variation des revenus moyens. Dans ces conditions, la pauvreté peut s'accroître si l'inégalité des revenus s'accroît au cours du processus de croissance économique. En d'autres termes, la compensation en termes de croissance du revenu pour stabiliser la pauvreté consécutivement à une aggravation de l'inégalité doit être plus que proportionnelle, le taux marginal de substitution supérieur à l'unité.
- Dans la plus part des pays, quel que soit le niveau de vie pris en considération, les élasticités de la pauvreté par rapport à la dépense par tête et à l'indice de Gini tendent à être plus élevées en milieu urbain que dans les zones rurales. Un tel résultat met en évidence la plus grande fragilité sociale des zones urbaines à l'égard de la croissance économique et de la variation de l'inégalité des revenus. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la réduction de la pauvreté rurale implique davantage la croissance économique que la réduction de la pauvreté urbaine. Inversement, la réduction de la croissance économique est susceptible d'affecter davantage la pauvreté urbaine que la pauvreté rurale.
- Au cours de la période 1990-1995, la pauvreté aurait diminué annuellement selon le seuil et la mesure de la pauvreté, et la pays, dans la plupart des cas, sauf au Ghana à un rythme compris entre 3 et 7%, toutes choses égales par ailleurs. Un tel résultat est en partie attribué à la croissance économique par tête et à la réduction de l'écart des revenus rural-urbain. Par ailleurs, compte tenu des meilleures performances en termes de croissance économique de maints pays Africains, la réduction de la pauvreté nationale est surtout imputable à une réduction de la pauvreté rurale, le niveau de vie ayant diminué en milieu urbain au cours de la première moitié des années 1990.

« la pauvreté a diminué après avoir augmenté fortement à la fin des années 1980 », selon les recherches menées par la Banque Mondiale, sous la direction de **Q. T. Wodon** (2000), l'indicateur mesurant l'ampleur de la pauvreté en Amérique Latine (H_0) diminue légèrement puisqu'il passe d'un pic atteint en 1992 (39,65%) à 36,92% en 1996. L'indicateur mesurant la profondeur de la pauvreté (H_1) diminue également ainsi que celui mesurant l'inégalité entre les pauvres (H_2). Plus la croissance est importante et durable, plus ses effets positifs sur la pauvreté ont une forte probabilité d'être importants. La réduction de l'ampleur de la pauvreté dépend toutefois de l'importance à la fois de l'indicateur de la profondeur de la pauvreté et de celui des inégalités parmi les pauvres. Selon les travaux de **Wodon** (2000), l'élasticité nette de la pauvreté par

rapport à la croissance²² est de -0,94, la pauvreté baisse de 0,94% toute chose égale par ailleurs (même niveau des inégalités). L'étude montre que les effets sur la profondeur de la pauvreté et sur les inégalités entre les pauvres, tant de la croissance que de la réduction (la hausse) des inégalités sont encore plus importants que ceux observés sur l'ampleur de la pauvreté. C'est dire combien peuvent être considérables les effets d'un retour à la croissance et d'une réduction des inégalités sur l'ampleur de la pauvreté, l'augmentation du niveau de vie des pauvres et sur les inégalités qu'ils connaissent.

A travers un modèle d'une économie dualiste en équilibre général, **Bourguignon** (1990) examine l'effet d'un choc de croissance moderne sur la forme de la courbe de Lorenz et montre comment la nature de la croissance (égalitaire ou inégalitaire) dépend des paramètres de la demande. La première originalité de l'approche développée tient à la modélisation de la courbe de Lorenz pour caractériser la distribution des revenus entre trois classes d'agents représentés (capitalistes, travailleurs modernes et travailleurs traditionnels), ce qui permet de s'affranchir du problème du choix d'un indicateur d'inégalités, les résultats des différentes mesures partielles pouvant donner des indications contradictoires. L'autre contribution importante par rapport au modèle standard d'économie dualiste, est le bouclage du cadre d'analyse en équilibre général, ce qui permet de prendre en compte des effets distributifs à travers l'évolution des termes de l'échange agricole. L'ampleur de ces effets, c'est donc la nature égalitaire ou inégalitaire du choc de croissance, dépend des caractéristiques de la demande de bien traditionnel (agricole), en particulier des élasticités-prix et revenu de la demande de ce bien. Plus précisément, l'auteur montre qu'une condition suffisante pour que le choc de croissance moderne soit égalitaire est que la valeur absolue de l'élasticité prix de la demande de bien traditionnel soit inférieure ou égale à l'élasticité revenu de la demande de ce bien traditionnel si celle-ci est inférieure ou égale à 1, soit inférieure ou égale à 1 sinon, et ce pour toutes les classes de ménages. Dans le cas particulier où l'élasticité revenu est la même quelque soit le revenu et pour toutes les classes de ménages, l'analyse de la statique comparative du modèle permet de montrer que plus l'élasticité prix de la demande de bien traditionnel est élevée pour une élasticité revenu donnée, plus le choc de croissance moderne est susceptible d'être inégalitaire. Inversement, plus l'élasticité revenu de la demande de bien traditionnel est élevée pour une valeur donnée de l'élasticité prix, plus le choc de la croissance moderne est susceptible d'être égalitaire.

Eswaran et **Kotwal** (1993), étudient l'impact de différentes stratégies de développement sur la pauvreté et l'inégalité à travers un modèle à deux secteurs (agriculture, industrie), à deux facteurs de production (travail et terre) et à deux classes de ménage (producteurs fonciers, travailleurs sans terres). Dans ce modèle, les mécanismes distributifs sont tirés par la spécification hiérarchique des préférences. Les auteurs incorporent en effet la loi de Engel d'une manière radicale en spécifiant que la demande de bien industriel ne s'exprime que lorsque la demande de bien agricole est

²² 72 observations sur 12 pays, de 1986 à 1996.

saturée. Ils examinent alors deux stratégies alternatives de croissance reposant sur l'augmentation de la productivité des facteurs, l'une dans le secteur industriel, l'autre dans l'agriculture. Ils montrent que l'impact de ces stratégies sur la pauvreté et les inégalités diffère : selon le degré d'ouverture de l'économie ; selon que les demandes de bien agricole des deux classes de ménage sont saturées ou pas, c'est à dire selon le niveau de productivité agricole. Plus précisément, ils montrent que dans une économie fermée, l'augmentation de la productivité industrielle qui conduit à une baisse du prix du bien produit par ce secteur, ne peut pas profiter aux pauvres, car leur demande n'étant pas saturée, ils ne consomment pas de bien industriel. Dans une économie ouverte, en revanche, le gain de parts de marché lié à l'augmentation de la productivité du secteur des biens industriels exportés conduit à une expansion de ce secteur. La réallocation du travail de l'agriculture vers l'industrie dans ce cas à l'augmentation du salaire réel des travailleurs sans terres.

L'article de **Baland et Ray** (1991), analyse également le problème de la décomposition de la demande et de son rôle dans la relation entre la distribution des facteurs de production et les niveaux de production et d'emploi. Le modèle étudié est un modèle d'équilibre général à trois biens : un bien de première nécessité appelé nourriture, un bien de consommation de masse appelé vêtement, et un bien de luxe appelé viande (dont la production utilise de la nourriture). Comme dans le modèle précédent, la loi de Engel est incorporée de manière radicale en considérant qu'au-delà d'une certaine quantité de nourriture qui doit être satisfaite, l'utilité des agents ne dépend plus que de leur consommation de vêtement et de viande. Les agents sont identiques en termes de préférences et d'offre de travail mais différents par leurs dotations en terre et en capital. La modélisation du marché du travail repose sur la théorie du salaire d'efficience. Les auteurs montrent qu'un changement dans la distribution des facteurs de production vers une distribution plus inégale, conduit à l'augmentation du chômage et de la malnutrition.

Ces différents modèles soulignent certains faits stylisés qui peuvent expliquer le lien entre croissance économique et inégalité. Ils mettent en particulier en évidence l'importance des paramètres de la demande alimentaire. Dans le modèle de **Eswaran et Kotwal** (1993), un des éléments qui découle de la pauvreté est notamment mis en exergue. La malnutrition constitue en effet une des manifestations les plus répandue de l'état de pauvreté. Cela, justifie d'accorder une place particulière au secteur agricole lorsque l'on étudie les liens entre stratégie de développement et lutte contre le pauvreté.

Les deux premiers modèles d'équilibre général appliqués à des économies en développement et à la question de l'impact distributionnel de différentes politiques macroéconomiques sont le modèle de **Adelman et Robinson** pour la Corée (1978) et celui de **Lysy et Taylor** pour le Brésil (1980). Ces deux modèles ont produit des résultats différents concernant l'impact des politiques macroéconomiques sur la distribution des revenus. Ces différences ont été reliées aux caractéristiques structurelles des deux économies et aux choix de spécifications des modèles. Par la suite, Adelman et Robinson (1988) ont repris ses deux modèles et ont défendu

l'argument selon lequel ces différences étaient principalement dues non pas à des choix différents de bouclage macroéconomique mais à une définition différente de la distribution des revenus. L'approche néoclassique est en effet focalisée sur la distribution personnelle des revenus, essentiellement individualiste, tandis que l'école structuraliste latino-américaine est construite sur une vision Marxiste de la société, qui considère que celle-ci est composée de classes caractérisées par leur dotation en facteurs de production dont les intérêts sont divergents.

Ravallion et Datt (1999) ont établi que l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté variait en fonction du taux initial d'alphabétisation, de la productivité agricole et de la différence de niveau de vie entre les zones rurales et urbaines. Dans les Etats ayant un taux d'alphabétisation élevé et une éducation élémentaire équitablement distribuée, chaque point de croissance supplémentaire a un impact supérieur sur la réduction de pauvreté. L'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance non agricole du **Kerala** était la plus élevée de tous les Etats Indiens. Pour ces auteurs, si l'ensemble de ces Etats présentait une élasticité analogue, la fraction pauvre de leur population aurait baissé environ trois fois plus vite, c'est dire à un rythme annuel de 3,5 % au lieu de 1,3%.

L'étude réalisée en 1996-1997 par un groupe international d'économistes, le Réseau des connaissances sur l'atténuation de la pauvreté, dont les travaux sont coordonnés par la division du développement social et de l'élimination de la pauvreté (PNUD) a analysé la relation entre croissance et pauvreté dans 38 pays. L'étude montre en premier lieu les dommages que peut causer la récession économique : Les 16 pays dont la croissance a été négative ont tous vu la pauvreté s'aggraver. Ce constat domine la relation générale entre croissance et réduction de la pauvreté. En revanche, ni une croissance modérée (jusqu'à 4% par habitant), ni une croissance forte (plus de 4% par habitant) ne garantissent une réduction de la pauvreté. Dans 13 des 27 pays à croissance modérée étudiés, la pauvreté a augmenté, et il en est de même dans 2 des 5 pays à croissance forte.

L'étude a comparé l'évolution respective des taux de croissance économique et des taux de mortalité néonatale et infantile, deux indicateurs importants du développement humain qui peuvent changer assez rapidement. A l'exception d'un seul, tous les pays à croissance négative n'ont réussi, dans le meilleur des cas, qu'à faire très légèrement baisser leurs taux de mortalité infantile et des moins de cinq ans. La tendance est moins nette pour les pays à croissance positive : beaucoup ont réalisé des progrès dans les domaines de la mortalité néonatale et infantile, alors que la baisse des taux a été négligeable ailleurs. Pour ces auteurs, la croissance est une condition nécessaire mais non suffisante s'agissant de réduire sensiblement la pauvreté humaine.

Depuis la fin des années 1980, un grand nombre de pays développés et en développement ont réalisé des enquêtes de type budget-consommation sur des échantillons de type représentatifs de leur population et avec une fréquence plus ou moins élevée et régulière. Cet afflux de données a permis la réalisation d'études sur

données de panel et de pallier, au moins partiellement, les problèmes récurrents des analyses menées sur une coupe transversale pays et liés aux effets fixes non contrôlés, aux erreurs de mesure et aux difficultés à convertir de façon satisfaisante les différentes monnaies dans une seule et même unité (Ravallion, 1995). Ainsi, **Ravallion** (1995), **Ravallion** et **Chen** (1997) ou encore **Ravallion** (2000) obtiennent une élasticité du taux de pauvreté, défini comme la proportion de personnes situées en dessous de la ligne de pauvreté à 1\$ PPA/jour, comprise entre -2.4 et -3.1 selon la taille de l'échantillon retenu.

Cependant, ainsi que le note **Heltberg** (2002), Ces études ne tiennent pas compte du fait que l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen dépend également des inégalités de la distribution et du niveau de développement, que l'on peut définir comme le ratio entre le revenu moyen et la ligne de pauvreté retenue. Un exemple caricatural donné par **J. P. Cling**, **P. De Vreyer**, **M. Razafindrakoto** et **François Roubaud** permet d'illustrer ce point. Supposons que tout le monde ait le même revenu, inférieur à la ligne de pauvreté. Dans ce cas, en fonction de la ligne de pauvreté par rapport au revenu moyen donc du niveau de développement, une augmentation de 1% de ce revenu se traduira par une réduction nulle ou au contraire égale à 100% du taux de pauvreté. Tel ne sera évidemment pas le cas, si la distribution des revenus est log-normal par exemple. Supposons maintenant que la distribution ait précisément cette forme. Il est alors clair que si la ligne de pauvreté est située à droite du revenu moyen, une augmentation de 1% de ce revenu aura un impact proportionnellement plus faible sur le taux de pauvreté que si cette ligne est située à gauche. Cette remarque met aussi en évidence l'influence choisi (1\$, 2\$,...) sur l'élasticité croissance-pauvreté, sachant que cet aspect est implicitement éludé par de nombreuses publications (en particulier Banque Mondiale, 2001a) qui applique différemment la même élasticité de -2 pour un seuil de 1\$ et 2\$...

La littérature économétrique récente a cherché à prendre en compte l'effet des inégalités sur la valeur estimée de l'élasticité. **Ravallion** (1997) régresse le taux de réduction de la pauvreté sur une liste de variables incluant la croissance du revenu moyen, l'indice de Gini de la distribution des revenus, l'interaction entre ces deux variables et leur carré. Il conclut que c'est la croissance corrigée de la distribution, autrement dit le produit $(1-Gini)*\text{Taux de croissance}$, qui importe. Ses estimations montrent que, plus l'indice de Gini est faible, plus est forte la valeur estimée de l'élasticité : Pour un Gini égale à 0,25, l'élasticité du revenu moyen du taux de pauvreté, ici définie par référence à une ligne de pauvreté fixée à 1,5 \$ PPA/jour, vaut en moyenne $-3,3$, contre $-1,8$ si le Gini est égal à 0,59. Ces calculs ne tiennent cependant pas compte de l'effet de la position de la ligne de pauvreté par rapport au revenu moyen. Bourguignon (2002), sur un échantillon de 113 épisodes de croissance correspondant à 51 pays, estiment que la prise en compte du niveau de développement améliore sensiblement le pouvoir explicatif de la régression du taux de réduction de la pauvreté et qu'un moindre niveau de développement, de même qu'une inégalité des revenus plus forte, sont associés à une réduction moins rapide de la

pauvreté au cours des épisodes de croissance positive (et corrélativement, à une augmentation moins rapide de la pauvreté lorsque la croissance est négative).

Finalement, s'il fait peu de doutes que la croissance joue significativement sur la réduction de la pauvreté, ce résultat ne clôt pas pour autant la discussion. En effet : quelle est la vitesse de réduction de la pauvreté et de quoi dépend -t-elle ? En particulier, quel rôle peut être attribué aux variations des inégalités ?

Des études réalisées par la Banque Mondiale montrent que si la croissance du revenu moyen est le facteur le plus important pour faire reculer la pauvreté, elle n'explique toutefois qu'à peine la moitié de la croissance du revenu des pauvres. La corrélation entre la croissance et la pauvreté est significative, mais partielle, l'inégalité des revenus est un facteur déterminant, or l'influence que la croissance exerce sur cette dernière ne va pas toujours dans le même sens, la réalité qui se cache derrière ces moyennes est très contrastée (Banque Mondiale, 2000).

Sur ce point, l'étude de **Dollar** et **Kraay**, « Growth is good for the poor », parue en 2000 et abondamment citée depuis, a joué un rôle central dans la relégation au second plan, voire dans la mise à l'écart, des politiques de redistribution. Les deux auteurs y montrent qu'en moyenne les épisodes passés de croissance ne se sont pas accompagnés de modifications significatives de la répartition des revenus au détriment ou en faveur des plus démunis. Ils parviennent à cette conclusion en montrant que le revenu que le revenu moyen de la population prise dans sa globalité. En d'autres termes, la croissance serait neutre en termes d'inégalités de revenus. Cette étude porte sur un panel, comportant des observations pour 92 pays, pour lesquels le revenu des pauvres ainsi que le PIB par tête et d'autres variables de contrôle sont observés pour deux années distantes d'au moins 5 ans. Les résultats sont obtenus moyennant l'emploi d'une méthode d'estimation robuste à la présence d'effets fixes pays et en introduisant une liste de variables de contrôle susceptibles d'agir sur la croissance alors de modifier la part du revenu national revenant aux pauvres. Cette étude fut précédé des travaux de **Deininger** et **Squire** (1998) et de **Chen** et **Ravallion** (1997) et suivie de celle de **Ravallion** (2001) qui toutes parviennent à la même conclusion, mais sur des échantillons de taille plus restreinte ou de nature différente.

Plusieurs critiques peuvent être adressées à ces études. En particulier, elles sont toutes basées sur des panels de pays, dans laquelle l'unité d'observation est un couple (pays, années). L'article de **Dollar** et **Kraay** en particulier regroupe des pays à haut revenus et des pays à revenus moyens ou faibles. On peut s'interroger sur la pertinence d'un tel regroupement, dans la mesure où les pays inclus dans l'échantillon diffèrent très largement dans leur organisation sociale et économique. Certes Dollar et Kraay emploient une méthode qui est robuste à la présence d'effets fixes, mais certaines différences institutionnelles, même si elles sont fixes sur la période considérée, peuvent n'avoir d'importance dans la constitution du revenu des pauvres qu'au cours de certaines périodes. Par exemple, la présence dans les pays développés de systèmes de protection sociale étendus et efficaces peut protéger les pauvres contre les effets

des chocs macroéconomiques négatifs. Ces systèmes jouent un rôle nettement moins important lors des épisodes de croissance positive. Il n'est pas certain que les variables de contrôle employées par Dollar et Kraay permettent de tenir compte de tels effets.

La relative fragilité des conclusions de Dollar et Kraay est mise en évidence par **Ghura, Leite et Tsangarides** (2002). Partant de la même base de données que Dollar et Kraay et employant la même méthode d'estimation en complétant la liste des variables explicatives, ils aboutissent à une élasticité du revenu moyen des pauvres au revenu moyen de la population égale à 0,82, statistiquement différente de l'unité au niveau 2%. Ce résultat est cependant difficilement comparable à celui obtenu par Dollar et Kraay dans la mesure où les échantillons sont différents, du fait de la sélection opérée par l'ajout de variables explicatives. Il ne souligne pas moins la fragilité des conclusions de Dollar et Kraay. Les auteurs en déduisent la nécessité d'employer une méthode d'estimation plus robuste à l'incertitude sur la liste des variables explicatives du modèle et utilisent une procédure d'estimation Bayésienne. Ils obtiennent alors une élasticité plus forte 0,94, mais toujours statistiquement différente de l'unité.

En résumé, la littérature empirique tend à montrer qu'en moyenne, la croissance serait, au pire, légèrement inégalitaire et au mieux neutre sur la distribution. En conséquence, pour lutter contre la pauvreté la priorité devrait donc être donnée aux politiques favorisant la croissance et il ne faudrait pas attendre beaucoup de résultats des politiques de redistribution des revenus. L'absence de résultats probants observés dans le passé pour ce dernier type de politiques, induit à penser que les premières sont plus faciles à concevoir et à mettre en œuvre.

Deux types de critiques peuvent être apportés à ce diagnostic. En premier lieu, l'approche économétrique qui par nature fournit des estimations « en moyenne », ne signifie pas pour autant que la croissance **pro-pauvres** soit réalisable. En fait, comme le note **Ravallion** (2001), ces estimations sur données agrégées cachent plus de choses qu'elles n'en révèlent. En second lieu, les résultats de la littérature empiriques nous renseignent sur la façon dont ont évolué dans le passé croissance et inégalité, et leur conséquence en termes de pauvreté, mais ne nous disent rien sur les mécanismes de transmission des uns aux autres. Pour ce faire, une approche moins positive et plus normative est nécessaire.

Rodrik (2001), établit une relation entre la volatilité du revenu des ménages et celle du PIB à partir d'une inégalité simple. La croissance du revenu du $n^{\text{ème}}$ ménage est égale à la croissance du PIB à laquelle est ajoutée la différence entre la croissance du revenu du $n^{\text{ème}}$ ménage et celle du PIB. Cette différence exprime la variation relative du revenu d'un ménage par rapport à celle du PIB, c'est à dire du revenu moyen. La volatilité est mesurée par la variance. A partir de là, il déduit que la volatilité (variance) du $n^{\text{ème}}$ ménage est égale à la volatilité (variance) du PIB, plus celle du revenu de ce ménage (variance) à laquelle on ajoute deux fois la covariance entre les taux de croissance du

PIB et du revenu relatif de ce ménage. Les trois termes ont chacun un sens précis : le premier terme exprime les macro perturbations, le second les perturbations idiosyncratiques et le troisième enfin indique, selon qu'il est positif ou négatif, que le revenu relatif est procyclique (le revenu relatif croît plus vite que le PIB en période de croissance et baisse plus fortement en période de récession), ou non. L'auteur considère que le revenu relatif des ménages est procyclique puisque leur revenu est particulièrement vulnérable aux cycles économiques.

L'intérêt de cette décomposition est qu'elle permet de mieux définir les politiques visant à alléger la pauvreté. Si la responsabilité de la volatilité du revenu du $n^{\text{ème}}$ ménage, et ici, les ménages pauvres ou en voie de l'être viennent principalement de la volatilité macroéconomique, alors les politiques à mettre en place consistent à mettre l'accent sur la recherche de la stabilité macroéconomique que sur les politiques ciblées. Comme l'instabilité macroéconomique provient pour moitié de la volatilité des flux de capitaux privés.

Touhami Abdelkhalek et **Abdelaziz Chaoubi** (1999) s'inspirent des travaux de **Gottschalk** et **Danziger** (1985), et de **Danziger** et **Gottschalk** (1986) et l'appliquent pour le Maroc en 1999. Ils nous proposent un modèle qui fait le lien entre la croissance mesurée d'une certaine façon, et les mesures de pauvreté. Ce modèle identifie et décompose l'impact sur des mesures de la pauvreté entre les différents paramètres d'une distribution de la variable de classification. Leur intuition dans cette approche est que les variations de la moyenne (du revenu ou de la consommation) suite à une politique économique par exemple captent et retracent en principe un effet de croissance, celles des moments d'ordres supérieurs (mesures de dispersion, d'asymétrie, de concentration ou encore d'aplatissement) sont supposées capter des effets de répartition et d'équité.

Les auteurs désignent le taux de pauvreté $P_0(\theta)$ par :

$$P_0(\theta) = \int_0^z g_0(y) dy = G_0(z) \quad (1)$$

L'analyse des variations de cette mesure de pauvreté peut se faire à partir des variations des différents paramètres contenus dans θ . Pour faire apparaître ces variations selon ces k paramètres de la distribution d'intérêt $g_0(y)$ et sous les hypothèses usuelles de régularité de la mesure $P_0(\theta)$, on considère la différentielle totale :

$$d P_0(\theta) = \sum_{i=1}^k \frac{\partial P_0(\theta)}{\partial \theta_i} d \theta_i = \sum_{i=1}^k \psi_i \quad (2)$$

En décomposant cette variation totale en variations partielles relatives aux composantes de θ , on peut isoler l'effet de la variation de chacun des k paramètres sur la mesure de $P_0(\theta)$. En effet à partir de l'équation (2) on peut écrire :

$$\Phi_i = \frac{\psi_i}{\sum_{i=1}^k \psi_i}$$

Cette décomposition donne de l'information sur la manière dont $P_0(\theta)$ change globalement avec les changements de θ dans son ensemble mais aussi et surtout de l'information sur ce changement en relation avec les variations de chacune de ses composantes. Cette décomposition permet donc d'étudier le changement dans cette mesure de la pauvreté en relation avec les changements des caractéristiques statistiques de la distribution $g_0(y)$ représentées par les k paramètres. Ces k paramètres sont de façon générale des moments ou des fonctions des moments centrés ou non centrés de la distribution $g_0(y)$. Ils sont des procédures appropriées. Ces estimateurs sont des fonctions des moments de l'échantillon comme la moyenne, la variance ou des moments centrés ou non centrés d'ordres supérieurs.

Concrètement, si l'évolution de la pauvreté est reflétée par des changements dans l'estimation de $P_0(\theta)$, ce sont en fait des changements de position et de forme de la distribution $g_0(y)$ de la variable y . Certains seulement de ces changements sont mesurés et estimés par des variations de la moyenne et de la variance de l'échantillon. Il est par contre statistiquement évident que la variance est une mesure très sensible au changement dans les poids des queues de la distribution. Ces poids pourraient être mesurés et approchés par d'autres indices comme le coefficient d'aplatissement (kurtosis γ_1), le coefficient d'asymétrie (skewness γ_2) ou par des moments d'ordres supérieurs (μ_3 et μ_4 par exemple). Toute variation dans l'une des composantes de $\theta = (\mu, \sigma^2, \gamma_1, \gamma_2, \mu_3, \mu_4 \dots)$ témoigne d'un changement dans la distribution de y et conduit à priori à une variation dans la mesure de la pauvreté $P_0(\theta)$. Si l'on suppose que la distribution $g_0(y)$ de la variable y peut être correctement décrite à travers les six paramètres qui composent θ , alors la différentielle totale du taux de pauvreté $P_0(\theta)$ peut s'écrire comme suit :

$$d P_0(\theta) = \frac{\partial P_0(\theta)}{\partial \mu} d\mu + \frac{\partial P_0(\theta)}{\partial \sigma^2} d\sigma^2 + \frac{\partial P_0(\theta)}{\partial \gamma_1} d\gamma_1 + \frac{\partial P_0(\theta)}{\partial \gamma_2} d\gamma_2 + \frac{\partial P_0(\theta)}{\partial \mu_3} d\mu_3 + \frac{\partial P_0(\theta)}{\partial \mu_4} d\mu_4$$

et permet de décomposer l'effet total sur $P_0(\theta)$ en effets partiels relatifs à chacun des six paramètres. Les signes de toutes ses variations renseignent sur l'évolution de la pauvreté et sur ces différentes sources.

De ce travail théorique, il ressort clairement que pour qu'il y ait réduction de la pauvreté, suite à une croissance économique qui se traduirait par une augmentation de

la moyenne du revenu ou de la dépense de consommation par exemple, il faut que d'autres conditions sur la répartition de la distribution soient aussi satisfaites.

Pour Abdelkhalek et Chaoubi (1999), l'accélération de la croissance, bien qu'elle soit essentielle dans la plupart des pays, n'est pas suffisante à elle seule pour alléger la pauvreté. Elle doit s'accompagner de plusieurs autres mesures qui améliorent, contrôlent et corrigent la répartition des fruits de la croissance entre les individus de la population, surtout dans les pays en développement où la répartition des revenus est très inégalitaire. Ce fait impose parfois des choix assez difficiles en termes politiques économiques à court terme. À long terme, ces deux conditions doivent se renforcer pour réduire la pauvreté. Les mécanismes à mettre en place pour assurer l'une et l'autre ou encore les deux conditions simultanément sont naturellement difficiles à concevoir. Ils doivent se faire au cas par cas et constituent le travail des économistes, des praticiens et des politiciens.

2.1 La croissance pro-pauvres existe-elle ?

L'examen de la base de données utilisées par Dollar et Kraay montre l'importance de l'hétérogénéité sous-jacente à la relation moyenne entre croissance et inégalité. Le tableau 11 illustre clairement la diversité des situations individuelles ou régionales. L'ensemble des 234 épisodes de croissance positives de la base a été réparti en quatre classes, suivant leur caractère plus ou moins distributif :

- fortement pro-pauvres, si l'élasticité du revenu moyen du quintile le plus pauvre par rapport au revenu moyen global est supérieur à 2 ;
- modérément pro-pauvres si elle est comprise entre 1 et 2 ;
- inversement, croissance très inégalitaire lorsque le revenu des pauvres augmente moins de deux fois moins vite que l'ensemble ;
- modérément inégalitaire si l'élasticité est comprise entre 0,5 et 1.

Ce tableau montre que les épisodes de croissance se répartissent de façon à peu près égale entre épisodes pro-pauvres et épisodes inégalitaires. De plus, plus de la moitié des épisodes s'accompagne de changements distributifs très prononcés (élasticité supérieure à 2 ou inférieure à 0,5). Ainsi la croissance fortement pro-pauvres, représente un peu plus de 20% de l'ensemble des épisodes, tandis que près d'un sur trois correspond à une croissance très inégalitaire.

Tableau 11 : Répartition des épisodes de croissance selon leurs effets en termes d'inégalité de revenus.

Zone ou groupe de revenus	<i>Épisodes de croissance</i>			
	Très inégalitaire	Modérément inégalitaires	Modérément pro-pauvres	Fortement pro-pauvres
Moyen Orient, Afrique du Nd	3 (17,65%)	3 (17,65%)	6 (35,4%)	5 (29,4%)
Europe de l'est, Asie centrale	6 (42,9%)	1 (7,1%)	7 (50,0%)	0 (0,0%)
Afrique du Sud du Sahara	10 (66,7%)	0 (0,0%)	4 (26,7%)	1 (6,7%)
Amérique Latine, caraïbes	20 (43,5%)	5 (10,9%)	8 (17,4%)	13 (28,3%)
Asie du Sud	5 (25,0%)	5 (25,0%)	7 (35,0%)	3 (15,0%)
Asie de l'est et Pacifique	15 (26,3%)	16 (28,1%)	18 (31,6%)	8 (14,0%)
OCDE	15 (23,1%)	13 (20,0%)	20 (3,8%)	17 (26,15%)
Pays à revenu faible	11 (33,3%)	6 (18,2%)	13 (39,4%)	3 (9,1%)
Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure	19 (33,3%)	10 (17,5%)	14 (24,6%)	14 (24,6%)
Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure	21 (45,65%)	4 (8,7%)	13 (28,3%)	8 (17,4%)
Pays à revenu élevé	23 (23,5%)	23 (23,5%)	30 (30,6%)	22 (22,45%)
Total	74 (31,6%)	43 (18,4%)	70 (29,9%)	47 (20,1%)

Source : Dollar et Kraay, 2000.

Cependant, la répartition des différents types de croissance au niveau agrégé est biaisé, du fait de la sélection de l'échantillon qui sur-représente les pays riches. La décomposition des pays par grande région ou par niveau de développement permet d'approfondir le diagnostic. Quelle que soit la catégorie de pays considérée, l'hétérogénéité des épisodes de croissance reste entière. Aucune relation linéaire entre type de croissance et niveau de développement ne se fait jour et seule l'Afrique Subsaharienne semble se démarquer par une prédominance massive d'épisodes de croissance « très inégalitaire » (deux tiers des cas, sur un échantillon). Quand elles croissent, les régions structurellement inégalitaires (Afrique, Amérique latine) tendent à conserver ce mode de croissance, rejoignant sur ce plan les pays en transition. Quant

au fameux « miracle Asiatique », il ne semble pas se démarquer par un modèle spécifique en matière de « chemin distributif » de croissance, malgré le rythme extrêmement rapide de cette dernière. Le profil distributif de la croissance en Asie de l'est ne se montre pas particulièrement pro-pauvres. Il est même quasiment identique à celui observé en Asie du sud, où la croissance a été beaucoup plus modeste.

Cet examen rapide suggère que les élasticités moyennes proches de l'unité identifiées par l'économétrie de la croissance (en coupe ou en panel) ne pourraient être qu'un effet d'optique. Elle « écrase » singulièrement la variance observée dans tous les types de pays. Des résultats similaires sont obtenus par Ravallion (2001), à partir d'une base originale de micro-données d'enquêtes portant sur 117 épisodes de croissance dans les PED. La conclusion qu'il portait, partagée par d'autres auteurs (Fields, 2001), le conduisait à proposer de prendre en compte la diversité des situations spécifiques à chaque pays en mettant l'accent sur l'analyse des expériences individuelles.

Au total, même si un fort niveau de développement semble limiter les chocs distributifs les plus négatifs sur les pauvres (sans que la réciprocité soit vraie : les systèmes de redistribution ne favorisent pas systématiquement les plus pauvres), il n'y a pas de fatalité à ce que les pays parmi les plus pauvres ne puissent redistribuer en direction des plus démunis.

Au cours des années récentes, plusieurs approches ont été proposées pour appréhender une processus de croissance pro-pauvres. Une approche fondée sur les élasticités de pauvreté conduit à l'élaboration de trois indicateurs : l'élasticité totale de pauvreté ; l'indice de croissance pro-pauvres ; le taux de croissance d'équivalent pauvreté.

Formellement, ils peuvent être dérivés comme suit (Kakwani et Pernia 2000).

Ils caractérisent une classe générale de mesure de la pauvreté θ par trois paramètres : la ligne de pauvreté z ; le revenu moyen ; la courbe de Lorenz $L(p)$. Soit :

$$\theta = \theta (Z, \mu, L(p))$$

ils supposent que les distributions des dépenses par tête (ou des revenu) des années initiale et terminale aient, respectivement, des dépenses moyennes : μ_1 et : μ_2 , avec des courbes de Lorenz $L_1(p)$ et $L_2(p)$. Une estimation de l'élasticité totale de pauvreté, c'est-à-dire la variation de la pauvreté liée à la variation des dépenses moyennes est réalisé par :

$$\hat{\omega} = \{(\text{Ln}[\theta(Z, \mu_2, L_2(P))] - (\text{Ln}[\theta(Z, \mu_1, L_1(P))])\} / \hat{\alpha}$$

$$\hat{\alpha} = [\text{Ln}(\mu_2) - \text{Ln}(\mu_1)], \text{ une estimation du taux de croissance des dépenses moyennes, supposé positif dans le cas général. Par ailleurs,}$$

$$\hat{\omega} = \hat{\gamma} + \hat{i}$$

$\dot{\eta}$ est une estimation de l'élasticité croissance de la pauvreté, (pourcentage de variation de la pauvreté liée à une variation de 1% des dépenses moyennes, à inégalité constante) et $\hat{\eta}$ est l'effet inégalité de la réduction de la pauvreté, (variation de la pauvreté due à la variation de l'inégalité qui accompagne le processus de croissance). La croissance est pro-pauvres (pro-riches) si la variation de l'inégalité associée à la croissance réduit (accroît) la pauvreté totale. De ce fait, la croissance est pro-pauvres (pro-riches) si l'élasticité totale de pauvreté est supérieure (inférieure) à l'élasticité croissance de la pauvreté.

L'indice de croissance pro-pauvres est donnée par :

$$\Phi = \dot{\omega} / \dot{\eta}$$

En présence d'une croissance positive, lorsque $\Phi > 1$, cela signifie que les pauvres bénéficient plus proportionnellement de la croissance que les riches. De même, si $\Phi < 0$, la croissance génère une augmentation de la pauvreté. En présence de croissance négative, la récession sera pro-pauvres si $\dot{\omega} < \dot{\eta}$.

Le taux de croissance d'équivalent pauvreté est le taux de croissance $\dot{\alpha}^*$ qui générerait le même niveau de réduction de la pauvreté que le taux actuel $\dot{\alpha}$, en présence d'un processus de croissance non accompagné d'un quelconque changement d'inégalité. La réduction proportionnelle de la pauvreté est : $\dot{\omega}\dot{\alpha}$.

Si la croissance était neutre du point de vue de la distribution des dépenses ou des revenus, le taux de croissance $\dot{\alpha}^*$, induirait une réduction de la pauvreté égale à $\dot{\eta} \dot{\alpha}^*$, qui devrait être identique à $\dot{\omega}\dot{\alpha}$. De ce fait, le taux de croissance d'équivalent pauvreté est donnée par :

$$\dot{\alpha}^* = (\dot{\omega} / \dot{\eta}) \dot{\alpha} = \Phi \dot{\alpha}$$

ce qui implique que la croissance est pro-pauvres (pro-riches) si $\dot{\alpha}^*$ est supérieure (inférieure) à $\dot{\alpha}$. Si $\dot{\alpha}^*$ est compris entre 0 et $\dot{\alpha}$, la croissance est associée à une élévation de l'inégalité, mais la pauvreté diminue. En fait, l'ampleur de la réduction de la pauvreté est une fonction monotone croissante de $\dot{\alpha}^*$, plus grand est $\dot{\alpha}^*$, plus la pauvreté diminue entre les deux périodes.

2.2 Indicateurs et mesure de la pauvreté

Il ne suffit pas de s'entendre sur la signification du terme de « pauvreté » pour enfin pouvoir identifier les pauvres. Il n'est pas sûr que ce nous voulions mesurer soit effectivement mesurable. En fait, ni le bien-être économique, ni la satisfaction des besoins, ni les capacités d'un individu ne sont directement observables. Dans ces conditions le recours à des variables observables qui permettent d'inférer approximativement la réalité à laquelle nous référons par le terme de pauvreté est nécessaire. Ces dites variables portent le nom d'indicateurs (voire annexe).

Les mesures et les indices de pauvreté vont plus loin que les indicateurs de pauvreté en donnant un sens précis au niveau critique appelé seuil de pauvreté. Ces deux concepts sont plus fréquemment utilisés lorsque l'indicateur est une variable numérique. Les trois concepts de pauvreté discutés au chapitre I, en spécifiant différemment ce qui manque, privilégient certains indicateurs sur d'autres. Les bons proxy pour le bien-être économique, ne seront pas forcément les mêmes que les bons proxy pour la satisfaction des besoins de base ou pour les capacités. Nous allons essayer de voir quels sont les types d'indicateurs favorisés par chaque école.

Pour l'école Welfarist, un individu est pauvre lorsqu'il manque de bien-être économique. La subjectivité du concept, jumelée au fait qu'il est non observable, rend l'évaluation du bien-être très hasardeuse. En conséquence, l'école Welfarist se rabat sur des indicateurs de type revenu ou dépenses. Tout en reconnaissant la portée limitée de ces variables, elle les préfère néanmoins aux autres indicateurs puisqu'elles ne privilégient pas un bien sur un autre, laissant ainsi plus de chances aux individus.

Dans le cas des besoins de base, encore une fois, il est difficile et coûteux d'observer directement leur satisfaction. Les individus privilégiés sont donc des proxy de leur satisfaction. On peut penser à tous les indicateurs dans le domaine de la nutrition, de l'éducation, de la santé du logement et des vêtements, en favorisant les indicateurs d'accomplissement par rapport aux indicateurs d'accès. Par exemple, un indicateur comme le nombre de cas de certaines maladies par 100 000 habitants serait préféré au nombre de docteurs par 100 000 habitants.

Au contraire, l'école des capacités privilégie surtout les indicateurs d'accès. **Desai** (1995) qui a tenté de rendre l'approche opérationnelle suggère aussi d'utiliser le taux de mortalité et l'espérance de vie, désagrégés par sexe et par groupe d'âge, pour juger de la capacité des individus à prévenir la mortalité et la morbidité évitables, de même que tous les indicateurs de satisfaction des besoins de base. Au plan des capacités interagir socialement, Desai propose d'utiliser des indicateurs de mobilité sociale de même que des indicateurs de droit à s'associer avec d'autres.

En général, on utilise deux types d'indicateurs : Les indicateurs qualitatifs qui observent la façon dont vivent les gens et les indicateurs quantitatifs qui se basent sur le seuil de pauvreté.

Comme exemple l'incidence de la pauvreté qui indique le pourcentage de gens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Si Z est le seuil, y_i le revenu du ménage i . La pauvreté est définie par : $y_i \leq Z$.

Donc i est pauvre si $y_i \leq Z$

$$S = \{ i, y_i \leq Z \}$$

$\# S = q$ = nombre de pauvres ($\#$ = cardinal)

Si n est la taille de la population, alors on définit :

$$H = \frac{q}{n}$$

H mesure l'incidence de la pauvreté.

C'est la proportion des personnes (ou ménages) pauvres. C'est la mesure la plus simple mais aussi la plus critiquée.

$$g_i = Z - y_i$$

$i \in S$

g_i représente l'écart par rapport au seuil, S est l'ensemble des pauvres.

Sen en 1976 essaie de définir ce qu'est une bonne mesure de pauvreté.

Il critique le H :

-H Est insensible à la situation des pauvres, les gens peuvent devenir plus misérables sans que H ne change.

-H ignore la distribution des revenus parmi les pauvres.

Exemple : H ne change pas et peut même diminuer s'il y a un transfert du plus pauvre à quelqu'un de plus riche parmi les pauvres.

Pour Sen, cet indicateur est une mesure grossière. Il est en particulier trop faible pour capter l'effet des politiques économiques d'allégement de la pauvreté qui consistent généralement en des redistributions de revenus entre les individus de la population.

Sen introduit deux axiomes :

L'axiome de monotonie : qui dit que toute baisse des revenus d'une personne parmi les pauvres (peut) entraîner une augmentation de l'indice de pauvreté toutes choses égales par ailleurs .

L'axiome de transfert : Tout transfert de revenu d'une personne pauvre à une autre plus riche entraîne la hausse de l'indice de pauvreté P (P est la mesure candidate).

$$H = \frac{q}{n}$$

$$= \int_0^z f(y) dy \text{ est la probabilité de ne pas dépasser } z$$

$F(y)$ est la fonction de densité de la variable Y si $y \sim (\mu, \sigma)$.

$G_i = Z - y_i$ indique l'écart entre le seuil de pauvreté et le revenu, c'est le gap.

Si on définit une mesure normalisée :

$$I = \frac{1}{q} \sum \frac{z - y_i}{z}$$

$$I = \sum_{i=1}^q \frac{(Z - y_i)}{qz}$$

$$I = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{y_i}{z} \right)$$

I est la différence moyenne qui sépare le seuil moyen au seuil de pauvreté.

$$I = 1 - \frac{y_p}{z}$$

$y_p = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q y_i$ = revenu moyen des pauvres.

I est le déficit à couvrir pour ramener le pauvre moyen au seuil de pauvreté.

L'indice de Sen encore appelé **P Sen** se fonde sur **H** et **I**.

$$P = H [I + (1 - I) G]$$

G = L'indice de Gini de la distribution de mesure de la pauvreté.

Si tous les pauvres ont le même revenu ($G = 0$) alors :

$$P = HI$$

Pour calculer G, Sen suppose que les revenus y_i sont classés par ordre croissant :

$$Y_1 < y_2 < \dots < y_n$$

Sen montre que :

$$G = 1 + 1/q - Z/q^2 y_p \sum_{i=1}^q y_i (q + 1 - i)$$

$(q + 1 - i)$ = nombre de personnes ayant un revenu supérieur ou égal à y_i (au moins égal à y_i).

Foster, Greer et **Thorbecke** proposent une mesure dénommée **FGT**, pour cette famille d'indicateurs, le déficit relatif de revenu auquel est confronté chaque individu pauvre est d'abord élevé à la puissance 1, ensuite les résultats obtenus pour chaque individu pauvre sont sommés. Cette somme sera divisée par l'effectif n de la population.

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{g_i}{z} \right]^\alpha$$

En remplaçant g_i par son équivalent on aura :

$$P_\alpha = 1/n \sum (1 - y_i/Z)^\alpha$$

Si on a $f(y)$ qui est la fonction de densité de la distribution du revenu, P_α peut s'exprimer sous forme d'intégral

$$P_\alpha = \int_0^z (1 - y/Z)^\alpha f(y) dy$$

- Si $\alpha = 0$; $P_0 = q/n = H$

P_0 mesure l'incidence de la pauvreté, il est aussi appelé « ratio de pauvreté ou l'indice numérique de pauvreté ». il s'attache exclusivement au nombre de pauvres et non à l'étendu de la pauvreté. Ainsi si une personne pauvre devient encore plus pauvre, l'indice P_0 ne changera pas puisque le nombre de pauvres ne changera pas.

- Si $\alpha = 1$; $P_1 = HI$

P_1 est communément appelé profondeur de la pauvreté, il mesure le degré de pauvreté lorsqu'il n'y a pas inégalité entre les pauvres.

L'indice P_1 peut être interprété comme une insuffisance moyenne de niveau de vie, la valeur de P_1 permet de déterminer la somme nécessaire pour éradiquer la pauvreté.

P_1 , a pour caractéristique de n'être qu'à la situation moyenne de la pauvreté ; il ne tient pas compte de l'inégalité dans la répartition des revenus des pauvres.

$$- \text{ Si } \alpha = 2 ; P_2 = 1/n \sum (g_i / Z)^2$$

P_2 mesure la sévérité de la pauvreté, il donne plus de poids à ceux qui sont pauvres. Le coefficient α peut être interpréter comme le coefficient de l'aversion de la pauvreté, les valeurs élevées de α donnent plus de poids à la pauvreté.

Les indices P_α vérifient les deux axiomes de Sen si :

- $\alpha > 0$, P_α vérifie l'axiome de monotonie : Toutes choses égales par ailleurs, la réduction du revenu (ou de toute autre mesure pertinente prise sur la population sous l'étude) d'une personne sous le seuil de pauvreté doit augmenter la mesure de la pauvreté.

- $\alpha > 1$, P_α vérifie l'axiome de transférabilité : Toutes choses égales par ailleurs, un transfert net d'une personne sous le seuil de pauvreté vers d'autres personnes plus riches doit augmenter la mesure de la pauvreté.

P_α ($\alpha > 2$) satisfait l'axiome de sensibilité de transfert dit axiome de **Kakwani**.

Les indices **FGT** proposent aussi une propriété que doit avoir un indice de pauvreté en présence de sous-groupes. C'est l'axiome de monotonie de sous-groupes. C'est à dire que la détérioration des conditions de vie d'un sous-groupe, entraîne la détérioration des conditions de vie de l'ensemble des groupes.

Les indices FGT montrent que l'indice **P de Sen** ne satisfait pas (toujours) cet axiome.

Par contre les indices P_α ont cette propriété dans le cas suivant :

Si on prend P_α , fonction de y et z : $P_\alpha(y, z) = \sum n_j/n P_\alpha(y^j, z)$

n_j/n est le facteur de pondération : la proportion de la population du groupe j dans la population totale.

- Soit $C_{j\alpha} = n_j/n P_\alpha(y_j, z) = n_j/n p_{j\alpha}$ = contribution totale du groupe j à la pauvreté globale.
- $100 * C_{j\alpha} / P_\alpha(y, z)$ est la contribution en pourcentage du groupe j à la pauvreté globale.

La plus part des études utilisent les indices FGT qui possèdent un atout commode celui d'être décomposable en sous-groupes.

Il est aussi fréquent de distinguer trois grandes catégories d'indicateurs renvoyant à trois approches de la pauvreté : La pauvreté monétaire, la pauvreté des conditions d'existence et la pauvreté subjective.

- La pauvreté monétaire :

Parmi les multiples approches de la pauvreté, celle qui s'intéresse à la mesure de la pauvreté monétaire est la plus fréquente : est considérée comme pauvre la personne dont les ressources sont inférieures à un certain seuil de pauvreté.

Cette approche n'est pas dénuée d'intérêt dans des sociétés où la plupart des biens et de services font l'objet d'échanges marchands: le revenu apparaît alors comme un indice synthétique de la capacité à acquérir ces biens. Ces seuils monétaires peuvent être des seuils absolus ou des seuils relatifs. Les seuils absolus font référence à l'idée de "minimum vital" au niveau et mode de vie qui prévalent dans une société à un moment donné...

- L'approche par les conditions d'existence : C'est une approche de la pauvreté définie en terme de privation relative qui a d'abord été développée par Peter Townsend puis, avec une démarche différente, par Paul Dikkes. Elle cherche à repérer un certain nombre de difficultés, de manques ou de privations dans différents domaines des conditions d'existence des ménages. Ces domaines peuvent renvoyer à une pauvreté de nature "existentielle" (alimentation, logement par exemple) ou de nature "sociale" (relations, emploi, loisirs,...). Pour la sélection des pratiques concrètes observées, certains auteurs ont proposé de recourir à différents critères, par exemple : un critère objectif correspondant au fait que les pratiques examinées sont diffusées dans la majorité de la population et un critère social, correspondant au fait que les manques sont considérés comme défavorables ou inacceptable par la majorité de la population. Dans le domaine du logement, il peut s'agir par exemple du fait de ne pas avoir l'usage privatif d'un WC ou d'une douche, ou d'habiter dans un logement humide ; pour l'alimentation, ne pas avoir mangé de viande ou de poisson la plupart des jours de la semaine ; dans le champ des privations sociales, avoir été au chômage, occuper un emploi précaire, ne pas pouvoir offrir de cadeaux, etc. On le voit, la mise en oeuvre de cette approche soulève de redoutables difficultés et réserve une large place aux choix, nécessairement conventionnels des chercheurs et des concepteurs d'enquête...

- L'approche subjective :

Elle consiste non pas à se référer à un seuil minimal de ressources défini conventionnellement ou à des conditions objectives d'existence, mais à interroger directement les ménages sur la perception qu'ils ont de ces réalités, à partir de questions sur leur revenu, le revenu minimum nécessaire selon eux "pour joindre les deux bouts" et/ou leur degré "d'aisance financière". Différentes méthodes permettent ensuite, sur la base de ces réponses, d'établir un seuil de pauvreté subjectif : les ménages dont le revenu est inférieur à ce seuil seront alors considérés comme pauvres (insécurité d'existence objective). Un autre indicateur (insécurité d'existence subjective) consiste à dénombrer les ménages qui déclarent éprouver les difficultés financières à boucler leur budget.

Les réponses à ce type de questions ne sont pas dénuées d'ambiguïté. D'abord parce que, dans leurs réponses sur le revenu minimal nécessaire, la référence retenue par les ménages n'est pas nécessairement la même et peut traduire une aspiration plus qu'une nécessité. Ensuite, parce que la perception que les ménages ont de ces réalités peut être influencée par le besoin psychologique de minimiser les écarts entre les aspirations et la réalité. Les ménages les plus démunis, qui "doivent faire avec" peu de ressources, peuvent avoir ainsi tendance à minimiser les difficultés objectives qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne, ce qui risque de biaiser les résultats.

De nombreux indicateurs de pauvreté existent, qui tentent de mesurer les performances des pays ; si l'on se réfère à l'indicateur du développement humain du PNUD, on constate une forte corrélation de rang entre cet indicateur et celui du PIB par tête calculé en parité des pouvoirs d'achat. L'indicateur le plus employé, non le meilleur sans doute, mais celui qui permet des comparaisons immédiates dans le temps et l'espace, est de considérer comme pauvre toute personne disposant de moins de un dollar ou deux dollars par jour, selon le concept retenu.

Cependant plusieurs problèmes méthodologiques se posent donc lorsqu'on cherche à élaborer ces mesures. Nous revenons ici sur certains de ces problèmes :

- L'unité statistique

Les mesures de la pauvreté relatives aux personnes sont déduites de celles faites sur des unités non sans hypothèses simplificatrices, approximations et erreurs. Les barèmes d'équivalents adultes généralement utilisés et leurs estimations ne font pas l'unanimité entre les chercheurs.

- La distribution de la variable de classification

L'autre problème est le choix de la variable de classification . En effet, sur le plan théorique, il n'est pas évident de départager plusieurs distributions candidates pour spécifier la sous-population pauvre (revenu, épargne, consommation, satisfaction des besoins de base, propriétaires de terres, de logements ou possibilité d'accès à certains équipements...). Certaines de ces variables, bien qu'elles soient discrètes, peuvent s'avérer dans bien des cas, beaucoup plus pertinentes que d'autres usuellement utilisées.

- Du seuil de pauvreté

Le problème de la fixation du seuil de pauvreté. Il s'agit en pratique d'une valeur critique, discriminante telle que tout individu de la population qui a une mesure qui lui est inférieure est considéré pauvre. Il est donc clair que c'est vraiment une valeur critique et déterminante dans l'analyse de la pauvreté. Son établissement n'est cependant pas systématique et peut s'avérer très arbitraire.

- Erreurs de classification

A cause de l'une ou de l'autre ou d'une combinaison de plusieurs des erreurs d'approche de ce phénomène complexe de pauvreté, la résultante directe se trouve être une mauvaise classification des individus. Pour caractériser les deux types d'erreurs liées à une mauvaise partition de la population entre pauvres et non-pauvres, supposons que z soit la seuil de pauvreté, il est évident que ce seuil z peut être arbitraire et sujet à de critiques comme nous l'avons précisé plus haut.

IL est à ce niveau prédéterminé, exogène et non remis en question. Pour n'importe quelle

mesure y_i^a
($i = 1, \dots, N$) utilisée pour approcher y_i , il y a évidemment une erreur d'approximation qui conduit à des erreurs de classification. Le tableau 12 suivant, standard dans la théorie des tests, résume ce constat.

Tableau 12 : tableau de contingence de la classification

État réel de l'individu Révélation de la mesure	Pauvre ($y_i < z$)	Non Pauvre ($y_i > z$)
Non pauvre ($y_i < z$) ^a	Erreur de type I	Bonne classification
Pauvre ($y_i > z$) ^a	Bonne classification	Erreur de type II

Cependant, dans ce cadre qui semble être similaire à celui des tests d'hypothèses, il n'y a aucune compensation entre les deux types d'erreurs. Comme le seuil z est typiquement discriminatoire, si un individu est mal classé, il y a à la fois une augmentation erronée d'une unité du cardinal d'un sous-ensemble de la population et simultanément une réduction d'une unité du cardinal du sous-ensemble complémentaire par l'un ou l'autre des deux types d'erreurs de type inverse peut bien entendu corriger les cardinaux ou les effectifs des deux sous-ensembles mais aggrave davantage l'erreur sur l'appréciation microéconomique de la pauvreté.

2.3 Comment peut évoluer la pauvreté absolue d'ici 2015 ?

L'approche adoptée ici s'appuie entièrement sur le résultat établi par **Bourguignon**, sous l'hypothèse de log-normalité de la distribution des revenus. Pour un total de 59 pays en développement pour lesquels l'ensemble des données nécessaires au calcul (indice de Gini, taux de pauvreté absolue à 1 dollar PPA, part du premier quintile dans le total des revenus et niveau de consommation privée par tête) pour la période de référence (1990-1998) et moyennant une série d'hypothèses complémentaire, l'évolution de la pauvreté absolue a été simulée jusqu'en 2015, année par année. Comme l'originalité du travail repose sur la décomposition comptable de l'élasticité du taux de pauvreté, qui varie en fonction du niveau de développement et de la distribution, plusieurs scénarios de croissance et d'évolution des inégalités croisés. Si l'objectif de l'exercice est principalement heuristique, **Cling, Vreyer, Razafindrakoto** et **Roubaud** ont cependant retenu un jeu d'hypothèses relativement réalistes : les différents scénarios de croissance sont ceux proposés par la Banque Mondiale (2001a), et les plages de variation des inégalités sont compatibles avec celles observées dans le passé. La question à laquelle ils cherchent à répondre concerne l'ampleur du « double dividende ». plus précisément, dans quelle mesure et à quelles conditions la lutte contre les inégalités est-elle susceptible de faciliter l'atteinte de l'objectif fixé en termes de réduction de la pauvreté absolue ?

La simulation démarre à partir de l'année 1999. La population des pays retenus se montait en 1998 à 4 030 millions d'habitants, soit un peu plus de 80% de l'ensemble des pays en développement. Selon les estimations, cette population comportait 1 011 millions de pauvres, soit un taux de pauvreté absolue égal à 25.1%, contre 23.4% pour

l'ensemble des pays en développement selon les chiffres publiés par la Banque Mondiale (voir tableau A1 en annexe ; les pourcentages correspondants pour 1990 sont respectivement 31.% et 29%).

Le Tableau 13 présente les résultats des estimations. Trois scénarios de croissance sont proposés. Dans le premier, chaque pays connaît, au cours de la période 1999-2015, une croissance moyenne de la consommation par tête identique à celle qu'il a enregistré au cours de la période 1990-2000. les deux autres scénarios correspondent aux hypothèses de croissance du PIB par tête retenue par la Banque Mondiale pour l'établissement de ses perspectives économiques globales (Banque Mondiale, 2000). Les auteurs supposent que la consommation privée globale évoluera au même rythme que le PIB. Les colonnes 2 et 3 du tableau présentent le nombre et le pourcentage de pauvres dans les pays de l'échantillon en 1990. Il convient de préciser qu'il s'agit là encore d'une estimation, obtenue en supposant que pour chacun des pays retenus, l'évolution du taux de pauvreté entre 1990 et 1998 est la même que celle de la zone correspondante. Les colonnes 4 et 5 présentent les estimations du nombre et du pourcentage de pauvres en 1998. la colonne 6 présente les hypothèses de croissance du PIB par tête pour chaque zone en fonction du scénario considéré.

Les colonnes suivantes montrent les résultats des simulations selon trois hypothèses distributives :

- croissance neutre, qui correspond à une croissance de la consommation moyenne du premier quintile égale à celle de la croissance globale de la consommation ;
- Croissance pro-pauvre ; ils retiennent qu'en moyenne la consommation privée par tête du premier quintile croît deux fois plus vite que celle de l'ensemble de la population ;
- Croissance régressive, simulée en supposant au contraire que la consommation moyenne dans le premier quintile croît deux fois moins vite que celle du reste de la population.

Au niveau mondiale, le résultat de leur simulation à l'horizon 2015 pour le pourcentage de la population vivant dans une situation d'extrême pauvreté dans l'hypothèse de croissance neutre basé sur le scénario de base de la Banque Mondiale (soit 12.5% de la population mondiale) est très proche de la prévision de la Banque Mondiale dans son « Global Economic Prospects » (12.3%, voir Tableau 2 en annexe), en partant d'un pourcentage un peu supérieur en 1990 (31.9% contre 29.0%). Les résultats en niveau (nombre de pauvres) ne sont par contre pas comparables puisque les simulations s'appuient sur un sous-échantillon de la population mondiale.(tableau 13)

Tableau 13: Evolution simulée de la pauvreté absolue selon plusieurs scénarios de croissance

Zone ou pays	1990		TCAM * PIB/h ab. 1999- 2015	2015 croissance neutre		2015 croissance pro- pauvres		2015 croissance inégalitaire	
	Nbr de Pauvre million	%		Nbr de Pauvre million	%	Nbr de Pauvre million	%	Nbr de Pauvre million	%
<i>Scénario 1 : chaque pays a entre 1999-2015 une croissance identique à celle de 1990-2000</i>									
Total	1 134,4	31,9	3,9	675,1	13,7	584,0	11,8	712,7	14,5
Hors Chine et Inde	342,8	9,6	-0,2	414,3	8,4	392,5	8,0	423,5	8,6
Chine	397,3	34,7	9,2	16,0	1,2	0,0	0,0	26,0	1,9
Inde	394,3	46,8	4,2	244,8	20,0	191,5	15,6	263,2	21,5
<i>Scénario 2 : scénario de base de la Banque Mondiale</i>									
Total	1 134,4	31,9	3,7	614,0	12,5	500,5	10,2	652,5	13,2
Hors Chine et Inde	342,8	9,6	2,9	306,9	6,2	277,5	5,6	316,8	6,4
Chine	397,3	34,7	5,4	58,0	4,2	25,1	1,8	69,3	5,0
Inde	394,3	46,8	3,9	249,1	20,3	197,9	16,2	266,4	21,8
<i>Scénario 3 : scénario pessimiste de la banque Mondiale</i>									
Total	1 134,4	31,9	2,3	805,1	16,3	729,6	14,8	831,8	16,9
Hors Chine et Inde	342,8	9,6	1,6	390,8	7,9	369,5	7,5	397,5	8,1
Chine	397,3	34,7	3,9	91,0	6,6	63,7	4,6	100,7	7,3
Inde	394,3	46,8	2,5	323,3	26,4	296,4	24,2	333,6	27,2

Source : Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2002 ; Banque Mondiale, Global Economic prospects, 2001 ; calculs des auteurs.

* Taux de Croissance Annuel Moyen

NB: Ces chiffres ne sont pas totalement cohérents avec ceux du tableau 1 en annexe pour 1990 et pour 2015 (les prévisions étant établies de manière différente et en partant d'une situation initiale qui n'est pas la même).

La comparaison des différents taux de pauvreté obtenus par, **Cling, Vreyer, Razafindrakoto** et Roubaud selon les effets supposés de la croissance sur les inégalités montre que le « double dividende » de la réduction des inégalités est loin d'être négligeable. Ainsi, pour l'hypothèse de base de la Banque mondiale en termes de croissance mondiale (scénario 2), le nombre de pauvres est réduit de plus de 110 millions si la croissance est pro-pauvres par rapport à la situation où elle est neutre et de 150 millions par rapport à la croissance régressive. Quel que soit le scénario, le recul du nombre de pauvres est supérieur à 100 millions et il est d'autant plus important que la croissance est forte, conformément à la formule établie par Bourguignon. Donc à l'échelle de l'ensemble des PED, les auteurs montrent que, l'objectif du millénaire serait atteint pour les scénarios 1 et 2 dans tous les cas de figure. En revanche, dans l'hypothèse de croissance la plus pessimiste (scénario 3), seule la croissance pro-pauvres permettrait la division de l'incidence de la pauvreté par deux entre 1990 et 2015.

Le tableau 13 présente aussi des résultats des simulations pour la Chine et l'Inde, deux pays où vivaient plus de la moitié des pauvres au niveau mondial en 1990. Les écarts entre les différents types de croissance sont très significatifs à l'horizon 2015, particulièrement dans le cas de l'Inde où le nombre et la proportion de pauvres sont les plus importants des deux pays : par exemple, les résultats des simulations suggèrent que si la croissance Indienne se poursuit au même rythme que dans les années quatre-vingt-dix d'ici 2015, croissance pro-pauvres permettrait de réduire le nombre de pauvres de plus de 50 millions supplémentaires par rapport à une croissance neutre. Par contre, l'incidence de la pauvreté deviendrait quasi-nulle en Chine selon ce scénario quel que soit le cas de figure, tandis que le nombre de pauvres continuerait à s'accroître hors Inde (la proportion de pauvres se tasserait un peu), avec ici de faibles variations selon le type de croissance.

L'examen des résultats par régions montre cependant que l'ampleur des gains en termes de réduction de la pauvreté liés à une croissance pro-pauvres varie sensiblement d'une zone à l'autre (voir tableau A2 en annexe). Premièrement, comme énoncé précédemment, le caractère pro-pauvres de la croissance est d'autant plus bénéfique que celle-ci est forte. Il s'agit là d'un simple effet de redistribution, lié au fait que plus la croissance est forte et plus la quantité de revenus à redistribuer vers les pauvres est élevée. Cet effet est ensuite naturellement d'autant plus fort que le revenu de départ est lui-même élevé.

L'analyse ci-dessus explique que la croissance pro-pauvres ait autant d'effet pour l'Asie du Sud par exemple (confère en particulier le cas de l'Inde déjà mentionné, qui combine une croissance relativement rapide et un niveau de revenu supérieur à celui de la part des pays africains) et au contraire si peu d'effet pour la zone Afrique Subsaharienne : pour le continent dans son ensemble et ceci quel que soit celui des trois scénarios retenus, les différents types de croissance aboutissent à des résultats remarquablement proches en termes de nombre de pauvres et de pourcentage de la

population vivant dans une situation d'extrême pauvreté ; selon les simulations des auteurs, ce pourcentage atteindrait autour de 42-43% à l'horizon 2015 dans le scénario 1 (rythme de croissance stable entre les périodes 1990-1998 et 1999-2015), 38% dans le scénario 2 (scénario de base de la Banque Mondiale) et 45% dans le scénario 3 de croissance faible.

En fait, la mauvaise performance de cette région s'explique par la combinaison de multiples facteurs qui se renforcent mutuellement. D'une part, les prévisions de croissance, nettement inférieures à celles des autres zones (+1,3% dans le cas le plus favorable contre +3,7% en moyenne), ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté. D'autre part, elle souffre d'un faible niveau de développement initial et d'un niveau élevé des inégalités de revenus, ce qui lui confère une faible valeur moyenne de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu (voir tableau 15).

Selon les auteurs, pour que les pays de cette région atteigne l'objectif fixé en termes de réduction de la pauvreté, il faudrait qu'ils connaissent jusqu'en 2015 une croissance particulièrement forte du revenu par tête. C'est ce que montre le tableau 4, dans lequel, pour une sélection de pays, les auteurs ont reporté le taux de croissance annuel moyen de la consommation par habitant nécessaire pour parvenir à l'objectif. Pour la plupart des pays Africains retenus, le niveau de croissance requis pour parvenir à l'objectif de réduction de la pauvreté absolue est très élevé et nettement supérieur à celui qu'ils ont connu au cours de la dernière décennie. Le tableau montre également que, pour un même niveau de développement, ce sont les pays où l'inégalité est plus faible qui le plus de chances de parvenir à l'objectif. La comparaison entre le Burkina Faso et la République Centrafricaine est à cet égard éclairante : bien que partant d'un niveau de développement et d'un taux de pauvreté similaires, le rythme de croissance (neutre) nécessaire pour atteindre l'objectif du millénaire est beaucoup moins contraignant pour le Burkina Faso (même s'il devrait être 3.5 points plus élevé de celui enregistré au cours de la dernière décennie), parce que le niveau des inégalités y est sensiblement inférieur. Le même constat peut être fait pour le Nigeria et le Mozambique. Pour satisfaire à l'objectif, le premier requiert un taux de près de 8 points supérieurs relativement au trend de croissance passé. Dans l'ensemble, la plus part des pays Africains ne pourront pas relever le défi, à moins d'une rupture historique radicale, à l'inverse de nombreux pays des autres zones en développement, pour qui le rythme de croissance de la décennie de 1990 est supérieur au rythme requis.

Tableau 14 : Taux de croissance de la consommation par tête nécessaire à l'accomplissement de l'objectif...

(1) Pays	(2) Gini	(3) Consommation Privé par Habitant en 2000 (\$ PPA année 1993)	(4) % de pauvres en 1990	(5) Taux de Croissance De 1990 à 2000 (moyenne annuelle)	(6) % de pauvre en 2015 si la croissance est identique à celle des années 90	(7) Taux de Croissance Annuel Requis pour Parvenir à L'objectif	(8) Différence (7)-(5)
Burkina Faso	55,1 ^g	1 020	57,8	1,7	46,4	5,2	3,5
Centrafrique	61,3 ^b	1 210	65,9	0,1	65,9	8,5	8,4
Côte-d'Ivoire	36,7 ^d	1 520	11,9	0,5	10,6	2,7	2,2
Ethiopie	40,0 ^d	660	29,3	2,3	20,3	4,3	2,0
Kenya	44,9 ^f	1 010	26,6	-0,3	28,0	4,6	4,9
Madagascar	38,1 ^h	830	61,8	-0,9	69,8	5,4	6,3
Mali	50,5 ^c	790	70,0	1,3	61,2	6,3	5,0
Mozambique	39,6 ^f	820	34,9	4,2	15,5	3,6	-0,6
Nigeria	50,6 ^f	790	69,8	-0,4	73,4	6,5	6,9
Sénégal	41,3 ^d	1 480	25,2	1,0	20,6	3,3	2,3
Ouganda	37,4 ^e	1 230	28,0	4,1	10,8	3,0	-1,1
Bolivie	44,7 ^h	2 380	13,1	1,7	6,3	1,5	-0,2
Brésil	60,7 ^g	7 320	7,0	1,5	4,1	2,5	1,0
Pérou	46,2 ^e	4 720	19,9	3,0	6,8	1,5	-1,5
Bangladesh	33,6 ^e	1 650	28,7	3,2	8,6	1,7	-1,5
Inde	37,8 ^f	2 390	46,8	4,2	20,0	3,3	-0,9
Chine	56,7 ^g	3 940	34,7	9,2	1,2	0,2	-9,0

Source: Banque Mondiale, indicateurs du développement dans le monde 2002; calculs des auteurs.

Année de l'enquête utilisée pour le calcul du coefficient de Gini : (a) 1990 ; (b) 1993 ; (c) 1994 ; (d) 1995 ; (e) 1996 ; (f) 1997 ; (g) 1998 ; (h) 1999.

Bien que la valeur de l'élasticité du taux de pauvreté absolue au revenu soit une fonction croissante du niveau de développement et décroissante du niveau des inégalités, la façon dont cette valeur varie n'est pas linéaire. Pour illustrer ce point, Cling, Vreyer, Razafindrakoto et Roubaud ont simulé l'évolution de l'élasticité moyenne sur une période de 15 ans pour les pays de l'échantillon. Les résultats agrégés par grande région sont représentés dans le tableau 15. Les auteurs ont supposé que les

pays connaissent le même niveau de croissance de la consommation par tête, égale à la croissance moyenne pour l'ensemble des pays en développement du scénario de base de la Banque Mondiale. Ils observent premièrement que la croissance, lorsqu'elle est neutre, contribue peu à modifier la valeur de l'élasticité : l'élévation du niveau de vie a un effet positif sur la vitesse de réduction du taux de pauvreté, mais celle-ci est long à se faire sentir. En revanche lorsque la croissance est pro-pauvres, la valeur de l'élasticité double en moyenne. Mais les pays qui, notamment en raison de leur faible niveau d'inégalité initiale, ont une élasticité au départ relativement forte, bénéficient beaucoup plus de ce phénomène. Au total, il apparaît donc que pour les pays où l'inégalité est très élevée (cas de l'Amérique Latine) ou pour ceux dont le niveau de développement très faible, combiné à des inégalités substantielles (cas de l'Afrique Subsaharienne), les effets bénéfiques de la dimension pro-pauvres de la croissance prennent beaucoup de temps à se manifester. Pour les autres pays, les simulations suggèrent que l'ampleur de ces effets peut être très importante.

Même s'il est difficile de « normer » l'arbitrage entre croissance et inégalités, il semble que l'évolution de l'élasticité soit plus sensible au second facteur. Sur ce plan la comparaison entre l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est est éclairante. Alors que l'Asie de l'Est jouit d'un niveau de vie initial supérieur de 30% à celle du Sud, et que l'indice de Gini n'y est que de deux points supérieur, l'élasticité initiale est sensiblement la même. Mais surtout la croissance pro-pauvres simulée y induit une multiplication par 3.6 du niveau de l'élasticité au taux de pauvreté, contre « seulement » 2.6 en Asie de l'Est. De même, les deux points d'écart qui séparent les indices d'inégalités de l'Afrique Subsaharienne et de l'Amérique Latine permettent de compenser partiellement l'énorme différentiel de niveau de consommation (+340% en faveur de l'Amérique latine), puisque les élasticités en début de période sont assez proches, égales respectivement à 1,1 et 1,4. De plus au bout de 15 ans, ces plus faibles inégalités de départ finissent par peser de façon cumulative très lourdement, l'élasticité s'accroissant de 90% en Afrique comparé au gain moins marqué de 70% en Amérique latine.

Tableau 15 : modification de l'élasticité du taux de pauvreté absolue à la consommation moyenne sous une hypothèse de croissance de la consommation agrégée par tête égale à 3.7% par an.

Zone	Consommation Moyenne par tête En 2000 (\$ PPA)		Gini moyen	Elasticité Moyenne en 2000		Elasticité Moyenne en 2015, croissance neutre		Elasticité Moyenne en 2015, croissance pro-pauvres	
Afrique du Nord, Moyen Orient	3 900	(1 992)	36,0 (1,1)	2,7	(1,1)	2,9	(1,1)	5,9	(3,7)
Europe de l'Est, Asie Centrale	6 129	(2 389)	35,3 (6,1)	3,1	(1,1)	3,4	(1,1)	5,2	(2,4)
Afrique Sub-Saharienne	1 571	(1 837)	47,9 (8)	1,1	(0,6)	1,3	(0,6)	2,1	(1,2)
Amérique du Sud	5 341	(2 288)	5,02 (6,7)	1,4	(0,5)	1,6	(0,5)	2,4	(1,2)
Asie du Sud	2 166	(736)	34,7 (6,7)	2,3	(0,4)	2,6	(0,5)	8,3	(3,9)
Asie de l'Est et Pacifique	2 813	(931)	36,7 (2,9)	2,2	(0,1)	2,5	(0,2)	5,7	(1,4)

Source : Banque Mondiale, Indicateurs de développement dans le monde (2001) ; calculs des auteurs.

(.) = écarts types

Au bout du compte, les simulations montrent que si les conditions sont réunies, les bénéfices des politiques de redistribution en termes de lutte contre la pauvreté peuvent être potentiellement beaucoup plus importants que les méthodes de calcul traditionnelles pourrait le laisser penser. Le fameux « double dividende » de la réduction des inégalités sur la pauvreté doit être pris en compte. Cependant, l'évolution de l'élasticité du taux de pauvreté s'avère très sensible aux conditions initiales, les pays pauvres et inégalitaires étant de ce point de vue doublement handicapés. Le poids priori prépondérant des inégalités structurelles devrait conduire à envisager sérieusement la possibilité de mettre en œuvre des politiques de redistribution radicales, qui, pour peu qu'elles n'inhibent pas de façon trop marquée la croissance (elles pourraient même avoir l'effet inverse), seraient susceptibles d'engendrer des effets dynamiques particulièrement favorables...

2.4 L'arithmétique de la relation entre pauvreté, croissance et inégalité

Pour dériver des propriétés analytiques de la relation entre pauvreté, croissance et inégalités un certain nombre d'hypothèses simplificatrices doivent être faites concernant la distribution et son évolution. La première piste consiste à raisonner à inégalités constantes. Dans ce cadre, **Kakwani** (1993) et (2001) a montré que pour une classe très générale de mesures de la pauvreté, prenant la forme suivante :

$$\Theta = \int_0^z P(z, x)f(x)dx \quad (1)$$

Où $f(x)$ est la fonction de densité de revenu, $\partial P/\partial x < 0$, z est la ligne de la pauvreté et $H = F(z)$ représente la valeur de la fonction de répartition pour z , c'est à dire la proportion de pauvres. L'élasticité revenu de la pauvreté s'écrit :

$$\eta_{\Theta} = 1/\Theta \int_0^z x \partial P/\partial x f(x)dx \quad (2)$$

Ces résultats généraux s'appliquent aux mesures les plus usuelles de pauvreté, notamment aux indicateurs de type FGT. Par exemple, on déduit de l'équation (2) ci-dessus l'élasticité de l'incidence de la pauvreté à la croissance, égale à $\eta_{\Theta} = -zf(x)/H$.

Comme on peut le constater, les élasticités, bien que toujours négatives, ne sont pas constantes. Elles dépendent positivement et de façon non linéaire du niveau de développement et de la ligne de pauvreté choisie et négativement des inégalités. Heltberg (2002) a réalisé des simulations appliquées au cas de quelques PED, pour illustrer la sensibilité de l'élasticité-revenu de la pauvreté au choix du seuil de pauvreté. Il apparaît que les plages de variation des élasticités sont très importantes (elles sont proches de 0 lorsque P_0 est négligeable et atteignent près de -5 quand quasiment l'ensemble de la population est pauvre), et qu'elles croissent avec le degré d'aversion pour la pauvreté.

Pour aller plus loin et relâcher la contrainte de constance des inégalités, il est nécessaire d'émettre des hypothèses supplémentaires sur la forme de la distribution. Bourguignon (2002) montre que, si la distribution des revenus relatifs est log-normale (ce qui est la forme retenue le plus souvent), il existe une relation comptable entre la valeur absolue de l'élasticité du taux de pauvreté (P_0) au revenu moyen, ϵ , le niveau du revenu moyen et le degré d'inégalité des revenus (note de bas de page : Bourguignon a également explicité la solution analytique de l'élasticité dans le cas de P1).

$$\epsilon = \lambda(\log(z/y_m)/\sigma + \sigma/2)/\sigma \quad (3)$$

où λ est la fonction de hasard de la loi normale centrée réduite (rapport entre les fonctions de densité et de répartition), σ est l'écart type de la distribution du logarithme du revenu, z est la ligne de pauvreté et y_m le revenu moyen. Cette

expression montre qu'un même taux de croissance aura d'autant plus d'effet sur le taux de pauvreté que le niveau de développement est important (faible valeur du ratio z/y_m) et que l'inégalité des revenus est faible.

Par exemple, le Brésil, avec un PIB par tête égal, en 2000, à 7 320 dollars exprimés en terme de PPA et un indice de Gini égal à 0.60 présente une élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen égale à l'unité en valeur absolue, alors que le Sri Lanka, avec un PIB moyen de 3 470 \$ PPA et un Gini égal à 0.34 réduit son taux de pauvreté de 2.8% lorsque le revenu moyen croît de 1%. Les quelques exemples présentés dans le tableau 2 montrent que l'élasticité théorique du taux de pauvreté au revenu moyen est d'autant plus importante en valeur absolue que l'inégalité des revenus est faible. C'est ce que montre par exemple la comparaison entre le Brésil et la Turquie.

Tableau 16 : Valeur théorique de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen pour une sélection de pays.

Pays	PIB/tête en 2000 (\$ PPA)	Incidence de la pauvreté* (%)		Indice de Gini	Elasticité du taux de pauvreté au revenu moyen
		1\$	2\$		
Brésil	7 320	11.6	26.5	0.60	1.0
Sri Lanka	3 470	6.6	45.4	0.34	2.8
Turquie	7 030	2.4	18.0	0.42	2.3
Zimbabwe	2 590	36.0	64.2	0.57	0.8

Source : Banque Mondiale, 2000 et 2002, calculs de : Cling, Vreyer, Razafindrakoto et Roubaud

*1998 pour le Brésil et la Turquie, 1995 pour le Sri Lanka et 1990-1991 pour le Zimbabwe

Quelle est la portée théorique de ce résultat théorique ? Bourguignon (2002) estime un modèle dans lequel la variation observée du taux de pauvreté est régressée sur la valeur théorique de l'élasticité multipliée par le taux de croissance du revenu moyen. Sous l'hypothèse de log-normalité de la distribution des revenus, le coefficient de cette variable devrait être égal à l'unité. Les résultats tendent à confirmer cette hypothèse. Cependant, bien que le R^2 soit élevé, il demeure nettement inférieur à l'unité (0.59), ce qui suggère que l'interaction entre pauvreté, inégalités et croissance est plus complexe que celle que l'on peut capturer en supposant que la distribution est log-normale.

Ces différents résultats suggèrent que les inégalités constituent bien une dimension importante du problème à ne pas négliger dans la lutte contre la pauvreté. Pour Bourguignon, la réduction des inégalités génère un « double dividende » : non seulement elle contribue à réduire la pauvreté à travers un pur effet de redistribution, mais de plus cette baisse entraîne une accélération du rythme de réduction de la pauvreté, car l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen dépend de façon étroite

et négative du degré d'inégalité des revenus²³. Dès lors la question la question à laquelle il est intéressant de répondre concerne l'ampleur de ce double dividende. Plus précisément, est-il possible de parvenir à croître tout en redistribuant en direction des plus pauvres ? Dans l'affirmative, peut-on quantifier les gains générés par la redistribution lorsque la croissance s'accompagne de redistribution ?

Le premier des objectifs de développement du millénaire, à savoir la réduction de moitié entre 1990 et 2015 de l'incidence de la pauvreté, objectif aujourd'hui largement repris par les DSRP nationaux, pourrait être atteint.

Au cours de la période récente, les publications se sont multipliées pour étudier la faisabilité de cet objectif. **Hanmer** et **Naschold** (1999) ou plus récemment la Banque Mondiale (2001a) et (2002) dans ses perspectives économiques globales présente des estimations du taux de pauvreté absolue par grandes zones de développement à l'horizon 2015. Le point commun à ces études est qu'elles utilisent des méthodes de régression linéaire pour obtenir une estimation de l'élasticité du taux de pauvreté absolue au revenu ou à la consommation privée par tête. Plus généralement, quelle que soit la sophistication des calculs, les projections issues de ces font au mieux l'hypothèse d'une élasticité-revenu du taux de pauvreté constante, qu'elle soit uniforme pour l'ensemble des PED (**Collier** et **Dollar**, 2001), ou différenciée par pays ou régions. La possibilité de parvenir ou non à l'objectif fixé en termes de réduction de la pauvreté dépend alors uniquement du taux de croissance projeté par les auteurs. Or, même en n'introduisant pas d'effet positif de la réduction des inégalités sur la croissance, dont la validité empirique reste à asseoir, la non prise en compte du « double dividende » de la baisse des inégalités sur la pauvreté mentionné plus haut conduit à en sous estimer l'impact et partant à négliger l'intérêt potentiel des politiques de redistribution. De fait, la Banque Mondiale tend à mettre l'accent sur l'importance déterminante de la croissance dans la lutte contre la pauvreté et à reléguer les autres facteurs au second plan.

2.4.1 Le Problème général de la décomposition

La pauvreté et l'inégalité sont le plus souvent mesurées au moyen d'indices quantitatifs. Lorsque, par exemple des politiques sont menées pour réduire la pauvreté, il devient important de mesurer l'évolution des indices et surtout de décomposer la variation constatée afin d'évaluer la contribution des facteurs explicatifs potentiels.

Le problème général de décomposition est posé de la manière suivante par **Shorrocks** (1999). Soit I un indicateur agrégé représentant une mesure de pauvreté ou d'inégalité et soient X_k , $k = 1, 2, \dots, m$ un ensemble de facteurs qui contribuent à la valeur de I . On peut écrire : $I = f(X_1, X_2, \dots, X_m)$ (1)

Où $f(\cdot)$ est une fonction d'agrégation appropriée. L'objectif de toutes les techniques de décomposition est d'assigner des contributions C_k à chacun des facteurs X_k ,

²³ L'auteur parle de « triple dividende » si l'on admet que la réduction des inégalités accélère la croissance.

idéalement de manière à permettre à la valeur de I d'être la somme de m contributions.

Chacune des techniques de décomposition qu'elle soit statique ou dynamique a, en fonction de la nature de I et des objectifs de décomposition, apporté une solution particulière à ce problème général de décomposition. Quelques exemples de décompositions les plus utilisés peuvent être cités à titre d'illustration. Dans la décomposition statique des indices FGT (P_α) proposé par **Foster et al.** (1984), I est assimilé à P_α et les facteurs X_k sont des sous-groupes de population. Dans la décomposition dynamique de la pauvreté proposée par **Datt et Ravallion** (1992), I est assimilé à une variable de P_α entre deux dates et les variables X_k sont les variables de la croissance et de la redistribution.

D'autres exemples de décomposition sont donnés par **Kakwani** (1993, 1997) pour la pauvreté, **Fields et Yoo** (2000), **Shorrocks** (1982), **Chantreuil et trannoy** (1999) et pour l'inégalité.

Shorrocks (1999) souligne que les techniques de décomposition font face à quatre principaux problèmes qui sont :

1. La contribution assignée à chaque facteur spécifique n'a pas toujours un sens intuitivement clair.
2. Les procédures de décomposition se limitent à certains indices de pauvreté ou d'inégalité. Lorsque appliquées à d'autres indices, les techniques de décomposition quelque fois certains termes vagues comme « résidu » ou « interaction » pour assurer l'identité de la décomposition.
3. Les types de facteurs contributifs à considérer sont le plus souvent limités. Pour subdiviser la population en sous-groupes, on se base sur un seul critère. Lorsqu'on considère des critères multivariés de subdivision, les méthodes de décomposition identifient difficilement les contributions.
4. Il manque un cadre théorique commun à toutes les méthodes de décomposition. Chaque application individuelle est perçue comme un problème différent nécessitant une solution différente.

Pour apporter un cadre théorique unifié, **Shorrocks** (1999) s'appuie sur la valeur de Shapley et montre que cette approche permet de dériver la plupart des résultats de décomposition.

2.4.1.1 Définition de la valeur de Shapley

La valeur de **Shapley** est un concept de solution couramment employé dans la théories de jeux coopératifs (**Owen**, 1977 ; **Moulin**, 1988 ; **Shorrocks**, 1999). On considère un ensemble N constitué de n joueurs qui doivent se partager un surplus ou un coût. Pour réaliser ce partage, les joueurs peuvent se regrouper pour former des coalitions c'est à dire des sous-ensembles S et N . Les forces de chaque coalition s'exprime sous la forme d'une fonction caractéristique v . Pour une coalition quelconque S , $v(S)$ mesure la part de surplus que S peut obtenir sans recourir à un accord avec les joueurs membres des autres coalitions. La question à résoudre est la

suivante : Comment doit on partager le surplus entre les n joueurs ? Divers concepts de solutions sont proposés dont celui très utilisé introduit par **Lloyd Shapley** en 1953. Pour chaque joueur i , **Shapley** (1953) propose une valeur qui repose sur sa contribution marginal ,et qui se définit comme la moyenne pondéré des contribution marginales

$(v(S \cup \{i\}) - v(S))$ joueur i dans toutes les coalitions $S \subset N - \{i\}$. Pour cerner le sens de cette valeur, on considère que les n joueurs aléatoirement selon un ordre $\sigma = \{\sigma_1, \sigma_2, \dots, \sigma_n\}$ et qu'ils sont successivement éliminés dans ce ordre. L'élimination de joueurs entraîne une baisse de la part qui revient au groupe non encore éliminé. Lorsque la coalition S est composée de s éléments, on ne pourra mesurer la valeur $v(S)$ qui revient à la coalition S que lorsque les s premiers éléments de σ sont exactement les éléments de S . Le poids de la coalition S sera mesuré par la probabilité que les s premiers éléments de σ soient tous élément de S . Cette probabilité est obtenue en divisant le nombre d'ordres dont les s premiers éléments sont tous élément de S par le nombre total d'ordres possibles. Le nombre d'ordre possible correspond au nombre de permutations de n joueurs n à n , ce qui donne $n!$. De même, lorsque les s premiers éléments permutés s à s donnent $s!$ permutations. Les $n-s-1$ derniers éléments permutés $n-s-1$ à $n-s-1$ donnent $(n-s-1)!$ Permutations. Le nombre d'ordre dont les s premiers éléments sont tous élément de S est alors donné par $s! (n-s-1)!$.

La pondération se définit alors comme $s! (n-s-1)! / n!$ où s est la taille de la coalition S . Cette pondération mesure également la probabilité pour les prédécesseurs du joueur i d'être les éléments de la coalition S . La valeur de Shapley pour le joueur i est donnée par :

$$\Phi_1 = \sum_{\substack{S \subset N - \{i\} \\ |S|=s}} \frac{s! (n-s-1)!}{n!} (v(S \cup \{i\}) - v(S)) \quad (2)$$

avec $0! = 1$ et $v(\emptyset) = 0$

Cette valeur de Shapley sert de cadre pour plusieurs type de décomposition. Par exemple, **Chantreuil** et **trannoy** (1999) l'utilisent pour la décomposition de l'inégalité par source de revenu. **Shorrocks** (1999) généralise son usage pour la décomposition d'un indice quelconque I défini dans l'équation (1).

▪ Application de la Valeur de Shapley à la décomposition de la pauvreté

La démarche de **Shorrocks** (1999) consiste à estimer l'effet marginal sur I de l'élimination de chaque facteur contributif dans une séquence donnée d'élimination. En répétant l'opération pour toutes les séquences possibles d'élimination, on calcule pour chaque facteur la moyenne de ses effets marginaux. Cette moyenne mesure la contribution du facteur considéré, ce qui donne une exacte et additive décomposition

de I en m contributions. Par rapport à la notation précédente, on a m facteurs au lieu de n joueurs mais la démarche reste la même.

On considère l'indicateur I de pauvreté ou d'inégalité défini dans l'équation (1) dont la valeur est complètement déterminée par un ensemble de m facteurs contributifs X_k avec

$k \in K = \{1, 2, \dots, m\}$. I peut être une mesure statique de pauvreté ou d'inégalité ou une variation dans le temps de la pauvreté ou d'inégalité. Dans cette partie, on s'intéressera à la variation temporelle de la pauvreté. La détermination des contributions se fait selon une procédure d'élimination séquentielle. Les m facteurs sont rangés dans un ordre quelconque d'élimination. Le fait d'éliminer certains éléments fait apparaître des sous-ensembles ou coalitions S . On appelle $F(S)$ la valeur prise par I lorsque les facteurs X_k , $k \notin S$ sont éliminés. En d'autres termes, $F(S)$ est la valeur prise par I lorsque seul le sous-ensemble S de facteurs est pris en considération (c'est à dire facteurs non éliminés).

La structure du modèle sera caractérisée par $\langle K, F \rangle$ c'est à dire un ensemble de k facteurs et une fonction $F : \{S \mid S \subseteq K\} \rightarrow \mathbb{R}$. Comme la valeur de I est déterminée par les k variables, alors I prendra la valeur Zéro lorsque toutes les variables sont éliminées ; ce qui revient à écrire que $F(\emptyset) = 0$. La décomposition de $\langle K, F \rangle$ donne des valeurs réelles C_k , $k \in K$. C_k mesure la contribution de chaque facteur K et peut s'écrire :

$$C_k = C_k(K, F), k \in K \quad (3)$$

Deux propriétés sont attendues de cette décomposition. La première est la symétrie qui nous assure que la contribution de chaque facteur est indépendante de son ordre d'apparition sur la liste ou la séquence. La deuxième propriété attendue est l'exactitude et l'additivité, ce qui devrait s'écrire :

$$\sum_{k \in K} C_k(K, F) = F(K) \text{ pour tous les } \langle K, F \rangle \quad (4)$$

Lorsque la condition d'additivité est (équation 4) est vérifiée, alors $C_k(K, F)$ peut être interprétée comme la contribution du facteur K à l'inégalité ou à la pauvreté mesurée par I . De même, la contribution de chaque facteur K devrait aussi pouvoir s'interpréter comme un impact marginal, ce qui devrait s'écrire :

$$M_k(K, F) = F(K) - F(K - \{K\}), k \in K \quad (5)$$

Si la condition ou règle exprimée dans l'équation (5) est vérifiée, alors la décomposition est symétrique mais pas nécessairement exacte. L'effet marginal peut aussi être estimé si les facteurs sont éliminés en séquence. Soient $\sigma = (\sigma_1, \sigma_2, \dots, \sigma_m)$ l'ordre dans lequel les facteurs sont éliminés et $S(\sigma_r, \sigma) = \{\sigma_i \mid i > r\}$ l'ensemble des

facteurs qui restent après que le facteur σ_r soit éliminé. Les effets marginaux sont donnés par :

$$C_k^\sigma = F(S(k, \sigma) \cup \{k\}) - F(S(k, \sigma)) = \Delta_k F(S(k, \sigma)) \quad k \in K \quad (6)$$

Où $\Delta_k F(S) = F(S \cup \{k\}) - F(S)$ avec $S \subseteq K - \{k\}$ est l'effet marginal d'un ajout du capital k à l'ensemble S . Etant donné que $S(\sigma_r, \sigma) = S(\sigma_{r+1}, \sigma) \cup \{\sigma_{r+1}\}$ pour $r = 1, 2, \dots, m-1$, on peut déduire que :

$$\sum_k^\sigma C_k = F(K) - F(\emptyset) = F(K) \quad (7)$$

Dans cette formule, la contribution de chaque facteur reste dépendant de son rang dans la liste c'est à dire du chemin d'élimination. Cependant la valeur globale $F(K)$ est la même quelle que soit la permutation des facteurs. Pour éviter le problème d'influence du rang et pour assurer une décomposition symétrique, la solution consiste à prendre toutes les séquences possibles d'élimination soit au total $m!$ séquences $\sigma \in \Omega$ et de calculer la valeur attendu de

$\sum_k^\sigma C_k$ lorsque les séquences dans Ω sont choisies au hasard. On obtient la décomposition de C^s suivante :

$$C_k^s(K, F) = \frac{1}{m!} \sum_k^\sigma C_k = \frac{1}{m!} \sum_{\sigma \in \Omega} \Delta F(S(k, \Omega)) = \sum_{s=0}^{m-1} \sum_{\substack{S \subseteq K - \{k\} \\ |S|=s}} \frac{(m-1-s)!}{m!} \Delta F(S) \quad (8)$$

Cette décomposition de C^s exprimée dans l'équation (8) est exacte, additive mais aussi symétrique. La contribution de chaque facteur k peut être interprétée comme son impact marginal attendu lorsqu'on considère tous les chemins possibles d'élimination. Dans la suite,

nous utiliserons l'expression simplifiée $C_k^s(K, F) = \varepsilon \Delta_k f(S)$, $k \in K$, pour désigner la valeur

de Shapley ou contribution du facteur k .

2.4.1.2 Approche de décomposition de la variation temporelle de la pauvreté

▪ La décomposition à la Shapley

La valeur de Shapley peut être appliquée à divers catégories de décomposition de la pauvreté et de l'inégalité: La décomposition de la variation de la pauvreté en effet « croissance » et en effet « redistribution », la décomposition de la variation de la pauvreté en effets sectoriels ou par sous-groupes de population.

▪ **La contribution de la croissance et de la redistribution**

Le changement de la pauvreté dans le temps est supposé expliqué par deux facteurs qui sont la croissance du revenu et le changement de la redistribution. Etant donné un seuil fixe de pauvreté, le niveau de pauvreté au temps t ($t = 1, 2$) peut être exprimé par une fonction

$P(\mu_1, L_1)$ dépendant du revenu moyen μ_1 et de la courbe de Lorenz L_1 . Le facteur de croissance est $G = \mu_2 / \mu_1 - 1$ et le facteur redistribution $R = L_2 - L_1$.

Le problème de décomposition consiste ici à identifier la contribution de la croissance G et celle de la redistribution R dans la variation ΔP de la pauvreté. En rapprochant ce problème particulier de décomposition au problème général de décomposition exprimé dans l'équation 1, on remarquera que ΔP est assimilé à I tandis que les variables X_k sont G et R . on peut donc écrire :

$$\Delta P = P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) = P(\mu_1(1+G), L_1+R) - P(\mu_1, L_1) = F(G, R) \quad (9)$$

Il s'agit de se baser sur la valeur de Shapley exprimée dans l'équation (8) pour calculer la contribution de G et celle de R dans la variation ΔP de la pauvreté.

La contribution de la croissance peut être exprimée comme suit :

$$C_G^S = \frac{1}{2} \left[\underbrace{\Delta_G F(S(G, \sigma_A))}_{\text{Séquence A}} + \underbrace{\Delta_G F(S(G, \sigma_B))}_{\text{Séquence B}} \right] \quad (10)$$

Les séquences A et B sont les séquences possibles d'élimination, notées respectivement :

$$\sigma_A = \{G, R\} ; \quad \sigma_B = \{R, G\}.$$

A partir de l'équation (9), on obtient une expression finale de la contribution de la croissance qui est comme suit :

$$C_G^S = \frac{1}{2} \left[(P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_2)) + (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1)) \right] \quad (11)$$

Cette expression (11) montre que la contribution du acteur « croissance » selon la règle de Shapley est la moyenne de deux éléments : La variation de la pauvreté si l'inégalité est fixe égale à celle de la période initiale et la variation de la mesure de Pauvreté si l'inégalité est fixe égale à celle de la période finale.

En considérant les mêmes séquences A et B définies ci-dessus, la contribution de l'inégalité se définit similairement :

$$C_R^S = \frac{1}{2} \left[(P(\mu_2, L_2) - P(\mu_2, L_1) + (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1))) \right] \quad (12)$$

Cette expression (12), donne la contribution du facteur « inégalité » selon la règle de Shapley. Elle est égale à la moyenne de deux éléments : la variation de la mesure de la pauvreté si le revenu moyen est fixe égale à celui de la période initiale et la variation de la mesure de la pauvreté si le revenu moyen est fixe égale à celui de la période finale.

Finalement la variation de la pauvreté $\Delta P = C_G^S + C_R^S$ c'est à dire la somme des contributions de la croissance et de la redistribution.

▪ La décomposition sectorielle de la variation de la croissance

La population dont la pauvreté est étudiée sera subdivisée en plusieurs sous-groupes ou secteurs socio-économiques. Il est souvent intéressant d'évaluer la contribution de chaque sous-groupe à la variation de la pauvreté entre deux périodes. Nous présentons l'application à la valeur de Shapley à une telle décomposition fournie par **Shorrocks** (1999).

Soit K l'ensemble des sous-groupes et P_t la pauvreté de toute la population à la période t . Soient α_{kt} et P_{kt} la part de la population et la mesure FGT de la pauvreté du groupe $k \in K$ à la période t ($t=1,2$). La propriété de décomposabilité des indices FGT permet d'écrire que :

$P_t = \sum_k \alpha_{kt} P_{kt}$. La variation de la pauvreté entre deux périodes est $\Delta P = \sum_k (\alpha_{k2} P_{k2} - \alpha_{k1} P_{k1})$ et dépend des contributions des parts ($\Delta \alpha_k$) et de celles des mesures de la pauvreté (ΔP_k) à l'intérieur des groupes.

Shorrocks (1999) montre la décomposition à la Shapley de ΔP en contribution des variations de parts et de pauvreté est donnée par la relation :

$$\Delta P = \sum_{k \in K} \frac{\alpha_{k1} + \alpha_{k2}}{2} \Delta P_k + \sum_{k \in K} \frac{P_{k1} + P_{k2}}{2} \Delta \alpha_k$$

La première somme est la contribution des variations de pauvreté de groupe et la deuxième somme est la contribution des variations de parts de population. Etant donné l'additivité, la contribution d'un secteur k donné est : $C_k = (\alpha_{k1} + \alpha_{k2}) \Delta P_k / 2 + (P_{k1} + P_{k2}) \Delta \alpha_k / 2$. On vérifie facilement que C_k provient de l'application de la valeur de Shapley à la décomposition de la variation d'un indice entre deux facteurs.

Par ailleurs, dans la littérature d'autres décompositions sectorielles existent. La plus utilisée est présentée par **Ravallion** et **Huppi** (1991), Ravallion (1996). Elle exploite aussi la propriété additive de la classe des mesures FGT de pauvreté.

En considérant la première période comme base et en adoptant les mêmes définitions que précédemment, la variation de la pauvreté entre deux dates $t=1,2$ est décomposée comme suit :

$$\begin{aligned} \Delta P = & \quad \sum_k (P_{k2} - P_{k1}) \alpha_{k1} && \text{Effets intra-sectoriels} \\ & + \quad \sum_k (\alpha_{k2} - \alpha_{k1}) P_{k2} && \text{Effets des déplacements de la population} \\ & + \quad \sum_k (P_{k2} - P_{k1}) (\alpha_{k2} - \alpha_{k1}) && \text{Effet d'interaction} \end{aligned}$$

Les **effets intra-sectoriels** indiquent la contribution de la pauvreté de secteurs lorsqu'on bloque les proportions des populations à leurs niveaux à la période de base.

Les **effets de déplacement** de population indiquent dans quelle mesure la pauvreté initiale (période de base) a été réduite par les diverses modifications des parts de la population dans chaque secteur entre les deux dates (1 et 2).

Les **effets d'interaction** proviennent d'une éventuelle corrélation entre les gains sectoriels et les déplacements de population. Leurs signes indiquent si la population est à tendance à se déplacer vers les secteurs dans lesquels la pauvreté est en baisse.

2.4.1.3 L'approche Shapley-Owen-Shorrocks (SOS)

Dans le problème général de la décomposition exposée plus haut, les variables X_k sont supposées être des unités individualisées et non composites. La réalité peut être différente où X_k peut être une unité primaire comportant à son tour un certain nombre de variables secondaires. De même, on peut aussi vouloir regrouper un certain nombre de variables X_k en un grand groupe. Ces cas conduisent à modèle hiérarchique ou des variables où des variables ou facteurs secondaires sont rassemblés en une unité dite primaire.

L'application de la décomposition de Shapley indépendamment à l'ensemble des unités secondaires, puis ensuite à l'ensemble des unités primaires ne garantit que la contribution d'une unité primaire donnée soit égale à la somme de celles des unités secondaires qui la constituent. Pour assurer la cohérence de la distribution, **Shorrocks** (1999) propose une décomposition à la Shapley en deux étapes en s'inspirant d'une approche développée par **Owen** (1977). La procédure ainsi obtenue fut dénommée « **Shapley Owen Shorrocks** » en abrégé SOS par **Shorrocks** et **Kolenilov** (2001). La première étape décompose la mesure I de pauvreté ou d'inégalité pour estimer les contributions des unités primaires et la seconde étape décompose à son tour la contribution de chaque unité primaire en autant de contributions qu'il y a de sous-unités secondaires.

La structure détaillée du modèle s'écrit $\langle K, F \rangle$ et comporte K facteurs secondaires. On suppose que les K facteurs secondaires en A groupes de facteurs primaires, ce qui donne le

modèle hiérarchique $\langle K, A, F \rangle$ avec $A = \{L_j, j \in J\}$. On notera $C_K^*(K, A, F)$ la contribution de

chaque facteur secondaire $k \in K$ et $C_L^*(K, A, F)$ la contribution de chaque facteur primaire $L \in A$.

L'agrégation est dite cohérente si la contribution de chaque facteur primaire est la somme des contributions de ses constituants, ce qui peut s'écrire :

$$C_L^*(K, A, F) = \sum_{k \in L} C_k^*(K, A, F) \text{ pour chaque } L \in A.$$

En remplaçant chaque facteur secondaire par le facteur primaire correspondant, on obtient un modèle agrégé $\langle K, F^A \rangle$. Lorsqu'on applique la procédure de Shapley individuellement au modèle détaillé $\langle K, F \rangle$ et au modèle agrégé $\langle K, F^A \rangle$, la cohérence n'est pas garantie, d'où l'approche SOS.

La méthode SOS est donc une procédure séquentielle en deux étapes lorsque les facteurs sont regroupés en deux niveaux hiérarchiques (facteurs primaires et secondaires). Lorsqu'on a plusieurs niveaux hiérarchiques, la méthode SOS s'applique mais en plusieurs étapes.

Dans le cas de deux étapes, la première vise à déterminer les contributions des facteurs primaires. En se basant sur le modèle agrégé $\langle K, F^A \rangle$, et en appliquant la valeur de Shapley donnée dans l'équation (8), la contribution de chaque facteur primaire L est donnée par :

$$C_L^*(A, F^A) = \varepsilon \sum_{T \subseteq A - \{L\}} \Delta_L F^A(T) = \Phi_L(L)$$

A la deuxième étape, la contribution $\Phi_L(L)$ de chaque facteur primaire L est alloué à chacun de ses constituants ($k \in L$) en appliquant la décomposition de Shapley au modèle $\langle L, \Phi_L \rangle$. La contribution de chaque facteur secondaire k à l'intérieur de son groupe L est donnée par :

$$C_k^*(L, \Phi_L) = \varepsilon \sum_{T \subseteq A - \{L\}} \Delta_k \Phi_L(S) \quad k \in L$$

Une condition théorique importante pour la validité (cohérence) des décompositions est que la fonction F soit séparable en ses constituants. En d'autres termes, la contribution marginale de chaque facteur $k \in I$ ne devrait pas dépendre de celle des autres facteurs dans L . Si certains facteurs ont des contributions liées, ces derniers

devraient être traités comme une seule entité. La fonction F devrait aussi être séparable pour chaque $L \in A$. Les détails de cette propriété de séparabilité de F sont disponibles dans Shorrocks (1999).

2.4.1.4 L'approche statique de Kakwani (1993)

Cette méthode consiste à dériver les élasticités de la pauvreté par rapport au revenu moyen ou dépense et à l'inégalité. Et permettent d'estimer les variations de la pauvreté dues à la fois aux changements de revenu et à ceux de l'indice de Gini. Ici, on suppose que la mesure de la pauvreté soit fonction du seuil de pauvreté (z), du revenu moyen per capita ou dépense (μ) et de l'inégalité des revenus. Kakwani (1993) démontre que pour une ligne de pauvreté donnée, la variation de la pauvreté est la somme de deux effets : un effet de croissance pure et un effet d'inégalité. Aussi pour spécifier ces deux effets, il suggère de prendre en compte les indices de pauvreté décomposables FGT pour $\alpha = 0, 2$ et 2 .

Pour déterminer l'effet de croissance, il suffit d'exprimer les élasticités qui lui sont associées. Lorsque le coefficient d'aversion pour la pauvreté est différent de 0, les élasticités revenu ou dépense (η) et Gini (εP_α)²⁴ peuvent être calculées directement à l'aide des équations suivantes :

$$\eta P_0 = -\alpha \frac{P_{\alpha-1} - P_\alpha}{P_\alpha}$$

$$\varepsilon P_\alpha = \eta P_\alpha + \frac{\alpha \mu P_{\alpha-1}}{z P_\alpha}$$

Notons que les résultats dérivés par Kakwani (1993) sont obtenus en considérant que la variation de la pauvreté est la somme de deux effets inverses (l'effet croissance négatif lorsque les inégalités restent inchangées et l'effet inégalité positif lorsque le revenu moyen est invariant).

Lorsque le coefficient α est nul, ces deux expressions ne pourront pas être utilisées. Concernant l'élasticité revenu moyen, dépense per capita, il est nécessaire d'estimer les paramètres de la courbe de Lorenz (note de bas de page : la courbe de Lorenz choisie est de type Béta). Ceci nous permet d'évaluer la fonction de densité des revenus dépense par tête, lorsque $x = z$. Kakwani démontre que lorsque $\alpha = 0$, ηP_0 est caractérisée par :

²⁴ Kakwani considère que si la croissance économique est positive alors l'effet croissance pure sur la pauvreté sera toujours négatif.

$$\eta P_0 = z \frac{F(z)}{H}$$

Où H est la proportion des ménages situés au-dessous de la ligne de pauvreté. Enfin, il démontre que la courbe de Lorenz se déplace en fonction d'un paramètre λ correspondant à la variation proportionnelle de l'indice de Gini²⁵. De plus, lorsque le ratio de pauvreté varie suite à un changement de l'inégalité, à revenu moyen constant, le déplacement de la courbe de Lorenz équivaut à une variation de la ligne de pauvreté de z à z'. Il suffira alors de comparer les incidences de la pauvreté dans les deux cas pour connaître l'élasticité par rapport à l'indice de Gini lorsque $\alpha=0$.

Après avoir mesuré et décomposé la pauvreté, les pourcentages de variation de cette pauvreté seront également déterminés. Pour ce faire, il suffit de multiplier les taux de croissance du PIB réel per capita par les élasticités de la pauvreté par rapport au revenu moyen, dépense, ($\eta P\alpha$).

Afin de rendre compte de la variation temporelle de la pauvreté, une décomposition dynamique de la pauvreté est entreprise grâce aux approches de Datt et Ravallion (1992) et Kakwani (1993).

2.4.1.5 L'approche dynamique de Datt et Ravallion (1992)

Datt et Ravallion (1992) ont proposé une décomposition des variations de la pauvreté permettant d'évaluer la contribution de la croissance et celle de la distribution. La variation de la pauvreté est ainsi décomposée en trois composantes à savoir :

- la composante croissance qui évalue le changement de la pauvreté qui serait obtenue si l'indice de Gini ne change pas,
- la composante redistribution qui évalue le changement de pauvreté imputable à une variation de l'indice de Gini, lorsque le revenu moyen est constant, et enfin
- la composante "résidu" qui mesure l'interaction entre les effets de croissance et ceux de redistribution.

Contrairement à Kakwani et Subbarao (1992) ou Jain et Tendulkar (1990), ce terme d'erreur est mis en évidence de manière à pouvoir évaluer rigoureusement les composantes de croissance et de redistribution et ce quelque soient les dates de référence choisis.

La variation de la pauvreté entre les dates t et t+1 est décomposée comme suit :

²⁵ lorsque l'indice de Gini augmente de 1%, $\lambda = 0,01$

$$P_{t+1} - P_t = \underbrace{G(t, t+1, r)}_{\substack{\text{Contribution} \\ \text{de la} \\ \text{croissance}}} + \underbrace{D(t, t+1, r)}_{\substack{\text{Contribution} \\ \text{de la} \\ \text{redistribution}}} + \underbrace{R(t, t+1, r)}_{\text{Résidu}}$$

$$G(t, t+1, r) = P\left(\frac{z}{\mu_{t+1}}, L_r\right) - P\left(\frac{z}{\mu_t}\right)$$

$$D(t, t+1, r) = P\left(\frac{z}{\mu_r}, L_{t+1}\right) - P\left(\frac{z}{\mu_r}, L_t\right)$$

avec μ le niveau de vie moyen, r une date de référence, L la courbe de Lorenz, $P(\cdot)$ est une mesure FGT de pauvreté. Le résidu est obtenu lorsque $t = r$.

$$\begin{aligned} R(t, t+1, t) &= G(t, t+1, t+1) - G(t, t+1, t) \\ &= D(t, t+1, t+1) - D(t, t+1, t) \end{aligned}$$

2.4.1.6 L'approche dynamique de Kakwani (1997)

Datt et **Ravallion** (1992) ont trouvé que le terme résiduel peut être très grand²⁶. Aussi, il est difficile selon Kakwani de donner une explication à ce résultat d'autant plus que seuls le revenu moyen et l'inégalité sont supposés expliquer le changement globale de la pauvreté.

La méthode de décomposition de la pauvreté pour les indices FGT de kakwani (1997) permet de mesurer les changements dans la pauvreté entre plusieurs périodes. Dans son article il développe une variante de la méthode de décomposition de Datt et Ravallion qui revient à éliminer le terme résiduel ($R(t, t+1, r)$) considérant que la somme des effets de croissance et d'inégalité moyens st égal au changement total dans la pauvreté. Il s'agit d'une approche axiomatique pouvant être utilisée pour des compositions bilatérales (McCulloch, Baulch et Cherel-Robson, 2000) et étendue à des comparaisons bilatérales (Kakwani 1997). Il définit les effets de croissance et d'inégalité moyen dans le cas d'une comparaison bilatérale par les expressions suivantes :

²⁶ ils ont trouvé que le résidu pouvait être plus important que l'effet d'inégalité

$$\hat{G}(t, t+1) = \frac{1}{2} \left[P(z, \mu_{t+1}, L_t) - P(z, \mu_t, L_t) + P(z, \mu_{t+1}, L_{t+1}) - P(z, \mu_t, L_{t+1}) \right]$$

$$\hat{D}(t, t+1) = \frac{1}{2} \left[P(z, \mu_t, L_{t+1}) - P(z, \mu_t, L_t) + P(z, \mu_{t+1}, L_{t+1}) - P(z, \mu_{t+1}, L_t) \right]$$

Ainsi, le changement total de la pauvreté est égal à la somme des effets croissance et inégalité moyens tel que :

$$P_{t+1} - P_t = \hat{G}(t, t+1) + \hat{D}(t, t+1)$$

Chapitre III

Méthodologie et résultats

Dans ce chapitre, on envisage de faire une analyse économétrique. La première section de ce présent chapitre est consacrée à l'estimation des modèles et à l'analyse des résultats. La seconde section quant à elle, présente les recommandations et mesures de politique économiques qui en découlent.

Section 1 : Analyse économétrique

Cette étude s'attache à décomposer la variation de la pauvreté en une composante croissance et en une composante inégalité selon la méthode statistique de **Kakwani** (1993). De plus, une analyse de l'évolution de la pauvreté et de ses deux composantes est faite en utilisant les méthodes de **Datt et Ravallion** (1992) et de **kakwani** (1997) (cf. chapitre II section 2).

Trois sources d'information statistiques seront exploitées pour étudier la relation entre la croissance et la pauvreté au Sénégal.

Premièrement, nous allons utiliser l'ESAM I (Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages), réalisée de 1994-1995 par la DPS (Direction de la Prévision et de la Statistique). Dans cette application, le niveau de vie a été appréhendé à l'aide des dépenses de consommation afin d'obtenir un seuil de pauvreté monétaire global équivalent à celui proposé par l'ESAM à savoir : 392 f CFA/ jour/ personne, soit 143 080 F CFA/ an / personne.

Deuxièmement, l'ESAM II réalisée de 2001-2002 a concerné 6608 ménages. L'Enquête était surtout axée sur les perceptions de la pauvreté mais la DPS a estimé économétriquement un indicateur de niveau de vie, la consommation par équivalent adulte et par ménage à partir duquel l'analyse de la pauvreté peut se faire.

Une autre source d'informations qui sera utilisée, seront les données relatives aux comptes nationaux. Celles-ci vont nous permettre d'estimer les taux de croissance du PIB et du PIB per capita pour l'ensemble de l'économie Sénégalaise. Ces données proviennent de la DPS et s'échelonnent sur une période allant de 1995 à 2000.

1.1. Approche statique :

La méthode de Kakwani (1993) a été appliquée aux données Sénégalaises de l'ESAM-I et de l'ESAM-II. Le tableau suivant présente les indices de pauvreté et les élasticités de ces indices par rapport au revenu moyen et à l'indice de Gini.

Indices	Mesures		Elasticité/ revenu moyen par tête		Elasticité/ indice de Gini	
	1995	2000	1995	2000	1995	2000
FGT0	0,7	0,5	-0,78	-0,7	0,99	0,98
FGT1	0,28	0,18	-1,45	-1,8	1,1	3,4
FGT2	0,15	0,1	-1,85	-2,25	2,15	5,7

Incidence de la pauvreté = FGT0

Profondeur de la pauvreté = FGT1

Sévérité de la pauvreté = FGT2

La sensibilité de la pauvreté à la croissance économique en 1995 est comprise entre -0,78 et -1,85 et de -0,7 et de -2,25 en 2000. une augmentation de 1 % du revenu moyen réduit plus la pauvreté en 2000 qu'en 1995 à condition que l'inégalité reste inchangé. Pour la profondeur et la sévérité de la pauvreté (-1,45 et -1,85 pour 1995, -1,8 et -2,25 pour 2000), nous notons que la profondeur et la sévérité ont connu une augmentation de l'impact d'un accroissement du revenu en valeur absolue par rapport à 1995 contrairement à l'incidence.

Autrement dit, un accroissement du revenu moyen aura un effet plus important sur les plus pauvres en 2000 qu'en 1995.

D'une manière générale, l'incidence de la pauvreté, la profondeur et la sévérité diminueront plus rapidement que le taux de croissance à condition que celle-ci ne génère pas une augmentation de l'inégalité. A contrario, dans le cas d'une croissance économique négative, le Sénégal sera confrontée à une hausse de la pauvreté.

Dans le cas ou une augmentation de l'inégalité des revenus est observée, la pauvreté s'aggraverait, en effet une augmentation de 1 % de l'indice de Gini entraîne une hausse de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté de 0,99 ; 1,1 ; 2,5 respectivement pour 1995 et de 0,98 ; 3,4 ; et de 5,7 pour 2000.

L'incidence de la variation des revenus moyens sur la pauvreté s'est avérée inférieure à la variation des inégalités, toutes choses étant égales par ailleurs. Ce qui signifie qu'une augmentation des inégalités affecte généralement plus la pauvreté dans ses dimensions qu'une hausse du revenu²⁷.

L'écart observé entre 1995 et 2000 montre que la compensation d'une hausse de l'indice de Gini a fortement augmenté. Ainsi, une aggravation de l'inégalité aura un impact néfaste plus important sur les plus pauvres en 2000 par rapport à 1995 (1,1 contre 3,4 pour la profondeur et 2,15 contre 5,7 pour la sévérité).

Nous allons procéder à une analyse de la variation de la pauvreté, le tableau suivant rapporte les pourcentages de cette variation calculés en multipliant les élasticité

²⁷ ce résultat est le même que ceux de Kakwani (1993) pour la Côte d'Ivoire et Lachaud (1997) pour le Ghana et la mauritanie.

revenus aux PIB réel par tête. On a choisi la moyenne des taux de croissance du PIB réel entre 1990 et 1995 et entre 1995 et 2000.

Indices	Variation totale de la pauvreté	
	1995	2000
FGT0	0,58	-1,73
FGT1	1,1	-4,7
FGT2	1,4	-6,16

Ces résultats confirment l'augmentation de la pauvreté observée entre 1990 et 1995. L'incidence de la pauvreté a augmenté de 0,58 % entre 1990 et 1995, les inégalités de revenu étant supposés inchangés. Ce résultat se justifierait sûrement par la baisse observée du PIB réel/tête en 1991 (-3,06%) et de 1993 (-4,77%).

On observe que l'impact sur les indices de profondeur (FGT1) et de sévérité (FGT2) est plus important (1,1 et 1,4), donc l'augmentation de la pauvreté a été plus forte chez les plus pauvres en 1995. Ces résultats s'inversent totalement pour la période 1995-2000. Non seulement la pauvreté diminue mais l'ampleur de cette baisse est plus forte à mesure que le paramètre d'aversion augmente ; -1,73 pour l'incidence, -4,7 pour la profondeur et -6,16 pour la sévérité.

1.2 Approches dynamiques :

L'indicateur de niveau de vie qui est la consommation par équivalent adulte a été estimé par la Direction de la Prévision et de la Statistique. L'estimation a été faite avec les prix de 1995. Le seuil de pauvreté de 1995 est utilisé avec les données de 2000 en raisonnant en Francs constants de 1995. Le seuil de pauvreté a été 143 080 / an / équivalent adulte. Les indices de prix à la consommation (base 1985) ont été estimés à 140,17 pour 1995 et 153,65 pour 2000 et en base 1995, on a 108,43 pour 2000.

Comme nous l'avons expliqué à la méthodologie, les résultats de la décomposition de Datt et Ravallion (1992) et de Kakwani (1997) dépendent du seuil de pauvreté (z) choisi, les valeurs moyennes (μ) de la mesure du niveau de vie et du rapport (z/μ).

Le cas 1 applique l'indice des prix à la consommation (base 1995) à la dépense moyenne de 2000.

Nous simulons les effets probables d'un scénario de réduction de la pauvreté à travers le cas 2.

Cas 1 :

	Composante croissance		Composante redistribution		Résidu (DR)	Variation de la pauvreté
	DR	K	DR	K		
FGT0	-30,42	-24,5	+3,89	+9,40	+11,0	-15,0
FGT1	-16,57	-16,7	+9,60	+9,75	+0,29	-7,08
FGT2	-10,0	-11,5	+8,63	+7,0	-2,68	-4,22

Cas 2 :

	Composante croissance		Composante redistribution		Résidu (DR)	Variation de la pauvreté
	DR	K	DR	K		
FGT0	-0,54	-0,43	3,9	4	0,22	3,58
FGT1	-0,4	-0,36	9,7	9,7	-0,056	9,3
FGT2	-0,27	-0,28	8,7	8,7	-0,02	8,4

Nous observons au cas 1 que la composante croissance contribue à réduire la pauvreté (incidence, profondeur et sévérité) tandis que la composante redistribution aggrave la pauvreté. Une augmentation des dépenses moyennes (μ) baisse le rapport z/μ et se traduit par un effet positif de la croissance, c'est à dire une réduction de la pauvreté. On note un taux de croissance de la dépense moyenne qui de 12,5% (sur les comptes nationaux). La dépense déflatée s'est accrue de plus de 60% par rapport à 1995. En supposant que le seuil de pauvreté aurait varié dans ces proportions, cela resterait inférieur à la variation de la dépense moyenne.

L'augmentation de la dépense moyenne a entraîné une diminution de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté.

Pour Datt et Ravallion (DR) : La composante croissance a entraîné une baisse de 30,42 %, 16,57 % et de 10 % respectivement pour l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté. La redistribution augmente l'incidence de 3,89 %, la profondeur de 9,60 % et la sévérité de 8,63 %. Le résidu augmente l'incidence de 11 %, la profondeur de 0,29 % mais diminue la sévérité de 2,68 %.

Pour Kakwani (K) : la composante croissance a aussi entraîné une baisse de 24,5 %, 16,7 % et de 11,5 % respectivement pour l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté. La redistribution augmente l'incidence de 9,4 %, la profondeur de 9,75 % et la sévérité de 7,0 %, l'ampleur de cette hausse est moins forte pour la sévérité.

Au total, on enregistre une baisse de l'incidence de la pauvreté de 15,0 % et une baisse moins prononcée au niveau de la profondeur et de la sévérité qui sont de 7,08 % et de 4,22 % respectivement.

Ce qui indique que, si les politiques économiques arrivent à stabiliser le seuil de pauvreté c'est à dire le coût du minimum vital, les augmentations de revenu et de dépense se traduiraient par une réduction de la pauvreté.

Le cas 2 suppose une stabilité du seuil de pauvreté autour de 143 080 F CFA/équivalent adulte/an. On s'interroge sur l'effet d'une croissance des dépenses moyennes par équivalent adulte de 1% entre 1995 et 2000.

Les résultats montrent :

Pour Datt et Ravallion (DR): Cette croissance de 1% aurait réduit l'incidence de la pauvreté de 0,54 %, la profondeur de 0,4 % et la sévérité de 0,27 % selon la

composante croissance. L'effet défavorable de la redistribution reste dominant ; 3,9 % pour l'incidence, 9,7 % pour la profondeur et 8,7 % pour la sévérité de la pauvreté.

Pour Kakwani (K) :

1% de croissance aurait réduit l'incidence de 0,43 %, la profondeur de 0,36 % et la sévérité de 0,28 %, l'ampleur de cette baisse est moins forte à mesure que le paramètre d'aversion augmente. La composante redistribution augmente la pauvreté de 4% pour l'incidence, 9,7 % pour la profondeur et de 8,7 % pour la sévérité de la pauvreté.

Au total, l'incidence de la pauvreté serait accrue de 3,58%, la profondeur de la pauvreté de 9,3% et la sévérité de 8,4%. Donc, 1% de croissance du niveau de vie ne suffit pas pour contrebalancer l'effet défavorable de la redistribution. Les résultats montrent qu'il faut 2,47% de croissance annuellement pour contrebalancer l'effet défavorable de la redistribution sur l'incidence de la pauvreté et 6% ; 6,63% de croissance annuellement pour que l'effet favorable touche la profondeur et la sévérité respectivement.

Section 2 : Recommandations

La croissance traduisant la création de richesse, il va sans dire qu'elle devrait être l'antithèse de tous processus d'appauvrissement. Dans tout système économique viable, la participation des populations aux activités créatrices de richesse doit leur assurer en retour des revenus de nature à leur permettre de faire face à leur besoins sociaux vitaux : alimentation, habillement, logement, santé, éducation...

Définissant donc la pauvreté comme étant une situation de privation à l'égard de besoins vitaux, du fait d'une insuffisance de ressources ou d'une inaccessibilité à ces services pour d'autres raisons.

Il y'a lieu de reconnaître que, du fait des enjeux et des sensibilités qui leur sont liées, l'évolution de la croissance économique et l'Etat de la pauvreté ne s'auraient être appréciées de façon objective en l'absence d'une approche à la fois quantitative et rigoureuse.

Selon les études et le domaine de préoccupation privilégié, la pauvreté est souvent appréhendée selon l'état nutritionnel, l'accès aux soins sociaux de base, le niveau de revenu, ou la qualité de vie (appréciée alors à travers la combinaison de plusieurs critères). L'état de la pauvreté peut donc être cerné à travers des critères plus ou moins simples, lus ou moins composites. Ces tentatives de définition peuvent paraître superflues. Toutefois, adopter une définition opérationnelle constitue une nécessité pour l'analyse de la problématique qui nous concerne ici, à savoir le lien entre croissance et pauvreté.

Considérant donc l'évolution de la PIBE réelle (Production Intérieure Brute), il importe de souligner que les taux de croissance observés entre 1994 et 1999 correspondent à une amélioration cumulée de 32 %. Autrement dit, par rapport à la situation d'il y a 10 ans, le Sénégal a augmenté d'environ 1/3 le montant annuel de création de richesse.

Toutefois, tenant compte de l'accroissement démographique (2.7 % par an), cette évolution correspond en fait à une amélioration estimée à 13 % du revenu réel par tête, si la croissance créée chaque année était répartie de la même façon année après année. Autrement dit, du fait de la croissance démographique de 2.7 %, le rythme de croissance économique d'environ 5 % se traduit par une amélioration des revenus réel par tête de l'ordre de 13 %, ce qui est significatif, mais certes assez insuffisant pour améliorer nettement le niveau de vie des populations. Cette amélioration est d'autant plus insuffisante qu'elle correspond à une donnée moyenne, qui cache en fait divers éléments de répartition.

Il ressort de l'étude que les politiques de croissances mises en place doivent être jumelées à des politiques de réduction des inégalités afin d'éviter que l'action de la croissance sur la pauvreté soit réduite ce qui contredit bon nombre de travaux qui suggèrent qu'il est possible d'avoir une croissance sans pour autant aggraver les inégalités. Ce qui nous permet de s'interroger sur une politique économique axée sur quel type de croissance ?

2.1 Qualité ou Quantité de la croissance?

Divers expériences menées dans plusieurs pays suggèrent que l'accent doit absolument être mis sur la qualité pour trois raisons :

- La qualité influe directement sur le bien être social en favorisant une distribution plus équitable des services d'éducation et de soin de santé et l'amélioration de l'environnement. Les aspects croissance et qualité, d'ailleurs unis par une relation bilatérale, doivent donc être pris simultanément en compte.
- Le rythme de la croissance est moins instable et plus durable si l'on prend en compte les aspects qualitatifs. Lorsque les taux de croissance fluctuent, les impacts négatifs de ces variations sont plus prononcés pour les pauvres.
- Les économies privilégiant la qualité peuvent mieux parvenir à des compromis entre les objectifs nettement antagonistes. L'un de ces compromis, concerne la tentation de subventionner le capital physique ou de surexploiter le capital naturel en vue de promouvoir la croissance. Dans ce cas, la prise en compte des aspects qualitatifs de la croissance facilite l'adoption de compromis.

Comment le Sénégal pourrait-il accorder une plus grande priorité aux dimensions qualitatives de la croissance ? Et comment financer et soutenir pareil objectifs dans la pratique ? Quelques exemples cités dans le rapport de la banque Mondiale permettent de formuler plusieurs observations susceptibles d'orienter les efforts allant dans ce sens :

- Accroître sérieusement la transparence et réduire la corruption ou les rentes de situation permet non seulement d'augmenter le niveau d'épargne et d'investissement du pays tout en favorisant la croissance, mais aussi de répartir plus équitablement les fruits de ladite croissance.
- Certaines dimensions qualitatives permettent de fixer un prix tenant compte du coût total ou sont imposables : deux caractéristiques générant des ressources publiques.
- D'autres mesures de respect de la qualité requièrent une redistribution des dépenses publiques, afin de réduire les subventions et les biais dans certains domaines et d'accroître les investissements publics dans d'autres.
- Le respect de la croissance n'impose pas forcément un interventionnisme plus soutenu, mais peut signifier un engagement plus massif du secteur privé, des organisations non-gouvernementales et de la société civile dans la mise en œuvre des buts communs.
- Le renforcement de l'action civique peut favoriser les libertés individuelles et les processus participatifs susceptibles de soutenir les réformes .
- Tous ces efforts exigent eux-même d'accorder beaucoup plus d'attention aux compétences, au développement technologique et à l'habilitation, ainsi qu'à l'efficacité des mesures adoptées.

Donc on doit encourager la prise en compte des aspects qualitatifs de la croissance, en plus de ces facettes traditionnelles, afin de permettre aux gens de mieux prendre leur destin en main : égalité des chances dans le domaine du développement humain, durabilité de l'environnement, gestion des risques globaux, style de gouvernance...

2.2 L'influences des politiques macroéconomiques sur la croissance

La situation spécifique d'un pays doit être prise en compte dans l'élaboration d'une stratégie adéquate de lutte contre la pauvreté. Cependant, la nécessité de politiques visant à une croissance économique ample et durable est universelle. La stabilité macroéconomique est la pierre angulaire de la réussite dans le développement du secteur privé et la croissance économique.

Nous allons proposer une idée générale sur la manière dont les politiques macroéconomiques contribuent à obtenir une croissance rapide et durable visant à la lutte contre la pauvreté.

Premièrement, les politiques macroéconomiques contribuent à obtenir une croissance économique rapide et durable visant à reculer la pauvreté de différentes manières. Tout d'abord, en recherchant des politiques économiques avisées, les responsables envoient un message clair au secteur privé. Leur capacité à établir de bons antécédents dans la mise en œuvre de leurs politiques influence la confiance du secteur privé, ce qui a un impact sur les investissements, la croissance économique et les données de la pauvreté.

Deuxièmement, les politiques macroéconomiques prudentes menant à une inflation modérée et stable ont des effets directs et indirects importants sur les pauvres. L'inflation touche les pauvres en affaiblissant la croissance et en induisant une répartition des revenus réels et des richesses nuisible aux membres de la société qui sont les moins capables de défendre leurs intérêts économiques. Les pauvres sont généralement moins à même de protéger de l'inflation la valeur réelle de leurs revenus et de leurs biens, que ceux qui sont plus aisés. Par conséquent, les hausses des prix représentent une épreuve beaucoup plus dure pour les pauvres au niveau des salaires et des biens réels, que pour les non pauvres. L'inflation nuit aussi à la croissance économique, ce qui a un impact négatif sur les pauvres. Des preuves concrètes confirment ce lien négatif étroit entre l'inflation et la croissance économique à tous les niveaux d'inflation sauf les plus faibles²⁸. Une inflation élevée peut aussi induire une grande instabilité des prix relatifs et faire de l'investissement une décision risquée, ce qui peut nuire énormément à la croissance et à la pauvreté. Cependant, à moins que l'inflation soit déjà extrêmement forte, une déflation rapide peut nuire à la production, et les responsables des politiques doivent prendre en compte le rythme de leurs mesures par rapport à leur impact à court terme sur les pauvres.

Troisièmement, en allant vers la viabilité de la dette, les responsables des politiques contribuent à jeter les bases d'un progrès stable et continu dans les objectifs de croissance et de lutte contre la pauvreté. Le surendettement peut mettre obstacle aux investissements et à la croissance en inspirant le doute chez les créanciers sur la capacité du gouvernement à servir les intérêts d'un nouvel endettement. L'initiative PPTE renforcée contribuera à éliminer le surendettement. En maintenant la dette intérieure et extérieure à un niveau qui permette de servir les intérêts d'une manière viable sans trop compresser les dépenses extérieures à la dette, les responsables assurent qu'il y a suffisamment de ressources disponibles pour financer les programmes sociaux essentiels. De cette manière, l'emploi et la croissance sont favorisés. A cet égard, il faut faire attention à maintenir un niveau acceptable de dette à court terme car servir les intérêts de cette dette en temps de crise imprime une contrainte sur les liquidités du gouvernement qui se voit forcé à faire des coupures dans les dépenses qui peuvent nuire aux pauvres.

²⁸ Ghosh et Philips (1997), *op.cit* problème macroéconomique, montrent que l'inflation supérieure à une inflation modérée à un chiffre nuit à la croissance. Mais rechercher une inflation très faible ou nulle est parfois impossible surtout pour les pays en développement qui sont sujets à des chocs d'offre importants.

Quatrièmement, en maintenant une politique de change appropriée, le gouvernement peut promouvoir une expansion économique équilibrée, avec de modèles d'investissements et d'échanges correspondant à l'avantage comparatif du pays. Des politiques de change inadéquates nuisent à la constitution de la croissance en influençant les prix des biens marchands par rapport aux biens non marchands. C'est pourquoi, un taux de change trop haut, en plus de fausser les échanges et de restreindre la croissance, peut diminuer les revenus relatifs et la pouvoir d'achat des pauvres. Une dépréciation excessive, d'un autre côté, est également nuisible car elle aggrave l'inflation. L'équilibre de la politique budgétaire et monétaire doit être établi de manière à éviter ces deux extrêmes.

Enfin, en construisant et en maintenant un bon niveau de réserves de devises nettes, les responsables des politiques se protègent mieux des chocs extérieurs. Ces derniers peuvent nuire particulièrement aux pauvres en raison de leur impact sur les salaires réels, le chômage, les revenus non issus de la main d'œuvre, les transferts privés et les transferts gouvernementaux nets. En maintenant un niveau adéquat de réserves, le pays peut surmonter les chocs modérés et passagers, tels que la sécheresse ou le déclin des termes de l'échange, sans devoir nécessairement réduire les dépenses essentiels en faveur des pauvres. Les réserves doivent être mesurées nettes de la dette à court terme, ce qui mène à une réduction des réserves qui ne sont plus suffisantes pour protéger le pays du choc extérieur.

Donc une macroéconomie stable est favorable aux pauvres. Les responsables doivent donc définir un ensemble d'objectifs macroéconomiques réalisables et chercher des politiques macroéconomiques correspondant à l'objectif de la stabilisation macroéconomique.

De bonnes politiques macroéconomiques sont certes déterminantes pour assurer une croissance suffisante, mais que, pour faire reculer véritablement la pauvreté, la croissance doit être à forte intensité d'emploi. Mais aussi des mesures doivent être prises pour faciliter l'accès des pauvres aux actifs humains, physiques et financiers afin d'accroître leur capacité de gain. A cet égard, une attention particulière doit être accordée à la fourniture publique de services éducatifs et sanitaires.

2.3 Education et santé

L'éducation et les soins de santé primaires doivent être pris comme faisant partis des objectifs prioritaires. L'attention prioritaire qu'on doit leur accorder est motivée non seulement par des considérations morales mais aussi par la volonté d'améliorer la productivité et la répartition des revenus et partant, de réduire la pauvreté grâce à l'accumulation de capital humain.

L'Etat doit assurer une éducation primaire universelle (éducation pour tous), ce qui exige un accroissement considérable des dépenses d'équipement et de fonctionnement. La stratégie de l'éducation doit prévoir la suppression ou la réduction des droits de scolarité et des exonérations pour certains groupes, ainsi que la gratuité des manuels scolaires pour la totalité ou une certaine partie des élèves.

L'Etat doit veiller au renforcement des actions des programmes en cours en insistant sur l'accès à l'éducation de base des couches les plus défavorisées, la scolarité de la petite fille, l'éducation non formelle des adolescents et des adultes qui n'ont pas accès au système formel, l'éradication de l'analphabétisme, particulièrement chez les femmes ainsi que la réduction des disparités entre régions et entre zones urbaines et zones rurales.

L'Etat doit augmenter les dépenses publiques pour développer les soins de santé . On remarque, le prix exorbitant des médicaments et le caractère inabordable des traitements médicaux pour les pauvres.

Il faut donc mettre en place des mécanismes et institutions, notamment pour faciliter l'accès aux soins de santé pour que le sort des pauvres s'améliorent : la correction de l'insuffisance de l'accès aux soins par une politique de dotation suffisante et de qualité en infrastructures et le recours à des services à base communautaire pour palier l'insuffisance de personnels ; l'allégement des dépenses de santé chez les pauvres, l'accès aux mutuelles de santé ; le développement des ressources humaines ; l'appui au secteur privé et à la médecine traditionnelle ; l'accroissement des performances des programmes de santé de la reproduction ; l'appui institutionnel au niveau central, régional et du district.

Pour que la croissance puisse réduire efficacement la pauvreté, il est indispensable d'augmenter les actifs des pauvres. Bien que leur capital humain soit le principal actif dont ils disposent, l'inégalité dans l'éducation et la santé est préoccupante.

Le sous investissement dans le capital humain des pauvres découle d'une inégalité des richesses, d'une discrimination des femmes, de dysfonctionnement du marché et de politiques biaisées. Pour que l'éducation permettent aux pauvres de devenir plus productifs, il faut assurer à ces derniers des ressources propres, une formation et des perspectives d'emploi sur un marché ouvert et compétitif

2.4 L'emploi

La crise de l'emploi est très aiguë au Sénégal. Elle constitue un des principaux facteurs de pauvreté. Réduire de moitié le nombre de pauvre à l'horizon 2015 est le pari que s'est fixé le programme de lutte contre la pauvreté. Cet objectif ne saurait se réaliser qu'avec la mise en place d'un plan d'action pour la promotion de l'emploi. En effet, la pauvreté est fortement liée au manque d'emploi générateur de revenu. Le secteur formel crée peu d'emplois, ce qui réduit d'autant la possibilité d'absorber la croissance de la main d'œuvre et le surplus de main d'œuvre licenciée par les entreprises publiques et les entreprises récemment privatisées.

Pour améliorer les possibilités de travail et élever les revenus que les pauvres sont en mesure de tirer du travail qu'ils peuvent trouver, l'Etat doit mener une politique visant à : accroître la demande de main d'œuvre et relever la productivité et les revenus des personnes qui vivent et travaillent dans la pauvreté ; intégrer les communautés socialement exclues dans le marché du travail et surmonter la discrimination, notamment à l'encontre des femmes et des jeunes filles ; créer un environnement propice à l'investissement étranger.

CONCLUSION GENERALE

L'examen de la relation entre croissance économique et pauvreté au Sénégal, nous a permis de retenir que la croissance réalisée n'est pas encore appropriée pour une réduction substantielle de la pauvreté.

Les résultats obtenus confirment l'augmentation de la pauvreté au début des années 1990. Cette tendance s'inverse pour la période 1995-2000 ce qui confirme une baisse relative de la pauvreté.

On constate que l'augmentation de l'indice de Gini a un effet négatif sur la pauvreté, d'où la nécessité de considérer l'inégalité dans la mise en place d'une politique de croissance économique.

Une augmentation de 1 % du revenu réduit plus la pauvreté en 2000 qu'en 1995. La pauvreté baisse pour la période 1995-2000, mais l'ampleur de cette baisse est plus forte à mesure que le paramètre d'aversion augmente.

La composante croissance réduit la pauvreté pour Datt et Ravallion (DR) ainsi que pour Kakwani (K) alors que l'effet s'inverse pour la composante redistribution.

Deux enseignements ressortent de l'analyse des résultats de la décomposition dynamique.

Le premier est que pour avoir un effet favorable à la réduction de la pauvreté, la croissance doit avoir un taux au moins égal à celui du seuil de pauvreté. Pour qu'une faible croissance ait des effets bénéfiques de réduction de la pauvreté, il faut stabiliser le seuil de pauvreté. Une relative stabilité du seuil de pauvreté a permis à une croissance moyenne de 12,4% de la dépense moyenne en terme réel contribue à baisser l'incidence de la pauvreté de 30,42% en 5 ans.

Le deuxième est que la redistribution des revenus entre 1995 et 2000 a contribué à aggraver l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté, il y'a eu un transfert des plus pauvres vers les moins pauvres.

Donc il faut promouvoir une croissance économique forte au moins égale à celle du seuil de pauvreté. Pour que l'effet de la croissance même faible du revenu puisse sortir efficacement des ménages de la pauvreté, des mesures de politiques doivent être prises pour stabiliser les prix des biens qui composent le panier du seuil de pauvreté. Il s'agit des biens de première nécessité et enfin les efforts de redistribution favorables de revenus doit être une composante de la lutte contre la pauvreté afin que ceux-ci soient plus efficaces. Et enfin l'accès aux Services Sociaux de Base (SSB) à tous est primordiale pour une réduction significative de la pauvreté²⁹.

²⁹ L'initiative 20/20 adopté en Mars 1995 à Copenhague, demande aux gouvernement des pays donateurs et des pays en développement d'allouer respectivement 20% de l'aide publique au développement et 20% du budget national aux SSB.

Références bibliographiques

- **Adelman, I.** et **S. Robinson**, (1988): “Macroeconomic Adjustment and income Distribution: Alternative Models Applied to two Economies”. *Journal of development Economics* 29 (1): 23-44.
- **Adelman, I.** et **S. Robinson**, (1978): “Income Distribution Policy: A Computable General equilibrium Model of South Korea”. Stand University Press. Stanford.
- **Ames B., W. Brown** et **S. Deverajan** : problème macroéconomique, “version pour commentaire”.
- **Baland J.M.** et **D. Ray** (1991): “why does asset inequality-Development relationship” *journal of development Economics* 40: 25-40.
- Banque Africaine de Développement (**BAD**), Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA), Coalition Mondiale pour l’Afrique (CMA), Commission Economique pour l’Afrique (Nations Unies) et la Banque Mondiale ; 2000. “L’Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21^{ème} siècle ?”.
- **Banque Mondiale** (1993), “pauvreté, ajustement et croissance”, volume 1 et 2
- **Banque Mondiale**, juin 2000. “L’Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21^{ème} siècle ?
- **Banque Mondiale** (2001c): “Combattre la pauvreté”, rapport sur le développement dans le monde 2000/2001.
- **Banque Mondiale** (2001a), “Global Economic Prospects and the Developing Countries 2001”, Banque mondiale, Washington D.C.
- **Banque Mondiale** (1990), rapport sur le développement dans le monde : la pauvreté, Washington. DC.
- **Bhagwati, J. N.** (1988): “Poverty and Public policy”, *World development*, 16: 539-654.
- **Bigstone, A. ; Levin, J.** , 2000: “Growth, income Distribution and poverty” a review Working paper in Economics № 32. JEL-Classification 01, 02. Göteborg University.

- **Bourguignon, F.** (2000), Redistribution et développement : conseil d'analyse économique, la documentation française.
- **Bourguignon, F.** (2002), "The Growth Elasticity of Poverty Reduction: explaining heterogeneity across countries and time periods", working paper N° 2002-03, DELTA, Paris.
- **Chantreuil, F. ; Trannoy, A.** , 1999. " Inequality Decomposition Values : the trade-off between Marginality and Consistency". Working paper. Classification JEL: D 63, c 71.
- **Collier, P. and Dollar, D.** (2001), "Can the world cut poverty in half ? How policy reform and effective aid can meet international development goal, world development", 29 (11): 1727 – 1802.
- **D. Ghura, C. A. Leite, C. Tsangarides,** (2002), "Is growth Enough? Macroeconomic Policy and poverty Reduction", Working paper N° 02/112, July, Fonds Monétaire International, Washington D.C.
- **Datt, G. ; Ravallion, M.** ; 1992. " Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: A decomposition with applications to Brazil and India in 1980s". Journal of Development Economics, 38 (1992) 275-295.
- **Danziger, S. and P. Gottschalk,** (1986); "Do rising tides left all boats?, the impact of secular and cyclical changes on poverty", American economic Review, papers proceeding, Vol. 76, N° 2, pp. 405-410.
- **Deininger, K. et Squire, L.,** (1997) : "Nouveau regard sur le rapport entre croissance, inégalité des revenus" Finance et développement, Mars, 1997, 36-39.
- **Deininger K. et L. Squire,** "New ways of looking at old issues : Inequality and growth", Journal of development economics 57 (1998): 259-287.
- Denis **Cogneau** et Anne Sophie **Robilliard** : " croissance, distribution et pauvreté : un modèle de microsimulation en équilibre général appliqué à Madagascar". Document de travail DIAL/ unité de recherche CIPRE, Novembre 2001.
- **Destremau, B., Pierre Salama** : "La pauvreté prise dans les turbulences macro économiques", Lusotopie 2001 : 13-2.

- **Dias David M.** (2001) : “Dynamique et permanence des exclusions au Brésil”, Thèse Paris XIII.
- **Diagne, A et Daffé, G.** : “Le Sénégal en quête d’une croissance durable” CREA-KARTHALA, 2000.
- Document de stratégie intérimaire du Ministère de l’Economie des Finances et du Plan, Avril 2000.
- Document de Stratégie Intérimaire du Ministère de l’Economie des Finances et du Plan, Avril 2000.
- Document de Stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Ministère de l’Economie et des Finances, Décembre 2001.
- **Dollar, D. et Kraay, A.** (2000) : “Growth is good for the poor”, Working paper N°2587, Avril, Banque Mondiale, Washington D.C.
- **Eswaran, M. et A. Kotwal** (1993). “A theory of real wage growth in LDCs”. *Journal of Development Economics*, 42: 243-269.
- **Fields, G.S. ; Yoo, G.**; 2000. “Falling Labor Income Inequality in Korea’s Economic Growth: Paterns and Underlying Causes”. *Review of income and Wealth Series* 46, Number 2, June 2000.
- **Field G. S.** (2001), “Distribution and development: a new look of a developing world ”, MIT, The Russell Sage Foundation, new York, Cambridge, London.
- **Foster, J. ; Greer, J. ; Thorbecke, E.** , 1984. “ A class of Decomposable Poverty Measures”. *Econometrica* 52, 761-765.
- **George R. , G. Clarke:** “More Evidence of Income Distribution and Growth”, *Journal of development Economics*, Vol. 47 (1995): 403-427.
- **Grootaert C.** , (1996). “The determinants of poverty in Côte d’Ivoire in the 1980s”. *Journal of African Economies*, Volume 6, Number 2, PP. 169-196.
- **Hagenaars, A. et K. De Vos**, (1988) “The definition and Measurement of poverty” *the journal of Human resources*, Vol. XXIII, N° 2, pp. 212-221.

- H. F. **Henner**, “Compétitivité, réformes budgétaires et réduction de la pauvreté au Bénin : croissance et pauvreté”. Document de travail de la série Etudes et Documents, E 2002.08, CERDI février 2002.
- Jean Pierre **Lachaud** : “la croissance économique en Afrique est-elle « pro-pauvres ? » ” une investigation appliquée au Burkina Faso.
- Jean Pierre **Lachaud** : “ Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne : Analyse comparative” .
- Jean Pierre **Cling**, Philippe **De Vreyer**, Mireille **Razafindrakoto** et François **Roubaud** : “La croissance ne suffit pas pour réduire les inégalités : le rôle des inégalités”. Document de travail 2003/3004.
- **Kakwani**, N., (1997). “On measuring growth and Inequality components of poverty with application to Thailand”. Discussion paper. School of Economics, The University of New South Wales.
- **Kakwani**, N., (1993): “ Poverty and Economic Growth with application to Côte d’Ivoire”. Review of Income and Wealth, Série 39 # 2, Juin.
- **Kakwani**, N. **Subbarao**, K.: “Rural poverty and its alleviation in India: a discussion”, Economic and political weekly, March 1992.
- **Kuznets**, S. 1995. “Economic growth and Income Inequality”, American Economic Review, 45: 1-28.
- **Lipton**, M., **Maxwell**, S. 1992. “The new poverty agenda: an overview”, Brighton, Discussion Paper 306, Institute of Development studies.
- **Lysy**, F. et **Taylor** (1980) “the general equilibrium model of income distribution ”. In L. Taylor, E. Bacha, E. Cardoso et F. Lysy, eds. Models of growth and distribution for Brazil. Oxford University Press: Oxford.
- “Le développement économique en Afrique de l’ajustement à la réduction de la pauvreté : Qu’y a t il du nouveau ? ” , Conférence de Nations Unies pour le Commerce et le Développement, version provisoire, Septembre 2002.
- “Les Dimensions sociales de l’ajustement en Afrique Subsaharienne”, Document de travail № 5 : Analyse socio-économique.

- **Lipton, M.** et **M. Ravallion** (1995) “Poverty and Policy”. Handbook of Development Economics, vol. 3, édité par J. Bherman et T. N. Strinivasan, Amsterdam, Hollande.
- **M. Kankwenda, L. J. Grégoire, H. Legros** et **H. Ouédraogo**, “ La lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne” . programme des Nations Unies pour le développement, Economica 1999.
- **M. Razafindrakoto, F. Roubaud** (2002): “Les nouvelles stratégies internationale de lutte contre la pauvreté”, DIAL-Economica, Paris.
- **Marthin Ravallion, Shaohua Chen**: “Measuring Pro-Poor Growth ”, World Bank Development Research, group poverty, August 2001.
- Ministère de l’Economie et des Finances, Direction de la Prévision et de la Statistique, Banque Mondiale : Version préliminaire, janvier 2004. “La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002”
- “Profil de la pauvreté et stratégie de développement au Sénégal”, Ministère de l’Economie des Finances et du Plan, Unité de Politique Economique (1999).
- “Pauvreté et stratégie de développement au Sénégal”, Ministère de l’Economie des Finances et du Plan, Unité de Politique Economique, décembre 1999.
- Programme de Lutte Contre la Pauvreté, “stratégie et élément de programme d’action”. Ministère de l’Economie des Finances et du Plan, Décembre 1997.
- **R. Heltberg** (2002), “The Growth Elasticity of Poverty”.
- **Ramey G.** et **V. A. Ramey** “Cross-country Evidence the Link Between Volatility and Growth”, the American Review, Vol. 85, № 5, December 1995, pp. 1138-1151.
- Rapport du PNUD sur la pauvreté, 1998. “vaincre la pauvreté humaine ”.
- Rapport sur le développement humain, 2003, programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).
- Rapport du PNUD_(Programme des Nations Unies pour le développement) sur la pauvreté, 1998 : “Vaincre la pauvreté humaine”.

- Rapport du Directeur Général de l'Organisation Internationale du travail (OIT), "S'affranchir de la pauvreté par le travail", Conférence Internationale du Travail, 91^{ème} session 2003.
- Rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale 1999-2000. "Le développement au seuil du XX^{ème}".
- **Ravallion** M., 1996. " Comparaison de la Pauvreté, Concepts et Méthodes". LSMS document de travail №122. Banque Mondiale, Washington D.C.
- **Ravallion** M. (1994) "Poverty Comparison". Harwood Academic Publisher, 145 pages.
- **Ravallion**, M et Gaurav **Datt**, "why has economic growth been more pro-poor in some states of Indian than either " Washington DC. 2001.
- **Ravallion**, M. and **Chen**, S. (1997), "What can new survey data tell us about recent changes in distribution and poverty ?", World Bank economic Review, 11(2): 358 – 382.
- **Rodrik** K. D. (2000) "Growth versus Reduction: A hollow debate", Finance and development, Vol. 37 № 4.
- **Roemer**, M. and **Gugerty**, M., (1997), cité dans le rapport de Harvard Institute for international development : pp 30 - 32
- **Rowntree**, S. (1901), "Poverty, a study of town life", MacMillan, London.
- SEN ONU , bulletin du système des Nations Unies au Sénégal. № 4, Octobre 1999.
- **Sen**, A. K. (1984), "Poor, relatively speaking", in Resources, Values and Development, Oxford: Brasil Blackwell, pp. 325-345.
- **Sen**, A. K. (1983), "Poor, relatively speaking", Oxford Economic paper, Vol. 35, March, 153-169.
- **Sen**, A. K. (1976), "poverty and ordinal approach o measurement ", *Econometrica* 48, 437 – 446.

- S. Guillaumont **Jeanneney** et K. R. **Kpodar**, “Développement financier, Instabilité financière, Croissance et pauvreté”, Document de travail de la Série Etudes et documents E 2004. 11, Février 2004.
- **Shorrocks**, A. F. (1999), “Decomposition Procedures for Distributional Analysis: A unified Framework Based on the Shapley Value”. Mimeo. Department of Economics, University of Essex.
- **Streeten**, P. (1992), “Poverty concepts and measurements”, dans R. Ankar et R. van der Hoeven, Poverty Monitoring: An International Concern, Chapter 2.
- **Thorbecke**, E. (1973) “le problème de l’emploi: évaluation critique de rapport du BIT concernant quatre pays”. Revue International du Travail, 107 : 439 – 448.
- **Tinbergen**, J. (1991) “On the Measurement of welfare” Journal of Econometrics, Vol. 50, pp. 7-13.
- Travaux préparatoires du X^{ème} Plan, phase diagnostic : “ Développement humain durable et lutte contre la pauvreté” . Note technique N° 3 Octobre 2000.
- **Vinod T.**, **M. Dailami**, **A. Dhareshwar**, **D. Kaufmann**, **N. Kishor**, **R. López**, **Yan Wang** ; Banque Mondiale 2000. “Qualité de la croissance”
- **Wetta**, C., **Kaboré**, T. S. , **Bonzi**, K. B., **Sikirou**, S., **Sawadogo**, M. et **Somda**, P. “ Le profil d’inégalité et de pauvreté au Burkina Faso”, cahier de recherche N° 00-02 décembre 1999.

ANNEXE

Growth & Redistribution (Poverty Decomposition)

Session Date	Tue Aug 31 19:50:53 GMT 2004		
Execution Time	23.755 sec		
FileName	Indice alima.daf	Indice alima.daf	
Variable of interest	Dépenses 95	Dépenses 2000	
Group variable	No Selection	No Selection	
alpha	0.0	0.0	
Approach	Datt & Ravallion (1992)	Periode of reference = 1	
Estimate	0.0072639	0.00339193	
Poverty Line	143080.	143080.	
Contribution of:	Growth	Redistribution	Residue
	-0.5492351	0.38976379	0.2217475

Session Date	Tue Aug 31 19:52:50 GMT 2004		
Execution Time	20.25 sec		
FileName	Indice alima.daf	Indice alima.daf	
Variable of interest	Dépenses 95	Dépenses 2000	
Group variable	No Selection	No Selection	
alpha	1.0	1.0	
Approach	Datt & Ravallion (1992)	Periode of reference = 1	
Estimate	0.006726	0.002351	
Poverty Line	143080.	143080.	
Contribution of:	Growth	Redistribution	Residue
	-0.385235	9.6230012	0.056234

FGT-Elasticity : Growth (μ_y)

Session Date	Tue Aug 31 19:32:33 GMT 2004
Execution Time	0.23 sec
FileName	Indice alima.daf
Variable of interest	Dépenses 95
Size variable	Without size
Group variable	No Selection
Group Number	1
Option	Standard Deviation=No
Parameter	Poverty line=143080 alpha=0
Estimate	0.9946298

Session Date	Tue Aug 31 19:34:30 GMT 2004
Execution Time	0.20 sec
FileName	Indice alima.daf
Variable of interest	Dépenses 95
Size variable	Without size
Group variable	No Selection
Group Number	1
Option	Standard Deviation=No
Parameter	Poverty line=143080 alpha=1.0
Estimate	1.09436285

Les indicateurs des seuils de pauvreté

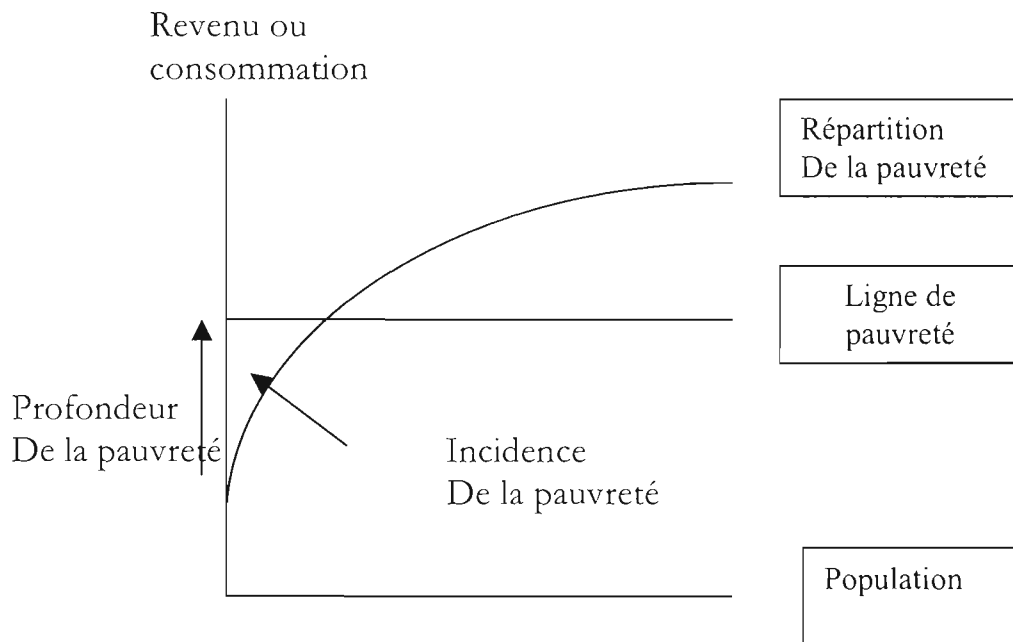


Tableau 1 : Evolution de la pauvreté dans les pays en développement, par zone géographique

Région	Population vivant avec moins de 1\$ par jour			Population vivant avec moins de 2\$ par jour		
	En million			En million		
	1990	1999	2015*	1990	1999	2015*
Asie de l'Est et Pacifique	452	260	59	1084	849	284
Hors Chine	92	46	6	285	236	93
Europe et Asie Centrale	7	17	4	44	91	42
Amérique latine et Antilles	74	77	60	167	168	146
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6	7	6	59	87	65
Asie du Sud	495	490	279	976	1098	1098
Afrique Subsaharienne	242	300	345	388	484	597
Total	1276	1151	753	2718	2777	2230
Hors Chine	916	936	700	1919	2164	2040
	En %			En %		
Région	1990	1999	2015*	1990	1999	2015*
Asie de l'Est et Pacifique	27.6	14.2	2.8	66.1	46.2	13.5
Hors Chine	18.5	7.9	0.9	57.3	40.4	13.3
Europe et Asie Centrale	1.6	3.6	0.8	9.6	19.3	8.7
Amérique latine et Antilles	16.8	15.1	9.7	38.1	33.1	23.4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2.4	2.3	1.5	24.8	29.9	16.7
Asie du Sud	44.0	36.9	16.7	86.8	82.6	65.5
Afrique Subsaharienne	47.7	46.7	39.3	76.4	75.3	68.0
Total	29.0	22.7	12.3	61.7	54.7	36.3
Hors Chine	28.1	24.5	14.8	58.8	56.5	43.0

Source : Banque Mondiale (2001), * : prévision

Tableau 2 : Croissance économique et réduction de la pauvreté

Pays à croissance modérée (0-4% du PIB par habitant)	
Recul de la pauvreté	Aggravation de la pauvreté
Ethiopie (1989-1994)	Côte d'Ivoire (1993-1995)
Ghana (1988-1992)	Tanzanie, R-U (1993-1995)
Tanzanie, R-U de (1983-1991)	Ouganda (1989-1995)
Chili (1987-1996)	Chili (1970-1987)
Costa Rica (1986-1995)	Mexique (1984-1994)
Bangladesh (1973-1992)	Inde (1961-1970)
Chine (1980-1990)	Inde (1991-1995)
Inde (1971-1990)	Rép. dém. Pop. Lao (1989-1995)
Indonésie (1970-1994)	Philippines (1971-1985)
Philippines (1986-1994)	Egypte (1981-1996)
Pakistan (1970-1993)	Soudan (1968-1978)
Maroc (1984-1991)	Pologne (1987-1994)
Tunisie (1981-1995)	Sénégal (1960-1994)
Malaisie (1973-1989)	
Pays à forte croissance	
Recul de la pauvreté	Aggravation de la pauvreté
Chine (1990-1994)	Pakistan (1963-1970)
Thaïlande (1975-1992)	Soudan (1991-1995)
Tunisie (1976-1980)	

Source : Rodriguez Caballero, PNUD 1998

TABLE DES MATIERES

Dédicaces.....	I
Remerciements.....	II
Résumé.....	III
Sigles et abréviations.....	IV
Tableaux.....	V
Sommaire.....	VI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE	6
Section I : Contexte socio-économique	6
1.1 l'évolution de la croissance.....	6
1.2 La situation de l'emploi.....	8
1.3 La productivité globale des facteurs.....	11
1.4 Répartition inégale des revenus.....	14
Section II : P'analyse de la pauvreté	16
2.1 Définition de la pauvreté.....	16
2.2 Répartition et tendance de la pauvreté.....	20
2.3 Caractéristique de la pauvreté.....	23
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE	29
Section I : les aspects théoriques	29
1.1 La croissance économique moteur de la lutte contre la pauvreté.....	29
1.2 Croissance, inégalité et pauvreté.....	35
Section II : Les aspects empiriques	38
2.1 La croissance pro-pauvres existe t- elle ?.....	51
2.2 Indicateurs et mesures de la pauvreté.....	54
2.3 Comment peut évoluer la pauvreté d'ici 2015 ?.....	62
2.4 L'arithmétique de la relation entre pauvreté, croissance et inégalité.....	70
2.4.1 Le problème général de la décomposition.....	72
2.4.1.1 Définition de la valeur de Shapley.....	73
2.4.1.2 Approche de la décomposition de la variation temporelle de la pauvreté.....	76
2.4.1.3 L'approche Shapley-Owen-Shorrocks (SOS).....	79
2.4.1.4 L'approche statique de Kakwani (1993).....	81
2.4.1.5 L'approche dynamique de Datt et Ravallion (1992).....	82
2.4.1.6 L'approche dynamique de Kakwani.....	83

CHAPITRE III : METHODOLOGIE ET RESULTATS	85
Section I : Analyse économétrique	85
1.1 Approche statique.....	85
1.2 Approches dynamiques.....	87
Section II : Recommandations	89
2.1 Qualité ou quantité de la croissance.....	90
2.2 l'influence des politiques macroéconomiques sur la croissance.....	91
2.3 L'éducation et santé.....	93
2.4 L'emploi.....	94
CONCLUSION	95
Références bibliographiques.....	96
Annexe.....	104